



UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL

IUFM DE
MIDI-PYRÉNÉES

ÉCOLE INTERNE DE
L'UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE
MIRAIL



MASTER
MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION :
HÔTELLERIE-RESTAURATION

Parcours « service et accueil en hôtellerie-restauration »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

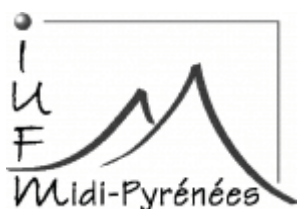
**L'ORIENTATION SUBIE, FACTEUR
DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

Présenté par :

Thierry CHUSSEAU

Année universitaire : **2012 – 2013**

Sous la direction de : **Paul GÉRONY**



UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL

IUFM DE
MIDI-PYRÉNÉES

ÉCOLE INTERNE DE
L'UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE
MIRAIL



MASTER
MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION :
HÔTELLERIE-RESTAURATION

Parcours « service et accueil en hôtellerie-restauration »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

**L'ORIENTATION SUBIE, FACTEUR
DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

Présenté par :

Thierry CHUSSEAU

Année universitaire : **2012 – 2013**

Sous la direction de : **Paul GÉRONY**

ÉVALUATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Nom et prénom :

Date de la soutenance :

TITRE DU MÉMOIRE	
DIRECTEUR DE MÉMOIRE	

ÉVALUATION DU DOSSIER /10

QUALITÉ DE LA DÉMARCHÉ : <i>Clarté de la problématique – champ d'étude – cohérence globale</i>	
QUALITÉ DES SOURCES : <i>Intérêt – qualité – quantité – variété</i>	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE : <i>Logique et formulation des hypothèses – qualité des outils d'analyse – qualité de la synthèse</i>	
CLARTÉ DE LA DEMONSTRATION : <i>Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu – accessibilité.</i>	
ESPRIT CRITIQUE : <i>Prise de recul – qualité de l'analyse – prise en compte de la difficulté</i>	
FORME : <i>Organisation – mise en page – clarté de l'expression – respect des règles d'expression et d'organisation du document</i>	

SOUTENANCE ORALE /10

LANGAGES : <i>Élocution – regard – postures – aisance</i>	
SUPPORT INFORMATIQUE : <i>Qualité du diaporama – maîtrise du vidéoprojecteur</i>	
STRUCTURE : <i>Accroche et finale soignées – pas de résumé du mémoire – clarté – originalité – argumentation</i>	
RÉPONSE AUX QUESTIONS : <i>Écoute – clarté – honnêteté – réactivité</i>	

ATTEINTE DES OBJECTIFS					
ÉVALUATION GLOBALE	TS	S	I	TI	Note :

MEMBRES DU JURY

NOM			
SIGNATURE			

Il y a sept sens, le sens de l'ouïe, le sens de l'odorat, le sens de la vue,
le sens du goût, le sens du toucher, le sens de l'humour
et le sens de l'orientation.

Jean-Louis Marcel Charles

REMERCIEMENTS

Avant de débiter mon mémoire, je tiens à exprimer ma gratitude envers les collègues et amis de mon établissement : le lycée des métiers du Marquenterre. Ils auront su m'apporter le soutien et les conseils nécessaires à cette année de préparation au Master II à distance MEFHR. Ils auront également eu la sympathie de consacrer un peu de leur temps de cours pour faire remplir mes questionnaires à leurs élèves.

Au sein de cette équipe, je remercie plus précisément mon chef de travaux et mon proviseur qui m'ont autorisé à m'inspirer de documents utilisés au lycée pour la mise en place de ma deuxième recommandation ; ainsi que les conseillers d'orientation-psychologues qui ont également fortement participé à la réussite de ma recherche.

Je remercie plus particulièrement Paul GERONY, mon directeur de mémoire, pour ses précieux conseils quant à la réalisation de ce dernier. Il m'a formidablement accompagné, étape après étape.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'IUFM qui m'encadre depuis le début de cette année, et qui a su me fournir des cours riches de sens et d'intérêts, tout en réussissant à m'ouvrir davantage sur mon métier et à prendre un certain recul quant à la recherche.

Et je ne pourrais conclure ces remerciements sans citer ma sœur, Maryline, pour ses précieuses relectures et mon amie, Vanessa, qui n'a hélas eu d'autres choix que de me supporter des heures durant face à mon ordinateur, et qui grâce à sa patience a parfaitement compris quel était pour moi l'enjeu de cette année.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
PREMIÈRE PARTIE : REVUE DE LITTÉRATURE	10
CHAPITRE 1 LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE	11
1- Définition du « décrocheur scolaire »	11
2- Le décrochage scolaire : constat et objectifs	12
3- Portrait de ces décrocheurs scolaires	17
4- Les outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire	25
CHAPITRE 2 L'ORIENTATION SCOLAIRE	31
1- État des lieux général de l'orientation en France	31
2- Le fonctionnement de l'orientation	33
3- Processus de construction de l'orientation chez l'apprenant	36
4- L'orientation subie constat et mise en oeuvre	44
CHAPITRE 3 LA PROBLÉMATIQUE	48
1- Système d'hypothèses	49
DEUXIÈME PARTIE : PROTOCOLE DE RECHERCHE ET RÉSULTATS	51
CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE	52
1- Les échantillons	52
2- Les outils	55
3- Les modes d'analyses	56
4- La démarche analytique	57
CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS	58
1- Présentation des résultats	58
2- L'interprétation des résultats	78
3- Discussion des résultats	83
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	86
TROISIÈME PARTIE : PRÉCONISATIONS	88
1- Journée d'information à destination des COP et PP de classe de troisième	89
2- Mise en place de documents types pour les journées de découverte	107
CONCLUSION GÉNÉRALE	117
BIBLIOGRAPHIE	119
TABLE DES ABRÉVIATIONS	121
TABLE DES FIGURES	122
LISTE DES TABLEAUX	123
ANNEXES	124
TABLE DES MATIÈRES	141
RÉSUMÉ	144

INTRODUCTION

Après neuf années d'enseignement en hôtellerie-restauration, il ne se passe pas une année scolaire sans qu'au moins un de mes élèves ne stoppe sa formation sans même aller jusqu'au terme de celle-ci. Recensés comme étant des décrocheurs scolaires, j'ai souhaité en savoir plus sur ce phénomène car une fois face au constat de l'absentéisme chronique de ces élèves, il nous est difficile voire impossible d'agir.

De plus, également confronté à des élèves inscrits en hôtellerie-restauration par manque de places dans la filière qu'ils auraient préféré intégrer, j'ai souhaité voir si l'orientation scolaire subie pouvait, dans une certaine mesure, être liée au décrochage scolaire.

C'est donc dans cette optique que nous aborderons dans la première partie de ce mémoire de recherche le concept du décrochage scolaire. Ce thème est d'autant plus intéressant qu'il est au cœur même des préoccupations du gouvernement. Voulant enrayer ce fléau qui touche chaque année près de 140 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans, et souhaitant atteindre les objectifs décidés au niveau européen, le gouvernement français travaille actuellement à la mise en place de nouvelles actions préventives et correctives, visant à diminuer sensiblement le nombre de décrocheurs scolaires. Étudiées depuis les années cinquante au Canada et les années quatre-vingts en France, les origines de ce processus sont à l'heure actuelle bien identifiées. Ainsi, nous analyserons entre autres les différentes causes conduisant au décrochage scolaire, et nous verrons que l'orientation, bien que peu considérée par une partie des chercheurs travaillant sur le décrochage scolaire, est pour une bonne majorité des jeunes, la principale cause de la rupture scolaire. C'est donc à travers l'étude du concept de l'orientation que nous poursuivrons notre revue de littérature, tout en abordant au fil de ces pages, les concepts de la motivation et de l'information.

De cette revue de littérature, nous dégagerons une lacune qui nous conduira à mener une recherche quant au phénomène de l'orientation subie. Menée au travers de deux questionnaires auto-administrés, cette recherche s'adressera aux conseillers d'orientation-psychologues et aux élèves inscrits en première année de formation en lycée hôtelier. Et c'est grâce à l'analyse des 136 réponses obtenues par les conseillers d'orientation-psychologues et les 98 participations d'élèves, issus pour

chacun des cas de la France entière, que nous répondrons aux différentes hypothèses émises. Nous verrons alors que l'information, tant par sa qualité que par sa quantité, est un des points essentiels du projet d'orientation des jeunes et qu'il est absolument nécessaire, pour la bonne réussite de ce dernier, que l'information soit la plus claire et précise possible. A cette fin, nous analyserons l'utilisation d'un outil bien précis, pour le moment très peu employé, mais qui pourtant permet d'obtenir des résultats extrêmement satisfaisants quant à la qualité de l'information transmise et l'aide à la décision dans l'élaboration du projet d'orientation. Afin d'affiner notre analyse, nous observerons les différences de motivations qu'il peut y avoir entre un groupe d'élèves ayant subi son orientation et l'ensemble de notre panel. Ceci devrait nous permettre de répondre à la question suivante : l'orientation choisie par un élève est-elle la source de motivation à sa réussite scolaire ?

Cette recherche et les divers résultats qui en découlent nous conduiront, en dernière partie de ce mémoire, à émettre deux recommandations fortes qui, nous le pensons, permettront de lutter contre l'orientation subie en agissant directement sur la qualité de l'information transmise aux élèves.

La première d'entre elle sera de proposer une journée d'informations sur les formations et métiers de l'hôtellerie-restauration. Destinée aux conseillers d'orientation-psychologues mais également aux professeurs principaux de troisième, cette journée, entièrement détaillée par la suite, a pour objectifs de renforcer et d'actualiser les connaissances de ces derniers.

Enfin, la seconde recommandation visant à lutter contre le décrochage scolaire pour cause d'orientation subie, reposera sur la présentation d'une procédure type favorisant la mise en place de journées de découverte en lycée hôtelier à destination des élèves de troisième.

Ce mémoire de recherche a donc pour vocation d'étudier le phénomène de l'orientation subie conduisant au décrochage scolaire des élèves. Cela même se fera au travers d'un ensemble d'hypothèses qui, au fil des pages et des réflexions menées, seront globalement validées.

Première partie :

REVUE DE LITTÉRATURE

Chapitre 1 LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

1 ~ Définition du « *décrocheur scolaire* »

En France, le nombre de décrocheurs scolaires ne cesse de croître d'année en année. Pourtant ce phénomène fait partie des thèmes récurrents de l'État depuis les années 1980. Mais ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'on s'attache vraiment à résoudre ce fléau. Initialement considéré comme sortie sans qualification, le décrochage scolaire ne posait pas de problème sociétal étant donné que, jusqu'aux années soixante-dix, une sortie sans qualification n'était pas synonyme de chômage et de précarité. Il n'est d'ailleurs pas rare de rencontrer autour de nous des patrons de PME titulaires d'un simple certificat d'études. Cependant, ce temps est révolu. Depuis le milieu des années soixante-dix le décrochage scolaire est de plus en plus reconnu comme étant un obstacle à l'insertion professionnelle. De là, on s'est attaché à comprendre ce phénomène et à le définir.

Aujourd'hui, pour la majorité, que l'on parle de sortie sans qualification, d'abandon scolaire, de décrochage scolaire, voire de décrocheur scolaire, ces termes sont tellement liés que l'on tend à aller vers une définition unique : celle de dire que le décrochage est un acte qui conduit un élève en formation à quitter cette dernière avant même d'avoir obtenu son diplôme¹. Toutefois, il est bon de noter que Dubreuil et al. (2005) mettent un bémol sur la définition unique du terme « sortie sans qualification ». Une vraie différence de notion peut se faire en fonction de la situation dans laquelle ce terme est employé :

- au regard du marché du travail, cette notion fait appel à l'employabilité ;
- pour le Céreq, il s'agit d'un jeune ayant abandonné une formation initiale et ce, même s'il poursuit sa formation en apprentissage ;
- au niveau des indicateurs Européens de Lisbonne, est considéré comme une sortie sans qualification, un jeune sans diplôme de l'enseignement secondaire.

Mais d'une manière générale, l'ensemble de ces qualificatifs qui, plus que jamais, résonnent constamment dans les discours du ministère de l'Éducation nationale, sont définis par l'article L 313-7 de la loi du 24 novembre 2009 du code de l'éducation : « *sont considérés comme étant en décrochage scolaire les individus pouvant être aidés par l'institution publique et ayant quittés prématurément le système scolaire avant même d'avoir pu valider un niveau de qualification reconnu*

¹ Éducation nationale. *La lutte contre le décrochage scolaire* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>>. (Consulté le 25-10-2012)

par l'État² ». Ce niveau est défini par le décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010³ comme étant soit :

- l'obtention d'un baccalauréat général ;
- un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications.

Ce terme de décrocheur scolaire trouve ses racines au Québec, où le phénomène existe depuis les années cinquante. Il est défini qu'un jeune inscrit au 30 septembre d'une année qui se voit être sans diplôme dans l'année, ni inscrit sur l'année scolaire suivante⁴ est reconnu comme étant un décrocheur scolaire.

On retrouve également ce vocable dans les annonces et discours de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale. Durant tout ce début d'année scolaire 2012-2013, il a, à plusieurs reprises, parlé de « *raccrocher les décrocheurs* »⁵ que sont ces jeunes sortis du milieu scolaire sans qualification et sans diplôme, afin de limiter les problèmes d'intégration sociale et professionnelle⁶.

Enfin, ce terme de décrochage, ou décrocheur scolaire est également utilisé à des fins de catégorisation et d'étiquetage statistique et politique de l'ensemble des élèves se trouvant en marge de la réussite scolaire. Qu'ils aient échoué dans leur cursus pour telle ou telle raison, ils ont tous un point commun : être en échec scolaire (Bernard, 2011, p. 18).

2- Le décrochage scolaire : constat et objectifs

2.1 Quelques chiffres clés

Plus qu'un défi franco-français, la lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit désormais dans une politique européenne. D'ailleurs, la Commission européenne n'hésite pas à pointer du doigt les efforts faits par la France lorsque celle-ci présente un taux de décrochage scolaire, pour la tranche d'âge 18-24 ans, de 12,8% en 2010, 12% en 2011 et 11,6% en 2012 contre une moyenne européenne

² Legifrance. Loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie [en ligne]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=344C46C7115A22B729A02C48712A2327.tpdjo04v_1?cidTexte=JORFTEXT000021312490&dateTexte=29990101> (Consulté le 20-10-2012)

³ Legifrance. Décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010 fixant le niveau de qualification prévue à l'article L.313-7 du code de l'éducation [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023336852&dateTexte=&categorieLien=id>>. (Consulté le 20-10-2012)

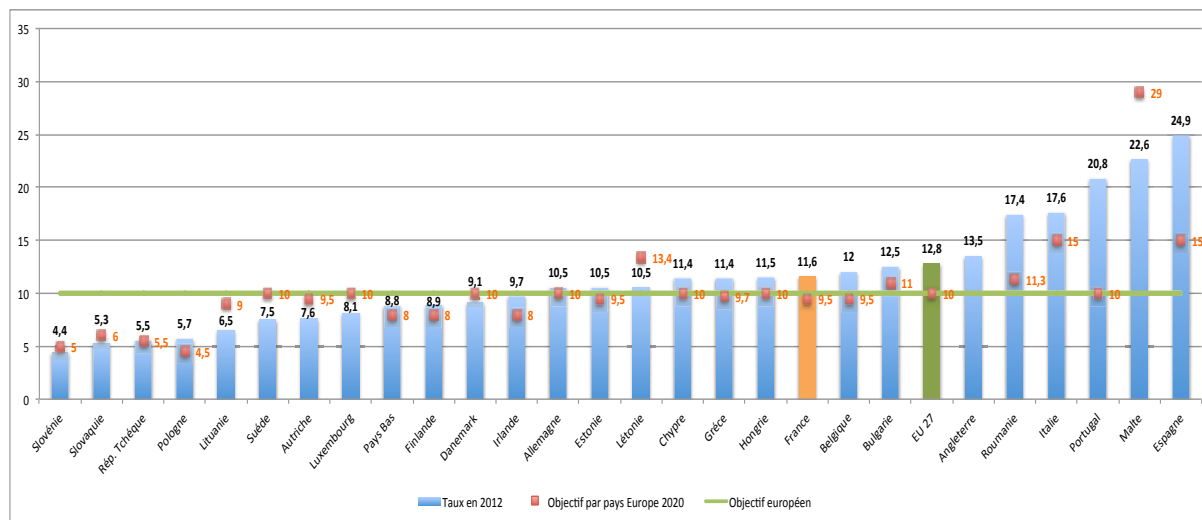
⁴ Réussite Laval. La persévérance scolaire [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.reussitelaval.ca/la-perserverance-scolaire/portrait-3/>>. (Consulté le 02-01-13)

⁵ PEILLON Vincent. Projet de réforme de l'école : la lutte contre le décrochage scolaire. RTL, décembre 2012, interview radiophonique [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.rtl.fr/emission/rtl-et-vous/voir/vincent-peillon-repond-aux-auditeurs-de-rtl-7755418959>> (Consulté le 04-12-2012)

⁶ Éducation nationale. Année scolaire 2012-2013 : dossier de rentrée – Dossier de presse – Vincent Peillon – Georges Pau-Langevin, 29 août 2012 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid61272/annee-scolaire-2012-2013-dossier-de-rentree.html#25>>. (Consulté le 14-10-2012).

de 12,8% (EU27) ; mais lui rappelle également qu'elle doit atteindre le taux de 9,5%⁷ fixé dans la stratégie « Europe 2020 ». A titre de comparaison, l'Espagne atteint un taux de 24,9%, versus 17,6% pour l'Italie, 8,9% pour la Finlande et 10,5% pour l'Allemagne.

Figure 1 : Taux du décrochage scolaire des 18-24 ans de 27 pays européens en 2012



Source : Commission européenne, Avril 2013

Le dernier recensement réalisé entre octobre et novembre 2012 fait apparaître, en France, un nombre total de 183 353 décrocheurs, incluant les jeunes sans qualification, mais également ceux titulaires d'un diplôme de niveau V ayant arrêté leur formation supérieure avant la fin de leur cursus. Cependant, afin d'être précis et de correspondre à la définition du décrochage scolaire de l'article L 313-7 de la loi de novembre 2009, d'après la DEPP, ce chiffre peut être ramené à 140 000⁸. C'est donc 17% des 16-24 ans, qui sont concernés chaque année par le décrochage scolaire et qui quittent le système éducatif en n'ayant, au mieux, que le brevet des collèges. Ils sont répartis comme cela :

Tableau 1 : Répartition par tranche d'âge

Tranche d'âge	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et plus	Total
En %	24%	19%	22%	19%	10%	6%	100%

Source : Objectif formation-emploi, 2012

Ce tableau présenté par Vincent Peillon lors de la présentation de son dispositif « Objectif formation-emploi », met en évidence le fait que le processus de décrochage scolaire est plus important à l'âge

⁷ Commission européenne. *Education et formation* [en ligne]. Disponible sur : <http://ec.europa.eu/education/focus/early_fr.htm> . (Consulté le 02-01-2013)

⁸ PEILLON Vincent. Séminaire sur le dispositif « Objectif formation-emploi ». *Ministère de l'éducation nationale*, 4 décembre 2012, p. 1-17 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-du-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>> (Consulté le 15-12-2012)

de seize et à l'âge de dix-huit ans. Cela conduit Dubreuil et al. (2005) à faire une première classification du décrochage scolaire en deux points :

- Seize ans est l'âge de fin de scolarisation obligatoire, et bon nombre d'élèves en profitent pour arrêter leurs études sans avoir même tenté d'obtenir un diplôme ou suivi l'intégralité d'une formation qualifiante. Nous sommes ici face à un abandon en cours de cycle.
- Dix-huit ans est l'âge de fin de cycle du baccalauréat où, les jeunes ayant échoué à l'examen, quitteront le système scolaire sans diplôme et sans se réinscrire. Ici, les cas de décrochages scolaires ont pour cause l'échec à l'examen.

Tableau 2 : Répartition par cycle scolaire d'origine

Origine	Répartition
Collège	17,1%
2 nd cycle en LEGT	28,2%
2 nd cycle en lycée professionnel	49%
Autre (enseignement spécialisé, classe d'accueil...)	5,8%

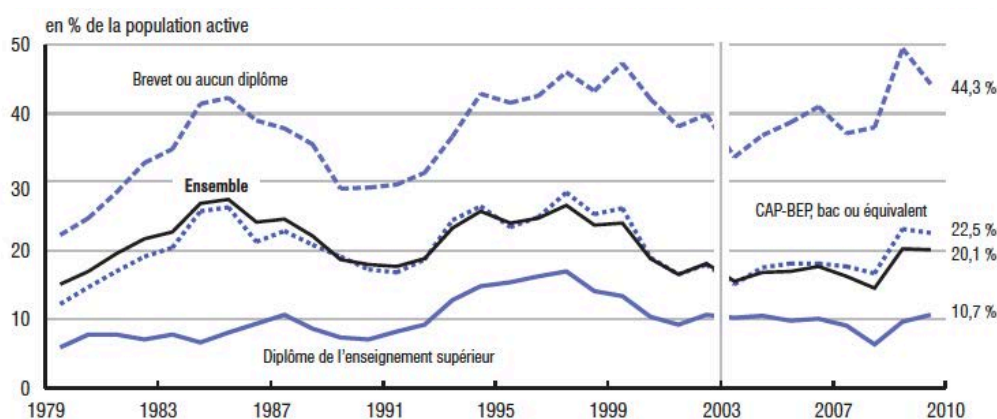
Source : *Objectif formation-emploi*, 2012

Ce deuxième tableau nous éclaire sur le moment où les décrocheurs quittent le système scolaire. Même si, comme le précisent Dubreuil et al. (2005), les décrochages scolaires fluctuent selon les académies et les établissements, une certaine similitude réside dans le fait que cette rupture avec l'école intervient dès le collège. Cela se produit principalement en classe de troisième lorsque l'élève atteint l'âge limite obligatoire de scolarisation. Même si ce phénomène est plus présent sur les classes de SEGPA ou d'insertion, il n'est pas négligeable en troisième générale puisqu'il peut atteindre en fonction des académies entre 7,5 et 15%.

Cependant, le chiffre à retenir reste que près de la moitié des décrochages scolaires se produisent au lycée professionnel et majoritairement lors de la première année. Là encore le phénomène « âge » est un des éclaircissements de ce taux. Mais pas seulement, sans quoi il serait identique en LEGT et LP. De nombreux autres facteurs de décrochages, expliquant ce chiffre, seront développés par la suite.

Un autre chiffre est éloquent, celui du taux de chômage des 15-24 ans qui atteint en France en 2008 près de 23%, versus 17,5% au niveau européen (Haut conseil de l'éducation, 2008, p. 8). Ce chiffre prend une toute autre ampleur à la vue du graphique suivant :

Figure 2 : Taux de chômage un à quatre ans après la fin des études initiales, selon le niveau de diplôme



Source : INSEE, enquête emploi, calcul DEPP, 2011

On constate que les jeunes les moins diplômés, et souvent âgés de 15 à 24 ans, sont les plus touchés par le chômage. Sur 2010, ce dernier touche 44,3% des non diplômés contre 10,7% des diplômés de l'enseignement supérieur. En 2011 ce taux passe à 45,7% versus 9,4%⁹. Bernard (2011) confirme que cette accélération à la hausse de la courbe du chômage pour les non titulaires de diplômes se fait ressentir depuis le milieu des années soixante-dix. Cela est principalement dû à la crise de l'emploi qui fait que le niveau d'études atteint détermine en partie l'ascension socio-professionnelle de l'élève (Riard et Wallet, 2007). Si la courbe du chômage des non-diplômés est nettement croissante, celle des diplômés de l'enseignement supérieur ne l'est que très faiblement. D'ailleurs le Céreq a réalisé une étude sur la génération 1998 et leur intégration professionnelle à l'issue de leurs études. Il en ressort qu'en 2001, seulement 65% des non-diplômés ont trouvé un emploi, contre 80% des diplômés et 90% des diplômés de l'enseignement supérieur. De plus, l'enquête met en avant la précarité des emplois trouvés par les non-diplômés. Sur ce point, Joseph et al. annoncent l'apparition de plus en plus pesante du souci d'insertion professionnelle pour les titulaires de CAP ou BEP. Certains élèves n'hésitent plus à poursuivre leur scolarité afin d'obtenir un niveau d'études leur permettant à coup sûr de trouver un emploi¹⁰. Bien conscients que la société dans laquelle ils vivent

⁹ INSEE, *Thème : travail, emploi, chômage* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=natnon03314> (Consulté le 03-01-2013)

¹⁰ JOSEPH Olivier, LOPEZ Alberto, RYK Florence. Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture. *Bref Céreq*, janvier 2008, n° 248, p. 1-8 *France* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/Generation-2004-des-jeunes-penalises-par-la-conjoncture>>. (Consulté le 11-11-2012)

leur impose de faire évoluer, tout au long de leur carrière, leur projet professionnel, il leur est nécessaire d'avoir dès le départ un niveau scolaire le plus élevé possible, afin de plus facilement évoluer, bifurquer, s'adapter (Riard et Wallet 2007, p. 110). Kepel¹¹ a étudié ce sujet, avec l'institut Montaigne, pendant un an à Clichy sous Bois et Montfermeil. Il en ressort trois profils :

- Les jeunes soutenus par leur famille qui s'investit pleinement dans la scolarité de leurs enfants. Ces derniers trouvent plus facilement du travail et ont une belle progression sociale.
- Les jeunes également suivis par leurs familles mais qui hélas, faute de connaissance du système scolaire, du marché du travail régional... se sont inscrits dans une voie de formation infructueuse. Ils devront fournir davantage d'efforts pour réussir leur vie professionnelle, mais y arriveront.
- Les jeunes qui, pour cause de décrochage scolaire, n'arrivent absolument pas à s'insérer professionnellement faute de formation et de qualification.

On constate bien que l'école et l'emploi sont intimement liés et que les diplômes jouent un rôle déterminant sur la position sociale des individus (Duru-Bellat et al., 2010, p.) et qu'il sera difficile pour un décrocheur de trouver sa place dans le milieu professionnel (Fortin et al., 2004) (Riard et Wallet, 2007, p. 103).

2.2 Les objectifs de l'État

Au vu de l'ensemble de ces chiffres et constats, l'État prend très au sérieux ce problème et fait converger ses efforts vers le respect de l'accord « Europe 2020 ». Ce dernier, fixé en 2010 par la Commission européenne, a pour objectif de relancer l'économie européenne en s'appuyant sur les besoins et demandes des citoyens de l'Union européenne (UE). L'accès et la réussite à l'éducation, sont un des objectifs forts de cette stratégie, puisqu'il est demandé aux pays de l'UE de réduire le taux de décrochage scolaire à 10% et de porter à 40% le nombre de jeunes adultes ayant un diplôme d'enseignement supérieur ou équivalent¹².

¹¹ KEPEL Gilles. Banlieue de la République, résumé. Institut Montaigne, octobre 2011, p. 18-22 [en ligne]. Disponible sur <http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/banlieue_republique_resume_institut_montaigne.pdf>. (Consulté le 22-11-2012)

¹² Commission européenne. *Représentation en France* [en ligne]. Disponible sur : <http://ec.europa.eu/france/news/evenements/europe-2020/index_fr.htm>. (Consulté le 02-01-2013)

C'est donc dans ce sens que le ministère de l'Éducation nationale se fixe des objectifs clairs :

- réintégrer dans une formation qualifiante, d'ici 2013, 20 000 jeunes sortis sans diplôme contre 9 500 actuellement ;
- pousser ce chiffre à 70 000 d'ici 2017¹³ afin de voir, comme le souhaiterait le président de la République François Hollande, diminuer de 50% le nombre de décrocheurs d'ici la fin de son mandat ;
- diminuer sensiblement les problèmes d'insertion professionnelle et la courbe du chômage de ce public, alors que 600 000 offres d'emploi ne sont pas pourvues ;
- diminuer la délinquance et l'insécurité dans les villes.

Sur ce dernier point, pour Bernard (2011), l'insécurité est en lien direct avec le décrochage scolaire. Si le jeune n'est pas à l'école, il est dans la rue en train de causer des nuisances. L'État doit donc commencer par maîtriser les décrocheurs scolaires pour voir le taux d'insécurité et de délinquance diminuer. Le conseil national des villes¹⁴ rejoint Bernard et précise que les plus concernés par ce constat sont souvent des jeunes déçus par le système scolaire soit à cause d'une autorité qu'ils n'acceptent pas, soit à cause d'un système éducatif dans lequel ils n'ont pas su trouver leur place. Cela nous amène à nous interroger sur la nature même de ces jeunes qui décrochent.

3- Portrait de ces décrocheurs scolaires

3.1 Situation sociale, un point de départ important

Bien plus qu'un acte, le décrochage scolaire est un long processus qui s'appuie sur de nombreux éléments plus ou moins propres au décrocheur, et qui commence souvent très tôt. Plusieurs études tendent même à dire que tout cela commence dès la naissance :

- L'Institut Montaigne stigmatise l'origine ethnique, en précisant que les immigrés sont plus sensibles au décrochage. Pour Bonnéry (2007), leurs origines culturelles les bloquent dans l'acquisition du socle commun de compétences.
- Bernard (2011) avance que les enfants de familles monoparentales sont plus enclins au décrochage scolaire.

¹³ PEILLON Vincent. Projet de réforme de l'école : la lutte contre le décrochage scolaire. RTL, décembre 2012, interview radiophonique [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.rtl.fr/emission/rtl-et-vous/voir/vincent-peillon-repond-aux-auditeurs-de-rtl-7755418959>> (Consulté le 4 décembre 2012)

¹⁴ Conseil national des villes. Loi : prévention de la délinquance de mars 2007. CNV, mars 2009, p. 27-30 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Prevention_delinquance_-_def_28_mars_cle11b53a.pdf>. (Consulté le 08-11-2012).

- Pour d'autres, la position sociale des parents est un facteur clé au décrochage scolaire¹⁵. Plus cette dernière est élevée, moins le risque de décrochage est présent. Riard et Wallet (2007, p. 109) évoquent le fait que les jeunes estiment que, dans la société actuelle, l'égalité des chances est faible, et que la réussite sociale tient plus à la chance qu'à la valorisation réelle de ses qualités, à moins d'être privilégié de naissance. Il y aurait donc un lien direct entre l'inégalité sociale et l'inégalité scolaire. D'ailleurs la Cour des comptes, dans un rapport datant d'octobre 2012, insiste sur le fait que la France est l'un des pays où l'écart des résultats scolaires selon les statuts sociaux est le plus marqué, et qu'à défaut de les corriger elle ne fait que les amplifier d'année en année. Duru-Bellat et al. (2010) estiment, pour leur part, que l'école peut réduire ces inégalités sociales et donc diminuer les inégalités scolaires. Encore faut-il que cette dernière soit plus égalitaire et offre les mêmes chances à tous les élèves, tout en réduisant l'emprise que les diplômes ont sur la future position sociale des apprenants.

Rarement basé sur un seul facteur, le décrochage scolaire est au contraire la résultante d'une accumulation d'éléments plus ou moins personnels ayant perturbé le jeune dans sa scolarité. Il est donc important de connaître les autres facteurs pouvant conduire le jeune à décrocher et il est évident que la non réussite scolaire reste le point d'orgue de ce phénomène (Fortin et al. 2004).

3.2 *L'échec scolaire, élément central au décrochage*

Ce terme apparaît pour la première fois dans les écrits de Bourdieu et Passeron au milieu des années soixante. Mais ce n'est qu'à partir de 1980 que les politiques s'empareront du sujet et tenteront de pallier le déficit socioculturel en proposant diverses solutions destinées à aider les enfants d'immigrés, les enfants du voyage et les élèves en difficultés¹⁶. Depuis, la définition de ce terme s'est quelque peu assouplie et s'est associée au phénomène de décrochage scolaire. D'ailleurs beaucoup d'auteurs rejoignent Fortin et al. (2004) sur le fait que l'échec scolaire est le point d'orgue du décrochage scolaire. Bonnéry (2007) tend même à dire que les difficultés scolaires peuvent intervenir dès le primaire bien en amont du phénomène de décrochage. Cependant, souvent bien encadré et bien accompagné, l'élève en difficulté n'y développe pas réellement les « symptômes » propres au décrochage. Ce n'est qu'à son arrivée au collège que tout se produit, en étant plus en autonomie il se retrouve confronté à lui-même et à ses lacunes. Commencera alors un processus de dévalorisation,

¹⁵ PEILLON Vincent. Projet de réforme de l'école : la lutte contre le décrochage scolaire. RTL, décembre 2012, interview radiophonique [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.rtl.fr/emission/rtl-et-vous/voir/vincent-peillon-repond-aux-auditeurs-de-rtl-7755418959>>. (Consulté le 4 décembre 2012)

¹⁶ TENNE Yannick. L'éducation inclusive, c'est donner sa chance à chacun. *Vousnousils*, 13 décembre 2011, [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.vousnousils.fr/2011/12/13/interview-yannick-tenne-518223>>. (Consulté le 7 décembre 2012)

son estime de soi se dégradera (Riard et Wallet, 2007, p. 97), au point qu'il préférera se protéger en se mettant en situation de décrochage soit :

- en développant des problèmes de comportement, dans l'espoir de se faire exclure ;
- en pratiquant de plus en plus fréquemment l'absentéisme (Bernard, 2011).

Cette corrélation entre le niveau scolaire en école primaire et le décrochage scolaire au lycée est clairement chiffrée dans le rapport du haut conseil de l'éducation (2008, p. 10) :

- dans le primaire, 60% des élèves ont des résultats très satisfaisants, 25% ont des acquis fragiles, 15% ont des difficultés sévères ;
- dans le secondaire, 64% des élèves ont un niveau baccalauréat, 20% un diplôme de niveau V, et 16% ont quitté l'école sans diplôme.

Comme Bonnéry le suggère, ces difficultés scolaires peuvent être directement liées à l'origine ethnique des élèves. Trouvant difficilement leur place dans un système scolaire normalisé qui ne reprend pas leurs codes culturels et langagiers, les jeunes immigrés ne s'intègrent pas au groupe classe, n'identifient pas les attentes scolaires et se mettent en situation d'échec. Pour Bernard (2011) c'est à l'école d'aider le jeune à résoudre ce conflit, car l'écart entre ce qu'il apprend à l'école et ce qu'il vit au sein de sa famille est souvent trop important pour qu'il le résolve lui-même.

Vient ensuite le fait des capacités scolaires de l'apprenant. Dans leur article, Fortin et Picard (1999) nous parlent de certains jeunes qui sont soit plus lents, soit moins réceptifs aux enseignements et qui nécessiteraient un suivi personnalisé, mais qui hélas se retrouvent :

- soit face à un enseignement qui va trop vite pour eux et qu'ils n'ont pas le temps d'assimiler ;
- soit dans un groupe classe bien trop important en terme d'effectif, pour que l'on s'occupe spécialement d'eux¹⁷ ;
- soit les deux à la fois.

Si l'on se base uniquement sur les difficultés scolaires et les situations sociales pour repérer un décrocheur potentiel, bon nombre d'élèves en processus de décrochage resteront non identifiés

¹⁷ Conseil national des villes. Loi : prévention de la délinquance de mars 2007. CNV, mars 2009, p. 27-30 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Prevention_delinquance_-_def_28_mars_cle11b53a.pdf>. (Consulté le 08-11-2012).

jusqu'au jour où ils quitteront le système scolaire. D'ailleurs, les difficultés scolaires peuvent être la résultante de nombreux autres facteurs.

3.3 Les autres facteurs favorisant le décrochage scolaire

Bon nombre d'articles nous présentent d'autres causes conduisant l'élève à s'inscrire dans un processus de décrochage scolaire. Fortin et al. (2004), les classent en trois domaines :

- des facteurs personnels ;
- des facteurs familiaux ;
- des facteurs scolaires.

C'est avec cette classification que nous allons lister de manière non exhaustive les facteurs les plus récurrents.

3.3.a Des facteurs personnels

Dans cette catégorie nous trouverons :

- **Des problèmes comportementaux** amenant le jeune à être sanctionné si ces derniers sont à l'encontre du règlement intérieur de l'établissement. À force de sanctions répétées, l'élève se mettra en posture de décrochage. C'est ce que Bernard (2011) nomme comme étant du décrochage par abandon volontaire.
- **L'incapacité à s'intégrer** dans le groupe classe faute d'habileté relationnelle.
- **Des problèmes de délinquance**¹⁸.
- **Des troubles personnels**, comme la dépression qui hélas, étant intériorisée est très difficilement détectable par le corps enseignant. Cependant Fortin et al. se demandent à juste titre, quel est le poids de la dépression dans le décrochage scolaire et vice et versa.
- **La surestime de soi**, facteur conduisant l'élève à réfuter les règles de vie de classe et le règlement intérieur de l'établissement où il est scolarisé. Cela le conduira à s'exclure du système scolaire petit à petit, au fil des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi définitif (Fortin et Picard, 1999).
- **La sous-estime de soi** qui entraîne l'élève dans un cercle vicieux de dévalorisation qui le conduira à la démotivation et au décrochage scolaire.

¹⁸ KEPEL Gilles. Banlieue de la République, résumé. Institut Montaigne, octobre 2011, p. 18-22 [en ligne]. Disponible sur <http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/banlieue_republique_resume_institut_montaigne.pdf>. (Consulté le 22-11-2012)

- **L'absence de motivation** très présente chez l'élève qui a des difficultés d'apprentissages. Ce concept sera, par la suite, plus amplement développé au vu des hypothèses qui seront étudiées.

3.3.b Des facteurs familiaux

Dans cette catégorie nous trouverons en plus du facteur social abordé plus haut :

- **La non implication de la famille.** De nombreux élèves ne se sentent pas assez soutenus par leur environnement familial. Seuls à la maison face à leurs difficultés et à leurs devoirs, ces élèves préféreront battre en retraite.
- **Le besoin d'argent**, poussant le jeune à se déscolariser en vue de trouver un travail et d'avoir un revenu soit dans le but d'aider la famille, soit afin de pouvoir quitter le foyer.¹⁹
- **Les jeunes subissant des violences domestiques** et préférant se désocialiser plutôt que d'en parler, ce qui les amènera au décrochage scolaire. Il y a aussi, pour ce cas, ceux qui prendront la mauvaise note attribuée par le professeur comme une véritable violence et injustice comme ce qu'ils vivent à la maison, et là aussi préféreront fuir ce système éducatif qui leur paraît hostile.

3.3.c Des facteurs scolaires

Il est ici aisé de répertorier :

- **Une mésentente relationnelle avec l'enseignant.** Cela peut apparaître dès l'école primaire. Au moment où, dans sa scolarité, l'élève ne répondra pas aux exigences de l'enseignant, ce dernier le catégorisera comme étant en difficulté. Et si cet élève se trouve face à un enseignant ne lui apportant pas son soutien, il fera très vite le constat que l'école lui est hostile et entrera progressivement dans un processus de retrait le conduisant au décrochage scolaire (Bernard, 2011). Cela peut également intervenir en collège ou lycée, mais dans une moindre mesure, puisque l'élève est face à une équipe pédagogique et non face à un seul enseignant.
- « **L'effet maître** », comme le nomme Duru-Bellat (2002), est également très important. Si l'enseignant peut favoriser les apprentissages lorsqu'il est convaincu du potentiel de ses élèves, il peut aussi amener certains élèves à échouer. Cela est souvent dû au stéréotype que l'enseignant se fait de l'élève idéal (sexe, origine, comportement...) censé réussir à

¹⁹ Éducation nationale. *Année scolaire 2012-2013 : dossier de rentrée – Dossier de presse – Vincent Peillon – Georges Pau-Langevin, 29 août 2012* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid61272/annee-scolaire-2012-2013-dossier-de-rentree.html#25>>. (Consulté le 14-10-2012).

l'école. De là, face à un public ne correspondant pas à son idée, il adaptera de manière inconsciente le niveau de son enseignement sans même se demander s'il ne sous-estime pas ses élèves. Et ces derniers pourront prendre du retard dans l'acquisition du socle commun, et ainsi être en échec scolaire au collège.

- **L'ennui scolaire**, soit parce que l'enseignant est lassant, soit parce que le jeune se désintéresse de l'école et participe moins aux activités scolaires, accorde peu d'attention aux cours ou bien encore passe moins de temps à faire ses devoirs²⁰.
- **Des problèmes d'harcèlement scolaire** se caractérisant par de la violence physique ou verbale répétée et conduisant le jeune à avoir une perte d'estime de soi, à entrer dans un processus de décrochage scolaire pour éviter ce harcèlement et dans les cas les plus extrêmes conduire le jeune à se désocialiser voire se suicider²¹.
- **Un absentéisme récurrent**. Cela peut être la résultante d'un des autres facteurs mais également un facteur à part entière. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation Nationale constate que ce phénomène concerne principalement les jeunes de lycées professionnels et serait lié à l'orientation scolaire qu'ils auraient suivie. Enfermés dans une orientation souvent contrainte ou mal préparée, ces élèves ne trouvent comme seule échappatoire que l'absentéisme récurrent.
- **L'orientation subie**. De très nombreux articles, comme l'enquête du CNV²² tendent à démontrer que le décrochage scolaire est très présent chez les élèves qui n'obtiennent pas leur vœu d'orientation. Bonnéry (2007) précise que l'orientation est un moment décisif dans le processus d'accomplissement de l'élève et de réussite scolaire. Et si ce dernier est entraîné dans une mauvaise voie d'orientation, il s'installera sûrement dans une situation de rupture scolaire que l'on pourrait qualifier d'involontaire. Mais quoiqu'il en soit l'absentéisme et le décrochage seront, à coup sûr, l'épilogue de cette situation. Nous reviendrons très largement sur ce point dans le deuxième chapitre de cette revue de littérature.

²⁰ Conseil national des villes. Loi : prévention de la délinquance de mars 2007. CNV, mars 2009, p. 27-30 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Prevention_delinquance_-_def_28_mars_cle11b53a.pdf>. (Consulté le 08-11-2012).

²¹ Académie d'Orléans. *Agir contre le harcèlement* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements_et_pedagogie/dispositifs_transversaux/agir_contre_le_harcelement/>. (Consulté le 06-12-2012)

²² Conseil national des villes. Loi : prévention de la délinquance de mars 2007. CNV, mars 2009, p. 27-30 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Prevention_delinquance_-_def_28_mars_cle11b53a.pdf>. (Consulté le 08-11-2012).

3.4 La motivation, facteur de décrochage scolaire lorsqu'elle est absente

Repérée comme étant de faible niveau, voir inexistante pour les élèves en situation d'échec scolaire, la motivation reste pourtant indispensable à l'acte d'apprendre. Il convient donc de lutter contre l'amotivation (Vianin, 2007, p.31) en essayant de comprendre tout ce qui gravite autour. Grâce à l'approche de Deci et Ryan (Vianin 2007, p.29) on distingue deux types de motivations :

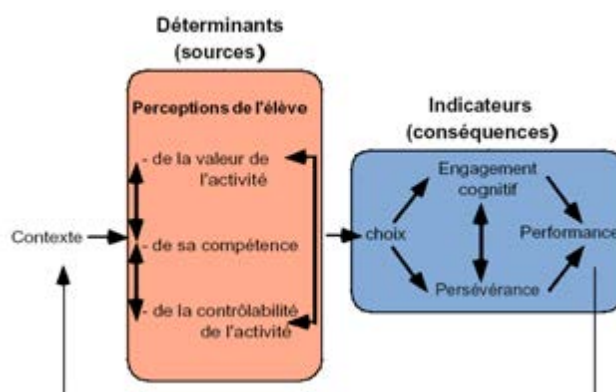
- la motivation intrinsèque : liée à des facteurs personnels dont le but est de nous amener à réaliser une activité de manière volontaire afin d'être satisfait et épanoui ;
- la motivation extrinsèque : liée à un ensemble d'éléments externes qui vont nous amener à réaliser une activité que nous n'avions à l'origine pas envisagée d'accomplir.

Ces deux motivations sont intimement liées et souvent interdépendantes car la réussite d'une activité liée à une motivation externe renforce l'estime de soi facteur de la motivation interne. Le distinguo entre ces deux motivations peut être renforcé par le sens de la motivation :

- **positive**, lorsque l'accomplissement d'une activité permet d'atteindre un objectif ;
- **négative**, lorsque celle-ci se destine à éviter un désagrément (sanction par exemple).

En contexte scolaire, la motivation se compose elle-même d'éléments intrinsèques et extrinsèques à l'élève. Viau (2009, p.14) préfère l'utilisation du terme « *dynamique motivationnelle* » : propre à l'élève qui est influencé par des facteurs personnels et relatifs à son environnement, l'incitant à « *choisir une activité, à s'y engager, et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre* » un but soit scolaire, soit social, soit futur vis-à-vis d'un projet à long terme.

Figure 3 : La dynamique motivationnelle, selon Viau



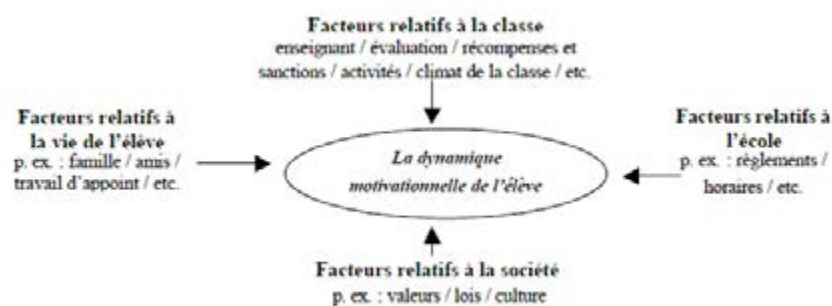
Source : european-mediaculture.org, 2012

Cette dynamique regroupe tout un ensemble de facteurs intrinsèques qui sont :

- l'intérêt et l'utilité, au travers la valeur de l'activité ;
- l'estime de soi, et l'estime de ses capacités et compétences à réaliser et réussir l'activité ;
- le sentiment d'autonomie et de contrôlabilité de l'activité proposée par l'enseignant qui devra laisser la juste liberté d'action à l'élève pour qu'il puisse se sentir maître de l'activité sans pour autant qu'il ne s'éloigne des apprentissages qu'il doit acquérir (Audouin et Nadot, 2006, p. 135) ;
- l'attention, la concentration et la curiosité, au travers de l'engagement cognitif ;
- et la persévérance afin de réussir à réaliser l'activité.

La deuxième représentation schématique que Viau propose, permet de distinguer les éléments extrinsèques affectant la dynamique motivationnelle de l'élève.

Figure 4 : Les facteurs extrinsèques à la dynamique motivationnelle, selon Viau



Source : Viau, *la motivation en contexte scolaire*, 2009

Ainsi on y distingue :

- Les facteurs relatifs à la vie de l'élève : avec entre autres la situation sociale, et l'environnement familial et amical qui sert de groupe de références au niveau de la motivation vis-à-vis de l'école.
- Les facteurs relatifs à la classe : avec le climat de classe, l'entente avec l'enseignant et les activités pédagogiques. Celles-ci tiennent une part importante dans la dynamique motivationnelle (Vianin, 2007), puisqu'elles sont facteurs extrinsèques mais également au centre des motivations intrinsèques à l'élève (Viau, 2009).
- Les facteurs relatifs à l'école : avec les obligations et les règles qui la régissent.
- Les facteurs relatifs à la société : avec les valeurs, les lois et la culture.

En analysant cette motivation, il est intéressant de constater que l'on y retrouve les mêmes facteurs que ceux pouvant favoriser le décrochage scolaire. Il y a donc un véritable lien entre ces deux notions, d'où l'intérêt de surveiller la dynamique motivationnelle de l'élève, annonciatrice, lorsqu'elle décline trop longtemps d'une amorce de décrochage scolaire.

4- Les outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire

Comme nous l'avons vu, les causes amenant un jeune au décrochage sont multiples et assez difficiles à déterminer. Et hélas, généralement lorsque l'équipe éducative réalise qu'un élève est en phase de devenir un décrocheur, le processus est déjà bien entamé, absentéisme ou troubles comportementaux sont déjà présents²³.

C'est justement dans l'optique d'identifier plus rapidement les décrocheurs et mieux les prendre en charge que diverses actions ont été mises en place et ceux, dès l'école primaire.

4.1 Les outils d'aide à la détection des décrocheurs

Afin de repérer, dès les prémices du décrochage, ces élèves susceptibles de quitter le système scolaire, divers outils ont été mis en place. Parmi les plus utilisés, on peut citer :

- **Les PPRE** : Programmes Personnalisés de Réussite Éducative. Ce dispositif, destiné aux élèves d'école primaire et de collège, a pour but d'étudier les cas d'élèves n'arrivant pas à atteindre le niveau d'exigence du socle commun, afin de mettre en place avec eux des situations d'aide.
- **LYCAM** : Ce questionnaire s'intitulant « Le lycée ça m'intéresse » est destiné aux classes de seconde et de première année CAP. Mis au point au Canada, son objectif est de repérer les élèves potentiellement décrocheurs, afin de pouvoir agir en amont du décrochage.

²³ Ministère de l'éducation nationale. Le Décrochage scolaire – Aperçu des dispositifs et actions en France, *Rapport*, 22 septembre 2009, p. 1-25 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.decrochagedesjeunes.adequatcom.fr/wp-content/uploads/2010/03/decrochage-jeunes-autres-initiatives-en-france.pdf>>. (Consulté le 14-10-2012).

4.2 Les actions mises en place intervenant durant la scolarité

LES ACTIONS EN PRIMAIRE	
Aide individualisée	<i>Obligatoire dès la maternelle</i>
Accompagnement éducatif	<i>Ce dispositif vient compléter l'aide individualisée. Il se base sur le volontariat et propose en fonction des demandes de l'élève des séances pouvant aller jusqu'à deux heures en fin de journée, quatre fois par semaine, tant que l'élève en éprouve le besoin. L'encadrement se fait principalement par des enseignants.</i>
Stage de remise à niveau	<i>Proposé aux élèves de CM1 et CM2 pendant les vacances scolaires, les mercredis et les samedis</i>
Programme Éclair	<i>Programme destiné aux écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite. A la rentrée 2012, 2 189 écoles et 339 établissements du second degré étaient concernés par ce dispositif. Le but est de favoriser l'égalité des chances via la création d'un climat scolaire propice à la réussite de tous les élèves. Cela passe par une stabilité des équipes pédagogiques, la mise en place de pédagogies actives et innovantes, et l'organisation d'un travail en réseau entre écoles et collèges pour un meilleur suivi des élèves.</i>
L'éducation inclusive	<i>Au départ mise en place pour les enfants handicapés, l'éducation inclusive est aujourd'hui prônée par plusieurs chercheurs pour lutter contre l'échec scolaire auprès des élèves immigrés, les enfants du voyage, et les jeunes en difficulté scolaire. Le but est d'inclure dans le système éducatif classique, ces élèves en leur offrant des chances égales à l'éducation. Cela passe par des actions de valorisation, de participation active, de réduction d'obstacle aux apprentissages...</i>
LES ACTIONS AU COLLÈGES	
Aide au travail personnel	<i>S'adresse aux élèves de sixième.</i>
SEGPA et EREA	<i>Ce dispositif est proposé aux jeunes ayant des difficultés scolaires et / ou des troubles de la conduite et du comportement, et dont les actions classiques n'ont pas suffi à les aider. La formation SEGPA leur proposera dès la quatrième de combiner un enseignement général de collège et professionnel. Un minimum de deux métiers leurs seront présentés.</i>
Classe de découverte professionnelle	<i>Classe destinée aux élèves en échec scolaire où ils pourront être durant trois ou six heures par semaine en formation professionnelle.</i>
CLIPA	<i>Classe d'Initiation Préprofessionnelle en Alternance. Ce dispositif est presque identique à celui de la SEGPA. La principale différence se fait au niveau du partenariat, au lieu d'être collège-lycée professionnel, il est d'ordre collège-entreprise, et fonctionne donc sous le principe de l'apprentissage.</i>
Internat d'excellence	<i>Fonctionne sur la base du volontariat, où le jeune demande à intégrer ce dispositif car il est conscient que son environnement social et familial est néfaste à sa réussite scolaire.</i>
Médiateurs de réussite scolaire	<i>Ces postes créés en 2008 ont pour but de participer à la lutte contre l'absentéisme et le renforcement des liens parents-institut scolaire.</i>
Parcours de découverte des métiers et formations (PDMF)	<i>Cette action permet aux élèves de découvrir divers métiers afin qu'ils puissent mieux s'orienter après la troisième, mais également à l'issue du baccalauréat. L'intégralité des informations cumulées par l'élève de la cinquième à la terminale est conservée dans un webclasseur qui le suivra durant l'intégralité de sa scolarité, permettant de retracer l'ensemble de ses activités, expériences et sentiments. En classe de cinquième, des visites d'entreprises et des rencontres avec les professionnels sont organisées. En quatrième : l'élève passe une journée en lycée, CFA et lycée professionnel. En troisième : des visites de forums, des séquences d'informations, et un stage d'observation sont organisés. Le but étant que durant ces trois années de collèges, l'élève est en tout dix jours au contact des entreprises.</i>
Partenariat école-entreprise	<i>Cette action permet de mettre les élèves en cours de décrochage en contact avec le milieu professionnel afin de les rattacher en troisième à une formation de type DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance).</i>
PARI	<i>Pôle d'Accueil et de Remobilisation Interne. Mise en place dans des collèges de Bordeaux cette action permet au jeune en difficulté scolaire de participer à différentes formations à l'orientation, avec des recherches d'informations, de documents, afin de placer le jeune en position d'acteur vis-à-vis de son orientation.</i>

On peut également cité des actions mises en place dans différents collèges	Atelier de communication et d'estime de soi Sept semaines de stage en entreprise Conseils de classe ouverts à tous les élèves
On retrouve aussi	L'éducation inclusive L'accompagnement éducatif Stage de remise à niveau Programme Éclair

LES ACTIONS AU LYCÉE	
Accompagnement personnalisé	<i>Destinée aux élèves de baccalauréat, cette aide obligatoire de deux heures par semaine permet aux élèves de remédier à leurs lacunes en fonction de leurs besoins.</i>
Les stages passerelles	<i>Mis en place afin de permettre à l'élève de suivre une initiation dans un domaine totalement différent de celui où il se trouve. Le but étant de corriger une erreur d'orientation et ainsi permettre au jeune de rallier une formation correspondant mieux à ses envies.</i>
Partenariats	<i>Qu'ils soient entre écoles, entre écoles et collectivités, ou entre écoles et associations, Vincent Peillon souhaite qu'ils se développent dans le but de proposer une multitude de recours possibles à la réintégration des décrocheurs.</i>
Préparations à la poursuite d'études	<i>Mieux préparer les élèves de baccalauréat professionnel à intégrer des études supérieures dans le but qu'ils ne décrochent pas une fois en BTS.</i>
PDMF	<i>C'est la continuité du PDMF commencé au collège. En classe de seconde, l'élève choisit deux enseignements pour découvrir les champs disciplinaires qui y sont attachés afin de peaufiner son orientation en classe de terminale et en enseignement supérieur. En classe de première, l'élève passe une journée en université, IUT, STS ou CPGE. Enfin, en classe de terminale des interventions post-bac sont organisées. Tout au long de ces années lycée, l'élève synthétise ses expériences dans son webclasseur.</i>
Entretien personnalisé	<i>Cet outil mis en place sur les premières années de CAP et les secondes professionnelles permet aux professeurs principaux de mieux comprendre le projet professionnel des élèves dont ils ont la charge, et ainsi de mieux les orienter dans les poursuites d'études et éviter le décrochage par orientation subie.</i>
GAIN	<i>Groupe d'Aide à l'INsertion. Ce dispositif met en place une aide personnalisée alliant des partenaires internes et externes au lycée, afin d'offrir le plus de chances possible à l'élève décrocheur de s'insérer socialement et professionnellement.</i>
On retrouve aussi	Médiateurs de réussite scolaire L'éducation inclusive Le programme Éclair Stage de remise à niveau Internat d'excellence

4.3 Les actions proposées aux jeunes ayant quitté le système scolaire

Divers dispositifs sont également mis en place une fois que le jeune a quitté le système scolaire, car rappelons que l'État a l'obligation de suivre, de gérer et de tout mettre en œuvre pour former les adolescents de moins de 18 ans n'ayant pas de diplôme. Voici quelques dispositifs mis en place :

- **MOREA** : module de repréparation d'examen par alternance. Destiné aux élèves ayant échoué à leur examen et souhaitant le repasser sans pour autant réintégrer une structure scolaire.
- **SIO** : Session d'Information et d'Orientation. Lieu d'écoute et de dialogue à destination des jeunes sans projet professionnel.

- **CIPPA** : Cycle d'Insertion Professionnel Par Alternance. Destiné aux adolescents de plus de 16 ans afin qu'ils fassent un point sur leurs acquis, capacités et intérêts, dans le but de réintégrer une formation professionnelle par alternance qui leur conviendra.
- **Le service civique** : celui-ci s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans détenant ou non une formation qualifiante et désirant s'engager pour six ou douze mois dans une mission d'intérêt général.
- **Le réseau Nouvelle Chance** associé au **PSAD** : Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs. Ce dispositif, liste la totalité des décrocheurs et regroupe l'ensemble des acteurs de la formation, de l'insertion et de l'orientation. Son rôle est donc de pouvoir mettre en relation les décrocheurs et les différents partenaires, que sont les lycées, les CIO (centre d'informations et d'orientation), les Greta mais également :
 - o **MGI** : Mission Générale d'Insertion. Élément central de ce réseau, son rôle est de prévenir les décrochages mais également de motiver les décrocheurs de plus de 16 ans à réintégrer une formation qualifiante après avoir travaillé sur un projet d'orientation.
 - o **La mission locale** : plateforme d'aide à l'insertion professionnelle ou à l'intégration d'une formation professionnelle pour les décrocheurs âgés de 16 à 26 ans.
 - o **Lycée « nouvelle chance »** : destiné aux élèves décrocheurs âgés de 18 à 26 ans, ces lycées ont pour finalité de proposer des formations qualifiantes en alternance.

4.4 Les actions réfléchies par l'État ou en cours de mise en place

Le Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI) permet actuellement d'élaborer une liste précise des élèves décrocheurs. Toutefois, il ressort que malgré les actions déjà existantes, le nombre de jeunes réintégrant une formation est insuffisant. C'est donc dans l'optique de renforcer les dispositifs en cours que le gouvernement propose diverses actions :

- Modification des rythmes scolaires, dans le but de faciliter les apprentissages.
- Création d'un continuum formation-emploi offrant une formation avec promesse d'embauche à de jeunes décrocheurs.
- Création d'un réseau entre les différents acteurs du système éducatif et les entreprises afin de mieux informer les jeunes sur les débouchés professionnels et éviter les

orientations subies, fabriques de décrocheurs²⁴. Vincent Peillon conseille également de renforcer la portée du stage de découverte de troisième en mettant l'élève face aux métiers dès la sixième, grâce encore une fois, à ces divers partenariats.

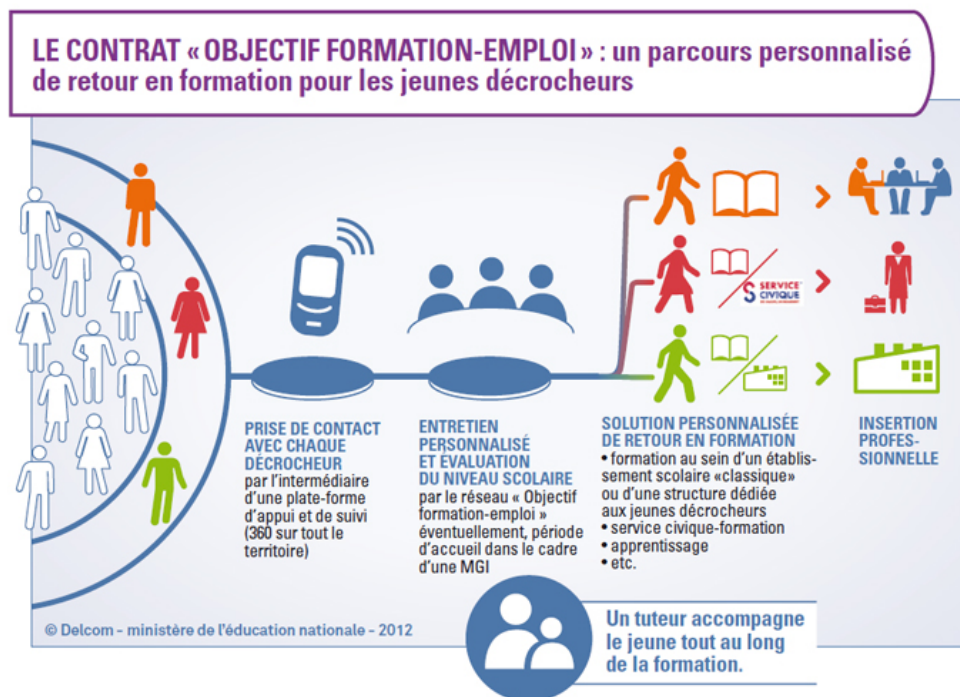
- Mise en place de formations en entreprises auprès d'enseignants accomplissant la mission de professeur principal en classe de troisième, afin de mieux les sensibiliser aux divers métiers existants dans leur région, et limiter les orientations subies.
- Mettre en place la scolarité obligatoire dès deux ans afin de lutter contre les inégalités scolaires et réduire les écarts culturels et langagiers favorisant à long terme les échecs scolaires comme le souligne Bernard (2011) et la circulaire Peillon de Janvier 2013²⁵.
- La Cour des comptes préconise que l'orientation se fasse en fin de seconde, et non plus en fin de troisième, afin que l'élève ait déjà fait une année de lycée avant de se prononcer vers une voie d'orientation, et également afin de lui laisser une année de plus pour atteindre parfaitement les objectifs du socle commun²⁶. Cette idée pourrait se coupler à celle d'augmenter l'âge limite de la scolarisation obligatoire à 17 ans versus 16 ans actuellement, afin que les sorties d'études en fin de troisième diminuent et que l'élève inscrit dans un nouveau cycle au lycée soit moins tenté de se déscolariser. Cette mesure a déjà été mise en place en Belgique, Hongrie et Angleterre (Bernard, 2011).
- Mise en place du dispositif « Objectif formation-emploi »²⁷ qui complétera le travail des 360 plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs mises en place sur tout le territoire.

²⁴ Les échos.fr, CORBIER Marie-Christine, DUPONT Stéphane, FREYSSINET Elsa. *Interview de Vincent Peillon : « il faut faire découvrir l'entreprise et les métiers dès la sixième » le 02 octobre 2012*. Disponible sur : <<http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202302353435-vincent-peillon-il-faut-faire-decouvrir-l-entreprise-et-les-metiers-des-la-sixieme-368250.php>>. (Consulté le 11-11-2012)

²⁵ Éducation.gouv.fr. *BO n°3 du 15 janvier 2013, accueil en école maternelle* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?pid_bo=28899>. (Consulté le 21-01-2013)

²⁶ Le monde. *La Cour des comptes préconise l'orientation de tous les élèves en seconde* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/education/article/2012/12/12/la-cour-des-comptes-preconise-l-orientation-de-tous-les-eleves-en-seconde_1805275_1473685.html>. (Consulté le 13-12-2012)

²⁷ PEILLON Vincent. Séminaire sur le dispositif « Objectif formation-emploi ». *Ministère de l'éducation nationale*, 4 décembre 2012, p. 1-17 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid66441/lancement-du-dispositif-objectif-formation-emploi-pour-les-jeunes-decrocheurs.html>>. (Consulté le 15 décembre 2012)

Figure 5 : Schéma présentant le dispositif du ministère de l'Éducation nationale

Source : ministère de l'Éducation nationale, 2012

Ce dispositif aura pour actions :

- o la création de postes de référents établis dans les établissements les plus touchés par le décrochage scolaire et dont le but sera d'identifier les élèves entrés dans un processus de décrochage ;
- o d'entrer en contact avec les décrocheurs afin de leur proposer un entretien personnalisé qui permettra d'analyser leur niveau scolaire et de leur proposer un contrat d'engagement leur permettant un retour en formation avec l'aide d'un tuteur ;
- o coordonner l'ensemble des lycées afin de répertorier les places laissées vacantes dans le but de les proposer aux jeunes décrocheurs²⁸
- o « armer » les établissements scolaires d'un catalogue recensant l'ensemble des actions pouvant être mises en place pour lutter contre le décrochage scolaire ;
- o proposer un service civique-formation en partenariat avec le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, et l'agence du service civique. Cette action aura pour but d'aider les jeunes

²⁸ PEILLON Vincent. Projet de réforme de l'école : la lutte contre le décrochage scolaire. RTL, décembre 2012, interview radiophonique [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.rtl.fr/emission/rtl-et-vous/voir/vincent-peillon-repond-aux-auditeurs-de-rtl-7755418959>>. (Consulté le 4 décembre 2012)

décrocheurs à se réinsérer dans une société qui les a marginalisés en leur proposant une formation couplée à des missions d'intérêt général.

- o la mise en place via l'Onisep, d'un site Internet permettant aux jeunes de trouver les établissements offrant la formation qu'ils recherchent. Sur ce même site, un service de tchat avec un conseiller d'orientation sera proposé.

Au travers des solutions proposées, un élément paraît surprenant. Beaucoup d'actions sont axées sur l'orientation et le projet professionnel. Or, comme nous avons pu le voir, l'orientation n'est pas le facteur le plus considéré par les auteurs d'articles académiques et d'ouvrages, qui parlent plus facilement de l'absentéisme et de l'échec scolaire comme éléments majeurs au décrochage. Pour autant, selon les dires de Vincent Peillon, la moitié des décrocheurs en lycée sont des jeunes que l'on aurait orienté par défaut dans des filières ne les intéressants pas²⁹.

Il me semble donc important d'approfondir ce point. D'aller plus loin sur le sujet de l'orientation et de mieux comprendre son rôle dans le décrochage scolaire lorsque celle-ci est subie.

Chapitre 2 L'ORIENTATION SCOLAIRE

1- État des lieux général de l'orientation en France

« Le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements, sur l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée dans les conditions définies à l'article L. 115-1 du code du travail et sur les professions fait partie du droit à l'éducation.

L'élève élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'établissement et de la communauté éducative, notamment des enseignants et des conseillers d'orientation, qui lui en facilitent la réalisation tant en cours de scolarité qu'à l'issue de celle-ci.

A cette fin, les élèves disposent de l'ensemble des informations de nature à permettre l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle. » Cet extrait provient de l'article 8 de la loi d'orientation établie en juillet 1989 et modifiée à différentes reprises. On y comprend clairement que c'est à l'élève de construire son projet d'orientation avec les moyens que l'Éducation nationale lui alloue. Hélas, d'après de nombreux auteurs, notre système d'orientation est loin d'atteindre cette « excellence ». Le ministère lui-même souhaiterait que l'orientation devienne active et ne soit plus

²⁹ibid

subie³⁰, comme le rapporte également Stevanovic (2008, p.13) en précisant que ce sentiment d'orientation subie est partagé par quatre élèves sur dix.

Complexe et difficile à gérer tant pour les équipes du système éducatif, que les élèves et leurs parents, l'orientation constitue pourtant une étape obligatoire pour tous les jeunes en fin de troisième, et est encore trop souvent l'élément déclencheur du processus de décrochage scolaire. Avec les décisions du Conseil européen prises en 2000 à Lisbonne et la stratégie « Europe 2020 », la France et l'Europe se doivent d'agir vite afin d'améliorer cette dernière, car le constat est inquiétant :

- les élèves ont une faible connaissance des formations et des débouchés professionnels qu'elles offrent ;
- les services liés à l'orientation sont mal coordonnés et offrent une information incomplète voire erronée sur les métiers ;
- l'accès à l'information et aux rouages de l'orientation ne sont pas connus de tous ;
- trop de jeunes subissent leur orientation, les conduisant par la suite à devenir des décrocheurs (Haut conseil de l'éducation, 2008) ;
- l'orientation est encore trop souvent vécue comme une sanction où la discrimination entre bons et mauvais élèves se fait par le type de lycée intégré³¹.

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs actions ont pourtant été amorcées, comme par exemple la mise en place du PDMF visant à sensibiliser les jeunes à leur orientation dès la sixième. Mais le « *mythe de l'orientation* »³² reposant sur l'idée que tout jeune sait ce qu'il veut faire dès le plus jeune âge et ce durant toute sa vie professionnelle, est difficile à briser. L'orientation, comme le précise Grelet (2005, p. 127) est un processus complexe reposant sur de nombreux facteurs extrinsèques et intrinsèques à l'élève qu'il faut prendre en compte en plus des faiblesses déjà énoncées. Loin d'une orientation pour la vie, le processus amorcé au collège n'est plus, dans notre société actuelle, qu'une amorce aux différents changements de carrières, formations et évolutions qui s'opéreront durant toute la vie professionnelle de l'élève³³. Prendre en compte cet élément

³⁰ PEILLON Vincent. Projet de réforme de l'école : la lutte contre le décrochage scolaire. RTL, décembre 2012, interview radiophonique [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.rtl.fr/emission/rtl-et-vous/voir/vincent-peillon-repond-aux-auditeurs-de-rtl-7755418959>>. (Consulté le 4 décembre 2012)

³¹ Le monde. La Cour des comptes préconise l'orientation de tous les élèves en seconde [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/education/article/2012/12/12/la-cour-des-comptes-preconise-l-orientation-de-tous-les-eleves-en-seconde_1805275_1473685.html>. (Consulté le 13-12-2012)

³² Institut Montaigne. L'orientation scolaire, clé de l'insertion professionnelle [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.institutmontaigne.org/desideespourdemain/index.php/2012/09/19/1065-lorientation-scolaire-cle-de-linsertion-professionnelle>>. (Consulté le 11-11-2012)

³³ Université de Sherbrooke. Guide pour l'information et l'orientation scolaire et professionnelle. Annexe 1 : L'approche orientante, contribution de théories et des études reliées au développement de carrière. *Rapport du groupe provincial de*

permet de comprendre l'importance d'offrir une orientation aux bases saines, en évitant l'écueil de l'orientation subie. Chaque jeune doit pouvoir s'insérer dans la société et réussir au mieux son ascension professionnelle et sociale. Entrée aujourd'hui dans la mise en place d'une éducation à l'orientation, on se rend compte combien cette dernière a évolué au fil des années.

2- Le fonctionnement de l'orientation

2.1 L'orientation d'hier à demain

Au XIXème siècle, les enfants, en fonction de la classe sociale de leurs parents, étaient dirigés vers deux formations :

- la première « primaire supérieure », réservée aux enfants des familles modestes ;
- la seconde « secondaire supérieure », réservée à la future élite.

A cette époque on ne parlait pas encore d'orientation mais seulement de filière. Il faudra attendre 1910 pour voir apparaître le mot « orientation » et 1922 pour qu'un décret axe cette dernière vers le placement des jeunes dans le commerce et l'industrie. On parle alors « d'orientation professionnelle » et ce terme perdurera, au gré des différentes réformes jusqu'à la fin des années cinquante. En 1959, avec la réforme Berthoin, le principe de l'orientation scolaire naît, permettant tout d'abord, aux élèves de s'orienter après le CM2. Puis avec la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans, le palier passe en cinquième où les élèves, en fonction de leurs aptitudes, ont le choix entre cinq filières au cursus plus ou moins long et plus ou moins manuel.

Il faudra attendre 1975, avec la réforme du collège unique, pour voir apparaître le cycle d'orientation en classe de troisième. Puis la loi d'orientation de 1989 et ses différents décrets nous ont conduits à l'orientation comme on la connaît aujourd'hui (Stévanovic, 2008, p.10).

Toujours en évolution, l'orientation pourrait bien se faire d'ici quelques années en fin de classe de seconde comme le suggère la Cour des comptes. Ainsi, cela permettrait de laisser plus de temps à l'élève pour construire son projet.

L'âge auquel intervient l'orientation n'est pas la seule variable ayant évolué durant ces dernières années. Les modes d'affectation et de recrutement des élèves dans les lycées ont également connu leur lot de modifications. Jusque dans les années quatre-vingt dix les recrutements se faisaient par commission d'affectation, où le lycée dans lequel souhaitait s'inscrire un élève, étudiait le dossier

soutien, septembre 2002, annexe 1 [en ligne]. Disponible sur : http://gpsao.educ.usherbrooke.ca/documents/iosp_annexe_1.pdf. (Consulté le 02-11-2012)

scolaire de ce dernier et décidait ou non de le convoquer à un entretien digne des entretiens d'embauches en entreprise. Depuis, le système a évolué, et l'informatique a supplanté l'humain dans une majeure partie de l'affectation.

2.2 Les mécanismes de l'orientation

C'est bien avant la classe de troisième que les élèves franchissent leur premier palier vers l'orientation au lycée. Dès la classe de cinquième ou quatrième, près de 10% des élèves seront, faute de non acquisition du socle commun, dirigés vers les classes de quatrième et troisième spécifiques (SEGPA, d'insertion, PVP...). Pré-orientés vers l'enseignement professionnel, il leur sera quasi impossible d'intégrer un cycle général, même si les résultats en fin de scolarité au collège sont plus que convenables³⁴, alors qu'un élève sortant de troisième générale, aura le choix de se diriger vers l'enseignement général ou professionnel. A titre d'information, en 2006, 96,8% des élèves de troisièmes spécifiques ont intégré des LP. Duru-Bellat (2002) appuie ce constat en le liant directement à l'origine sociale de l'élève, et constate, tout comme le Haut conseil de l'éducation (2008, p.10), que cette pré-orientation vers l'enseignement professionnel se fait ressentir dès le primaire. Les enfants de milieu social défavorisé ont, faute d'accompagnement scolaire à la maison et de différences culturelles, un niveau scolaire moins élevé qui les conduira à intégrer les classes spécifiques au collège. L'orientation subie est donc de principe pour ces écoliers, qui placés dans ces troisièmes spécifiques n'auront d'autres choix que de découvrir les champs professionnels restreints qui y sont proposés, et seront orientés, à fortiori, vers ces mêmes filières à l'issue du collège, sans que l'on ait pris la peine d'étudier avec eux d'autres solutions d'orientation.

Les élèves issus de général, eux, commenceront leur cycle d'orientation en classe de troisième. Durant toute cette année une fiche de vœux d'orientation circulera entre l'élève, ses parents et le collège. Cette année est rythmée par un calendrier contraignant :

- au milieu du premier trimestre l'élève doit préciser s'il souhaite intégrer un lycée général, technique ou professionnel, ou partir en apprentissage ;
- le conseil de classe se prononce sur cette première orientation et invite les parents à revoir le projet de leur enfant lorsque celui-ci n'est pas recevable ;
- en mars-avril, la fiche de vœux doit être complétée en précisant cette fois trois vœux, avec pour chacun d'eux la filière et l'établissement souhaité ;

³⁴ MEUNIER Olivier. Orientation scolaire et insertion professionnelle, approche sociologique. *INRP*, septembre 2008, Les dossiers de la veille, p. 1-71 [en ligne]. Disponible sur : <<http://signalee.educagri.fr/wp-content/uploads/2011/10/dossier-orientation-scolaire-et-insertion-professionnelle.pdf>>. (Consulté le 5 décembre 2012)

- le conseil de classe du deuxième trimestre émet un avis vis-à-vis de cette fiche, et à nouveau, quand l'avis est négatif, demande à la famille de peaufiner le projet de leur enfant ;
- enfin, en juin, à l'issue du troisième trimestre, le conseil de classe présidé par le chef d'établissement prend une décision finale d'orientation.

Il est important de noter que cette décision peut aller à l'encontre de la fiche de vœux de l'élève. Les parents dans ce cas pourront alors contester en faisant appel de la décision. Dans une enquête publiée en 2005, sur 13 120 jeunes sondés, 27% déclaraient avoir essuyé un refus de leurs vœux d'orientation par le conseil de classe (Stévanovic, 2008). Seulement, d'après Meunier³⁵, seul deux familles sur cinq font appel de la décision d'orientation, et bien souvent en espérant obtenir un passage en lycée général voire technologique, plutôt qu'en lycée professionnel comme le propose le collège. En 2012, cette situation concernait 15 000 des 60 000 familles ayant subi une décision d'orientation. Et seulement 30% de ces 15 000 familles ont vu leur situation être révisée³⁶. Cela met en évidence un véritable problème de valorisation de la voie professionnelle, mais nous aurons l'occasion d'approfondir ce point.

Figure 6 : Cycle d'orientation au dernier trimestre de l'année de troisième



Source : Collège St Exupéry, Villiers le Bel, 2013

³⁵ ibid

³⁶ Le Figaro. L'orientation « subie » oppose parents et professeurs [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/04/09/01016-20130409ARTFIG00304-l-orientation-subie-oppose-parents-et-professeurs.php> (Consulté le 01 mai 2013)

A l'issue du dernier conseil de classe, la procédure d'orientation via Affelnet débute. Ce logiciel, basé principalement sur les résultats scolaires, gère automatiquement le fichier d'affectation des élèves. Les collègues renseignent les notes obtenues au diplôme national du brevet (DNB), et en fonction des vœux émis par l'élève, le logiciel peut coefficienter plus ou moins fortement les différentes matières et prendre en compte diverses notes bonus (avis du CIO, du proviseur, handicap de l'élève, redoublement...). Le nombre de points obtenus permet au logiciel Affelnet d'établir une liste de classement, en précisant les admis, les listes complémentaires et les ajournés. Les élèves se voyant refuser leurs trois vœux devront passer au deuxième voire troisième tour d'affectation en précisant des souhaits d'orientation par rapport aux places vacantes dans les lycées.

3- Processus de construction de l'orientation chez l'apprenant

3.1 Construction autour d'une logique cognitive

La connaissance de soi est une partie déterminante dans le processus de construction de l'orientation. Plus tôt le jeune apprendra à se connaître, plus tôt sa maturité vocationnelle sera construite. L'université de Sherbrooke précise, dans l'un de ces rapports, que l'élève passe par trois stades de maturité :

- vers 11 ans, il est dans les choix utopiques et fantaisistes ;
- entre 11 et 17 ans, il est dans des choix provisoires ;
- après 17 ans, il est face à des choix réfléchis et construits.³⁷

Au fil de ces années, il construira également son affirmation identitaire. Cette dernière aura un impact quant à l'orientation future (Vouillot, 2007), car en faisant tel ou tel choix d'orientation l'élève mesurera son degré de conformité aux normes de la société, et à ses groupes de références. Cela le conduira par exemple, à faire des choix d'orientation sexués, sans aucune autre logique d'orientation que celle de s'affirmer en tant qu'homme ou femme. Vouillot, a conduit une étude en 2011, il en ressort pour la France, que si près d'un tiers des garçons intègre une formation professionnelle, cela ne concerne qu'un quart des filles. Ce constat est encore plus grand au vu des 78% de garçons inscrits en lycée professionnel, qui sont dans des formations de production, contre 88% des filles qui s'orientent dans les secteurs du service. Voulant correspondre à l'image de leurs

³⁷ Université de Sherbrooke. Guide pour l'information et l'orientation scolaire et professionnelle. Annexe 1 : L'approche orientante, contribution de théories et des études reliées au développement de carrière. *Rapport du groupe provincial de soutien*, septembre 2002, annexe 1 [en ligne]. Disponible sur : http://gpsao.educ.usherbrooke.ca/documents/iosp_annexe_1.pdf. (Consulté le 02-11-2012)

pairs, les jeunes n'hésitent pas à mettre de côté, dans leur choix d'orientation, plusieurs pans de formations qui portent l'image du sexe opposé.

Figure 7 : La part des femmes dans le secteur industriel en 2004

	Effectifs	Part des femmes
		(en %)
Non diplômé	123 000	36
CAP ou BEP	127 000	40
<i>Tertiaire</i>	<i>58 000</i>	<i>77</i>
<i>Industriel</i>	<i>69 000</i>	<i>10</i>
Baccalauréat	177 000	50
<i>Professionnel ou technologique tertiaire</i>	<i>83 000</i>	<i>70</i>
<i>Professionnel ou technologique industriel</i>	<i>52 000</i>	<i>11</i>
<i>Général</i>	<i>42 000</i>	<i>61</i>

Source : Extrait de tableau du Céreq - Génération 2004 à trois ans, 2008

3.2 Autres facteurs intrinsèques à l'élève influents sur l'orientation

3.2.a L'évaluation des compétences

La capacité à évaluer ses compétences et à déterminer ses choix influe également sur la construction du projet d'orientation de l'élève. Tous n'arrivent pas en troisième avec le même niveau de d'aboutissement de leur projet, et cela influera directement leur parcours d'orientation³⁸ qui pourra être :

- **Linéaire** : lorsque l'élève a clairement déterminé son projet et ne rencontre aucun obstacle pour y arriver. Nous sommes alors face à un élève qui a su correctement classer ses choix, en fonction de ses passions et idées, et évaluer ses compétences pour mesurer la faisabilité de son projet.
- **Souple** : lorsque l'élève devra remanier son projet un peu trop ambitieux vis-à-vis de ses capacités. L'élève gardera cependant un axe d'orientation proche de celui initialement déterminé, car il souhaite pouvoir y mobiliser les mêmes compétences.
- **Chaotique** : faute de bonne estime de soi, l'élève éprouve beaucoup de difficultés à évaluer ses compétences et à faire des choix d'orientation. C'est celui qui risque le plus de s'orienter par défaut ou de subir son orientation.

³⁸ HUMANN Patricia. L'orientation scolaire vécue par les jeunes et leurs parents. *Union nationale des associations familiales (UNAF), pôle éducation formation loisir*, novembre 2009, p. 1-35 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.unaf.fr/IMG/pdf/resultats_detaillés_etude_quali_orientation_Unaf.pdf>. (Consulté le 07-11-2012).

- **Éclectique** : lorsque le jeune, réussissant dans différentes compétences, ne sait pas lesquelles retenir pour établir son projet d'orientation. Il aura besoin d'être guidé et conseillé.

3.2.b L'estime de soi

L'estime de soi est directement liée à cette évaluation des compétences, puisqu'elle favorise l'ambition, la motivation et la volonté de réussir. Les élèves développant une bonne estime d'eux ont une meilleure maîtrise de leurs compétences et une maturité vocationnelle plus élevée.³⁹

3.2.c Le niveau scolaire

Il est évident qu'un lien de causalité entre la réussite scolaire et l'orientation est présent. En fonction de ses capacités scolaires et de son niveau de maîtrise du socle commun, l'élève se régulera, où se fera réguler par le système quant à ses projets d'orientation.

3.2.d Le facteur âge

Critère impactant les décisions d'orientation, puisque plus l'enfant est jeune, plus il a de chance d'être orienté en filière générale.

3.3 Les facteurs extrinsèques à l'élève influents sur l'orientation

3.3.a La famille

La cellule familiale est très importante dans le processus d'orientation d'un élève, et ce à plusieurs niveaux.

A - Aide à la décision :

C'est la première source d'information à laquelle se référera l'élève. Dans une enquête du Céreq menée en 2004, sur 25 000 jeunes de la « génération 2001 », il ressort que 77,5% utilisent la cellule familiale pour obtenir des conseils d'orientation⁴⁰. Pour Humann⁴¹, les parents ont donc un véritable rôle de guide, dont le but sera d'écouter, rassurer, aider et conseiller. Cependant, même s'ils

³⁹ Université de Sherbrooke. Guide pour l'information et l'orientation scolaire et professionnelle. Annexe 1 : L'approche orientante, contribution de théories et des études reliées au développement de carrière. *Rapport du groupe provincial de soutien*, septembre 2002, annexe 1 [en ligne]. Disponible sur : <http://gpsao.educ.usherbrooke.ca/documents/iosp_annexe_1.pdf>. (Consulté le 02-11-2012)

⁴⁰ BERTHET Thierry, BORRAS Isabelle et al. Les choix d'orientation à l'épreuve du temps. *Céreq*, septembre 2008, Net.Doc n°42, p. 1-204 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/Les-choix-d-orientation-a-l-epreuve-du-temps>>. (Consulté le 25 novembre 2012)

⁴¹ HUMANN Patricia. L'orientation scolaire vécue par les jeunes et leurs parents. *Union nationale des associations familiales (UNAF), pôle éducation formation loisir*, novembre 2009, p. 1-35 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.unaf.fr/IMG/pdf/resultats_detaillés_etude_quali_orientation_Unaf.pdf>. (Consulté le 07-11-2012).

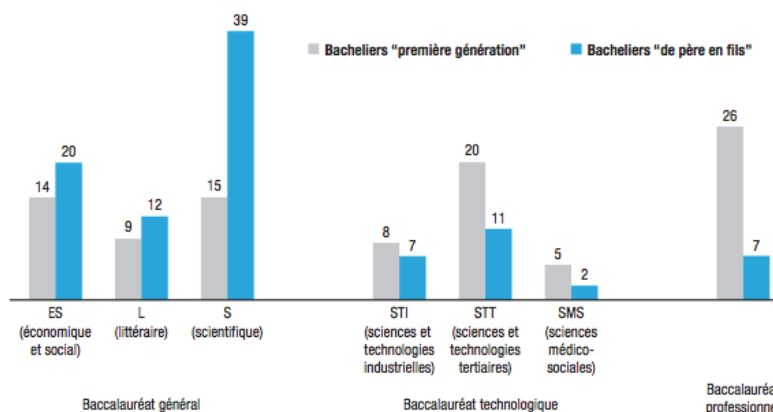
déclarent ne pas influencer le choix de leurs enfants, les parents adoptent un comportement de régulation quand leur progéniture décide de s'engager dans une voie qui, à leurs yeux, ne semble pas assez prestigieuse. Les parents profitent donc de leur piédestal pour faire valoir la valeur du diplôme et la hiérarchie des filières, et ce, d'avantage auprès des garçons que des filles bénéficiant de moins d'ambition de la part de leurs parents (Vouillot, 2007).

B - Le niveau scolaire de la famille

Toujours influencé par la cellule familiale, l'élève adaptera ses exigences d'orientation en terme de niveau de diplôme à ses référents. Ainsi, même avec des résultats scolaires comparables, le niveau d'orientation entre élèves varie en fonction du niveau de diplôme acquis par les parents. En fin de troisième, les enfants dont les parents sont cadres demandent quasiment tous à intégrer un lycée général, alors qu'à niveau scolaire égal, cette demande ne concerne que six enfants d'ouvriers sur dix (Haut conseil de l'Éducation, 2008, p.12). Cela s'explique principalement par le fait que les familles ayant peu de diplômes ont de plus fortes croyances en la valeur d'un diplôme professionnel court pour réussir à obtenir un métier. Cependant, Berthet et al. précisent à juste titre que les parents essayeront tout de même de faire atteindre à leur enfant un niveau d'étude supérieur au leur⁴². Ainsi, un ouvrier détenant un CAP, poussera son enfant vers un baccalauréat. Alors qu'un père bachelier s'efforcera de conduire son enfant vers des études supérieures. De ce fait, si en 1980, seul un jeune sur quatre allait en baccalauréat, aujourd'hui cela concerne deux jeunes sur trois. Il y a donc une élévation du niveau de diplôme conduisant à avoir des bacheliers de première génération dans certaines familles⁴³. Mais ces futurs bacheliers sont moins ambitieux que ceux issus d'une famille dont au moins l'un des deux parents est titulaire d'un baccalauréat.

⁴² BERTHET Thierry, BORRAS Isabelle et al. Les choix d'orientation à l'épreuve du temps. *Céreq*, septembre 2008, Net.Doc n°42, p. 1-204 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/Les-choix-d-orientation-a-l-epreuve-du-temps>>. (Consulté le 25 novembre 2012)

⁴³ CAILLE Jean-Paul, LEMAIRE Sylvie. Les bacheliers de « première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindre ambition ? *INSEE, France portrait social*, 2009, p. 171-193 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.collectif-passerelle.com/IMG/pdf/Les_bacheliers_de_premiere_generation_.pdf>. (Consulté le 02-11-2012).

Figure 8 : Répartition en % des bacheliers selon la série du baccalauréat

Source : DEPP Sies, 2002

C - La catégorie sociale de la famille

Les ambitions scolaires auront tendance à être plus modestes pour les enfants de familles populaires versus les enfants de CSP supérieure. L'accès aux différentes filières est donc implicitement conduit par une sorte d'auto-régulation sociale liée à des inégalités d'accès à l'information, et des contraintes d'ambition (Thélot, 2004). Comme nous avons pu le voir dans le point précédent, à niveau scolaire égal, les enfants de cadres souhaitent atteindre les études supérieures, alors que les enfants d'ouvriers non qualifiés se dirigeront vers des études plus courtes (Duru-Bellat, 2002) et les enfants d'agriculteurs et d'artisans auront un attachement plus profond aux formations professionnelles (Grelet, 2005). Ainsi Berthet note qu'un enfant d'ouvrier non qualifié a deux fois plus de chances qu'un enfant d'employé, et cinq fois plus de chances qu'un enfant de cadre d'aller en lycée professionnel, plutôt qu'en lycée général.

De manière générale concernant le facteur famille, on distingue donc comme une sorte d'héritage familial influençant l'élève dans ses choix d'orientation (Thélot, 2004).

3.3.b La situation géographique et l'offre de formation

Le facteur de la localisation d'habitation joue également un rôle dans le choix d'orientation. Il ressort d'une étude menée par le Céreq, qu'en zone rurale le diplôme de niveau V est le plus représenté, alors qu'en ville moyenne ce sera le diplôme de niveau IV, et le niveau d'études supérieures pour les villes les plus grandes.

L'offre de formation liée à la localisation géographique de l'habitat de l'élève influe sur les choix d'orientation de ce dernier. Car si les catégories sociales aisées peuvent se permettre d'envoyer, dans l'école qui convient, leur enfant afin de leur offrir la formation souhaitée, cela n'est pas

toujours le cas des familles plus modestes qui demandent à leur enfant de choisir une formation proche du lieu d'habitation (Berthet et al., 2008).

Le facteur ancrage régional, exprimé par Champellion (2008, p.44), intervient également à ce niveau. Fort de vouloir rester dans leur ville, voire dans leur quartier, certains élèves préféreront limiter leur projet d'orientation aux formations dispensées dans cet environnement proche, et ce, même si les formations proposées ne les satisfont pas pleinement. Cette immobilité spatiale est alors présentée comme étant un véritable frein à l'épanouissement scolaire de l'élève.

Au delà de ça, certaines régions, en fonction de leurs besoins professionnels, s'efforceront de développer certaines filières au détriment d'autres, limitant alors le choix de formations aux élèves (Haut conseil de l'Éducation, 2008).

Enfin, les zones rurales disposent d'un panel d'études moins large que celui des zones urbaines, limitant là encore l'offre de formation (Grelet, 2005).

3.3.c La hiérarchie des filières et l'image du lycée professionnel

La société véhicule une image hiérarchisée des différentes filières, avec à son sommet le baccalauréat général et les études supérieures, et à sa base les formations professionnelles elles-mêmes classifiées selon leur capacité à offrir une insertion professionnelle attrayante. Cette représentation est renforcée par l'image négative que l'enseignement professionnel possède à cause :

- du fait qu'il soit considéré comme une orientation sanction ;
- du fait que certains professeurs de collège utilisent l'image du LP comme menace d'orientation si l'élève ne se met pas au travail ;
- des parents s'imaginant que l'ensemble des enfants de collège ZEP iront en lycée professionnel, ce qui serait facteur de mauvais climat scolaire⁴⁴.

3.4 L'information, facteur extrinsèque d'aide à la prise de décision

Quelle soit visuelle, auditive ou manuscrite, l'information est une composante importante dans la prise de décision à l'orientation. Amiel et al. (2003, p. 617) reviennent dans leur article sur la maîtrise de ce concept et définissent l'information comme étant « *une connaissance nouvelle construite par un sujet humain suite au traitement de données provenant de son environnement et de lui-même* ».

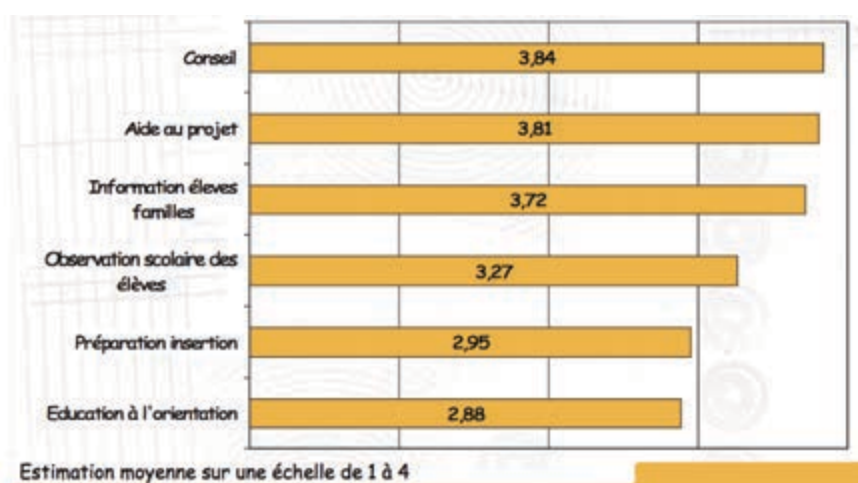
⁴⁴ BELLET Alain, GARNIER Michel, LEVEQUE Jean-Pierre, PERILLIER Jean-Louis. Les procédures d'affectation des élèves en filières professionnelles. *Rapport du ministère de l'éducation nationale*, décembre 2000, p. 1-61 [en ligne] Disponible sur : <<http://media.education.gouv.fr/file/98/2/5982.pdf>>. (Consulté le 06-12-2012)

L'information correspond donc à une réponse vis-à-vis d'une question qu'un individu se pose, et dont il se servira pour prendre une décision. L'information doit donc permettre aux élèves de mieux comprendre ce qui s'offre à eux en matière d'orientation et répondre à leurs diverses questions. Cependant, le besoin d'information n'est pas toujours identique d'un élève à l'autre. Certains considèrent même ne pas avoir de besoin d'information partant du postulat que leurs questions resteront sans réponse.

3.4.a Le rôle des conseillers d'orientation-psychologues

Dans le processus d'orientation il est logique de penser que l'information provient principalement des conseillers d'orientation-psychologues (COP). Le COP est inscrit dans une double démarche : celle de répondre aux interrogations de l'élève, mais également de faire émerger en lui des questions qui permettront, grâce à l'information trouvée, de mieux préparer et analyser le projet d'orientation de ce dernier.

Figure 9 : Les missions des conseillers



Source : CNAM et INTOP, *les activités professionnelles des COP*, 2004-2005

Dans une enquête du CNAM et de l'INTOP menée en 2004⁴⁵, 1 010 conseillers ont été interrogés sur leur métier, cela représente 21% des COP de France. Principalement présents en centre ville (56% versus 22% dans le péri-urbain, et 22% dans le rural), les COP travaillent principalement dans les CIO. Cela permet de mettre en avant le fait que c'est à l'élève d'aller chercher l'information et non à l'institut de la lui fournir de manière simple au sein du collège. D'ailleurs, lorsque les COP sont dans les collèges, c'est à dire uniquement durant 34% de leur temps de travail, les élèves n'ont que peu de temps pour en profiter. Intervenant en moyenne dans 1,46 établissements, ils ont environ 1 269

⁴⁵ CNAM et INTOP. Les activités professionnelles des conseillers d'orientation psychologue. *Acop*, 2004-2005, [en ligne]. Disponible sur : <http://acop-asso.org/index.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=59>. (Consulté le 01 décembre 2012)

élèves à gérer. Comparé aux résultats d'une enquête similaire menée en 1996, on s'aperçoit que ce temps de présence dans les collèges n'a absolument pas augmenté en dix ans, ce qui n'est pas le cas des demandes d'informations de la part des collégiens de plus en plus perdus dans les méandres des filières et cursus. Malgré le fait que les COP dénoncent un manque d'effectif, cette faible disponibilité nuit à leur image et rôle, et pour beaucoup d'élèves le COP reste une personne méconnue⁴⁶.

3.4.b Les autres participants à l'information

Cependant, il ne constitue pas la seule source d'information à laquelle l'élève se réfère. On peut facilement citer trois autres intervenants :

- **Les professeurs principaux de collège** : qui hélas, axent plus leurs conseils sur la réussite du DNB que sur la bonne préparation du projet d'orientation (Humann, 2009)⁴⁷. Mais ils essayent tout de même d'informer les élèves sur les filières qu'ils connaissent le mieux. Leurs connaissances des filières sont ainsi souvent limitées voire erronées, et leurs conseils d'orientation sont souvent basés sur les résultats scolaires du jeune, ce qui a tendance à créer des conflits avec les COP qui dénigrent cette méthode (Masson, 1994).
- **Les médias** : les élèves y sont très sensibles. Les médias constituent un vecteur de communication et d'informations très dense, et ont la capacité de valoriser ou de dégrader l'image d'un métier, influençant les choix d'orientation⁴⁸.
- **Les proviseurs présentant leur lycée**. Lors de leurs rencontres avec les élèves et les parents, durant les forums, les journées rencontres dans les collèges, les journées portes-ouvertes..., les proviseurs de lycée essaient d'être les plus attractifs possibles. Le but étant de remplir leurs filières afin de ne pas voir diminuer leur dotation globale horaire l'année suivante.

⁴⁶ DENQUIN Robert, BARGAS Didier et al. Le fonctionnement des services d'information et d'orientation. *Ministère de l'éducation nationale, IGEN, IGAENR*, octobre 2005, Rapport n°2005-101, p. 23-31 et [en ligne]. Disponible sur : http://www.refondonslecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/07/rapport_igen_igaenr_le_fonctionnement_des_services_d_information_et_d_orientation_octobre_2005.pdf (Consulté le 01 décembre 2012)

⁴⁷ HUMANN Patricia. L'orientation scolaire vécue par les jeunes et leurs parents. *Union nationale des associations familiales (UNAF), pôle éducation formation loisir*, novembre 2009, p. 1-35 [en ligne]. Disponible sur : http://www.unaf.fr/IMG/pdf/resultats_detaillés_etude_quali_orientation_Unaf.pdf. (Consulté le 07-11-2012).

⁴⁸ Université de Sherbrooke. Guide pour l'information et l'orientation scolaire et professionnelle. Annexe 1 : L'approche orientante, contribution de théories et des études reliées au développement de carrière. *Rapport du groupe provincial de soutien*, septembre 2002, annexe 1 [en ligne]. Disponible sur : http://gpsao.educ.usherbrooke.ca/documents/iosp_annexe_1.pdf. (Consulté le 02-11-2012)

4- L'orientation subie constat et mise en œuvre

4.1 Les éléments conduisant à une orientation subie

Nous avons pu voir que bon nombre de critères venait faire pression sur le processus d'orientation de l'élève, et qu'il lui est compliqué de concilier l'ensemble de ces facteurs, qu'il ne maîtrise d'ailleurs pas toujours. Ainsi, il est aisé de comprendre pourquoi ce dernier arrive difficilement à constituer un projet d'orientation cohérent vis-à-vis des compétences qu'il souhaite mobiliser. Une étude du Céreq, réalisée en 2007, met d'ailleurs en avant le fait qu'une orientation par défaut a une incidence directe sur la motivation et la réussite scolaire de l'élève. La construction de cette orientation subie passe bien souvent par des critères que l'élève ne maîtrise pas.

4.1.a Le niveau scolaire

La considération du niveau scolaire dans l'orientation, est un véritable obstacle à l'orientation active. Les compétences, les projets et les désirs des élèves se trouvent être complètement minorés face au facteur « résultats scolaires » trop fortement considéré par le système éducatif.

Basé sur l'idée qu'un élève qui réussit se doit d'aller en lycée général, et sur l'idée qu'un élève qui présente de moins bons résultats ira en lycée professionnel, le facteur niveau scolaire contribue au processus d'orientation subie⁴⁹. Cela conduit à une hiérarchisation des filières, vecteur d'influence sur la valeur du diplôme. Ainsi, les élèves qui auront le plus de difficultés au collège se verront être orientés vers des formations professionnelles courtes (CAP) et souvent peu attractives, car les meilleures filières auront été attribuées par le logiciel Affelnet, aux élèves ayant obtenu des résultats scolaires supérieurs. On analyse donc bien le fait que ce système d'affectation tient bien plus compte du niveau scolaire de l'élève, que de ses compétences, motivations et capacités à réussir dans une filière professionnelle (Haut conseil de l'éducation, 2008), ou générale. Ce qui hélas conduit certains jeunes à devoir revoir leurs vœux d'orientation et prendre la décision de s'insérer dans une formation où certes, il reste de la place, mais qui ne les intéresse pas. L'orientation est alors vécue comme une véritable sanction.

Pourtant, avec le socle commun de compétences, l'évaluation des élèves devrait repérer des capacités individuelles que l'évaluation traditionnelle ignore. Hélas, la maîtrise de ce dernier n'est pas totale, ce qui le rend pour le moment inefficace face au processus d'orientation.

⁴⁹ BERTHET Thierry, BORRAS Isabelle et al. Les choix d'orientation à l'épreuve du temps. *Céreq*, septembre 2008, Net.Doc n°42, p. 1-204 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/Les-choix-d-orientation-a-l-epreuve-du-temps>>. (Consulté le 25 novembre 2012)

4.1.b La pression familiale

Comme nous l'avons vu précédemment, les parents représentent une source de conseils très importante pour les jeunes en construction de leur projet d'orientation. Cependant, ils peuvent également être générateurs d'orientation subie quand :

- Ils poussent leur enfant à s'inscrire dans une formation différente de celle qu'il aurait souhaité, et ce pour des raisons de prestige de formation, ou d'ambition personnelle pour leur enfant.
- Certaines familles refusent de soutenir le projet d'orientation désiré par leur enfant, faute de formation dans la région d'habitation entraînant alors un coût de scolarité difficilement supportable (Berthet, 2008).

4.1.c Le nombre de places limitées dans certaines filières

Subissant les effets d'un contingentement de places dans certaines filières professionnelles, certains élèves se voient dans l'obligation de devoir modifier leur projet d'orientation. Ils se retrouvent alors en situation d'orientation subie, car devant formuler des vœux pour tout de même intégrer un lycée, ils choisiront une filière par dépit. Ce phénomène, dénoncé entre autre par le haut conseil de l'Éducation, est d'autant plus regrettable, qu'il affecte souvent des jeunes qui avaient pourtant tout mis en œuvre pour atteindre leur projet⁵⁰.

4.1.d La qualité de l'information transmise

Duru-Bellat (2002) dénonce une inégalité des classes sociales face à l'information. Pour elle, les enfants de milieu social défavorisé ont moins accès aux informations permettant de mieux préparer leur projet d'orientation. Cela est principalement dû au fait que contrairement aux CSP élevées, les CSP défavorisées ont moins de moyens pour mettre en œuvre une bonne recherche d'informations. Ce sentiment est partagé par Kepel⁵¹ (2011, p.21) qui précise que *«faute de réseaux et de connaissances du système scolaire, certains jeunes s'engagent dans des cursus de formations inadaptés au marché du travail»*. Cela rejoint le problème du marché scolaire, dont nous parlerons juste après.

⁵⁰ DENQUIN Robert, BARGAS Didier et al. Le fonctionnement des services d'information et d'orientation. *Ministère de l'éducation nationale, IGEN, IGAENR*, octobre 2005, Rapport n°2005-101, p. 23-31 et [en ligne]. Disponible sur : http://www.refondonslecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/07/rapport_igen_igaenr_le_fonctionnement_des_services_d_information_et_d_orientation_octobre_2005.pdf (Consulté le 01 décembre 2012)

⁵¹ KEPEL Gilles. Banlieue de la République, résumé. Institut Montaigne, octobre 2011, p. 18-22 [en ligne]. Disponible sur <http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/banlieue_republique_resume_institut_montaigne.pdf>. (Consulté le 22-11-2012)

Comme nous l'avons vu précédemment, l'information est principalement véhiculée par les COP. Cependant, victime d'une crédibilité douteuse, l'image des COP est souvent entachée par les familles et les élèves. Pour Humann (2009) cela vient principalement du fait que les COP sont perçus comme⁵² :

- ne travaillant pas en collaboration avec les familles ;
- dirigeant les élèves dans les filières qu'ils maîtrisent le mieux ;
- guidant les élèves dans des filières que le ministère ou le rectorat souhaite remplir.

L'institut Montaigne ajoute que le personnel d'orientation, connaissant mal les besoins du marché du travail, ne valorise pas suffisamment certaines formations courtes qui conviendraient parfaitement aux élèves en difficultés, et leur permettraient d'obtenir des emplois attractifs offrant sécurité du travail et bons salaires.⁵³

De ce fait, seuls les élèves ayant le profil « parcours linéaire » expriment une certaine satisfaction vis-à-vis des informations transmises par les COP, car au final leur choix a simplement été conforté. Mais à vrai dire, ce sont ces élèves qui ont le moins besoin des informations du COP.

De plus, nombreux sont les élèves se plaignant de la faible disponibilité des COP à pouvoir les recevoir, et lorsqu'ils arrivent tant bien que mal à obtenir un rendez-vous, la qualité de l'information perçue est négative, car le COP n'aura pas su répondre à toutes les questions de l'élève⁵⁴.

Ces divers éléments permettent de mieux comprendre le faible intérêt accordé à l'information émanant des COP. Ainsi, les élèves de troisième interrogés par Berthet et al.⁵⁵, ne citent qu'à 28,6%, loin derrière les parents (77,5%), les professeurs principaux (35%) et les stages de découverte (33,8%), l'intervention du COP en tant qu'aide à la prise de décision pour l'orientation.

⁵² HUMANN Patricia. L'orientation scolaire vécue par les jeunes et leurs parents. *Union nationale des associations familiales (UNAF), pôle éducation formation loisir*, novembre 2009, p. 1-35 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.unaf.fr/IMG/pdf/resultats_detailles_etude_quali_orientation_Unaf.pdf>. (Consulté le 07-11-2012).

⁵³ Institut Montaigne. Choisir les bons leviers pour insérer les jeunes non qualifiés. *Note Institut Montaigne*, juillet 2012, p. 1-5. Disponible sur : <http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/note_choisir_les_bons_leviers_pour_inserer_les_jeunes_non_qualifies.pdf>. (Consulté le 11-11-2012)

⁵⁴ DENQUIN Robert, BARGAS Didier et al. Le fonctionnement des services d'information et d'orientation. *Ministère de l'éducation nationale, IGEN, IGAENR*, octobre 2005, Rapport n°2005-101, p. 23-31 et [en ligne]. Disponible sur : http://www.refondonslecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/07/rapport_igen_igaenr_le_fonctionnement_des_services_d_information_et_d_orientation_octobre_2005.pdf (Consulté le 01 décembre 2012)

⁵⁵ BERTHET Thierry, BORRAS Isabelle et al. Les choix d'orientation à l'épreuve du temps. *Céreq*, septembre 2008, Net.Doc n°42, p. 1-204 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/Les-choix-d-orientation-a-l-epreuve-du-temps>>. (Consulté le 25 novembre 2012)

Tableau 3 : Aide générale à l'orientation selon leur source et la classe

	Personnels scolaires				Offres institutionnelles		Sources extra-scolaires		
	Professeur principal	COP	CPE	Proviseur	Journée portes ouvertes	Stage en entreprises	Parents	Copains	Médias
3ème	35%	28,6%	2,6%	11,6%	25,7%	33,8%	77,5%	23,2%	20,3%

Source : *Les choix d'orientation à l'épreuve du temps*, 2008

Dans certaines banlieues, la désaffection pour les COP est même supérieure à celle des forces de l'ordre, tant cette mauvaise qualité de l'information est mal supportée, et conduit à de l'orientation subie basée sur de la discrimination sociale et scolaire (Kepel⁵⁶, 2011, p.18).

Le sentiment d'efficacité de l'information transmise par les professeurs principaux des classes de troisième est tout aussi négativement considéré par les parents d'élèves. Ils leur reprochent, pour certains, de n'être jamais allés visiter les lycées environnant de leur collège afin d'y découvrir les formations proposées⁵⁷.

4.1.e Le marché scolaire

La perception sociétale de qui doit réussir ou ne pas réussir, conduit à un enseignement différencié qui aura une influence directe sur l'orientation qui sera alors elle-même différenciée (Duru-Bellat, 2002). Ainsi, si un élève réalise une partie de sa scolarité dans un établissement dit sensible, il lui sera plus difficile d'intégrer un lycée plus respectable. Son orientation sera donc subie au sens où sans rien demander à personne, il sera automatiquement dirigé vers des établissements d'enseignement professionnel à filière courte et peu valorisée aux yeux de la société. Ainsi, à travers une étude menée par Meunier⁵⁸ on se rend compte qu'un élève issu d'un collège favorisé, où l'ambiance de travail est plus encline à la réussite scolaire, s'inscrira dans une démarche de longues études. Contrairement à un élève d'établissement défavorisé, où le temps scolaire est moins efficace, qui sera invité à s'orienter vers des filières professionnelles courtes afin de limiter l'échec scolaire, pour tout de même avoir un diplôme.

⁵⁶ KEPEL Gilles. Banlieue de la République, résumé. Institut Montaigne, octobre 2011, p. 18-22 [en ligne]. Disponible sur <http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/banlieue_republique_resume_institut_montaigne.pdf>. (Consulté le 22-11-2012)

⁵⁷ MEUNIER Olivier. Orientation scolaire et insertion professionnelle, approche sociologique. *INRP*, septembre 2008, Les dossiers de la veille, p. 1-71 [en ligne]. Disponible sur : <<http://signalee.educagri.fr/wp-content/uploads/2011/10/dossier-orientation-scolaire-et-insertion-professionnelle.pdf>>. (Consulté le 5 décembre 2012)

⁵⁸ Ibid

Aux yeux de Duru-Bellat (2010) ce sentiment est de plus en plus présent, puisqu'aujourd'hui l'école, pour ceux qui le peuvent, se fait également au travers de cours privés et payants. Le but étant pour ces familles d'offrir les meilleures conditions possibles de réussite scolaire dans le but d'intégrer les lycées les plus recherchés, accentuant ainsi les inégalités sociales et scolaires face à l'orientation.

Enfin le marché scolaire, c'est également la gestion du flux d'élèves (Masson, 1994). Face à une hiérarchie désirant de bonnes statistiques d'orientation et des niveaux d'entrée en lycée général supérieurs à ceux des lycées professionnels, les proviseurs de collège n'hésitent pas à faire pression au niveau des familles pour orienter leurs enfants dans les filières devant être remplies en premier. L'élève devenu flux, est alors géré non pas en fonction de ses envies et capacités, mais en fonction des directives rectorales et ministérielles.

Chapitre 3 LA PROBLÉMATIQUE

La revue de littérature nous a permis de définir tous les concepts nécessaires à la compréhension de ma thématique. Comme nous avons pu le constater, les concepts « décrochage scolaire » et « orientation » sont intimement liés quand cette dernière est subie. Nous avons également vu que le concept « information » était un paramètre important quant à la qualité de la prise de décision d'orientation.

Toutefois, cette revue de littérature ne met pas précisément en évidence le lien entre le constat que l'orientation subie est facteur de décrochage scolaire, et les élèves inscrits dans une formation en hôtellerie-restauration. Une lacune est donc présente à ce niveau, puisqu'aucune des études lues ne parlent précisément du secteur de l'hôtellerie-restauration et des élèves qui entrent dans ces filières. Il me semble donc intéressant de vérifier si le constat mis en avant dans la revue de littérature concerne également ces élèves, car même si l'on est habitué à entendre que le secteur de l'hôtellerie-restauration reste attractif pour les jeunes⁵⁹, nous avons vu que le décrochage scolaire est présent dans l'ensemble des filières de formation et donc par extension en hôtellerie-restauration. Donc voyons si le phénomène de l'orientation subie y est pour quelque chose et si cela est induit par un manque d'informations pertinentes permettant de mieux préparer le projet d'orientation.

⁵⁹ L'hôtellerie-Restauration. Un secteur qui reste attractif pour les jeunes, sondage IFOP-L'Hôtellerie-Restauration. *L'Hôtellerie-Restauration*, 14 février 2013, n°3329, p2-3

Cette problématique nous conduit à poser en question de recherche : l'orientation subie, par manque d'information, est-elle un facteur de décrochage scolaire pour les élèves entrant dans des formations en hôtellerie-restauration ?

1 - Système d'hypothèses

Afin de répondre à cette question générale et mieux conduire mon travail de recherche, il convient de présenter un système d'hypothèses. Ce dernier me permettra d'analyser cette question de recherche en reprenant, liant et orientant l'ensemble des concepts analysés.

1.1 Hypothèse générale

- 🍏 L'orientation subie est un facteur renforçant les risques de décrochage scolaire au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration.

Cette hypothèse étant trop générale, les variables latentes, que sont l'orientation subie et le décrochage scolaire, ne peuvent être directement mesurées. Il convient donc, afin d'analyser le plus précisément possible ces dernières, de décliner des hypothèses opérationnelles.

1.2 Hypothèses opérationnelles

Construites sur la logique de mettre en avant des variables dépendantes mesurables, la construction de mes hypothèses opérationnelles se fera en ne modifiant qu'un seul élément dans chacune d'entre elles, et en gardant le même sens d'orientation.

- ✓ Le **manque d'informations** contribue à la construction d'une orientation subie, facteur renforçant les risques de décrochage scolaire au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration.
- ✓ Le **défait de qualité des intervenants dans le projet d'orientation** contribue à la construction d'une orientation subie, facteur renforçant les risques de décrochage scolaire au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration.
- ✓ L'orientation subie est un facteur renforçant **les problèmes de motivation** au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration.

1.3 Hypothèse alternative

Afin de prouver que nous ne sommes pas dans un raisonnement inductif, il me paraît important de proposer une hypothèse alternative. Faisant ainsi appel au raisonnement hypothético-déductif, cette démarche atteste que ce mémoire, inscrit dans un contexte de recherche scientifique, a été conduit

avec l'idée que les résultats obtenus pourraient aller à l'encontre des hypothèses opérationnelles annoncées.

- 🍏 L'orientation subie n'est pas un facteur essentiel au problème de décrochage scolaire au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration.

Deuxième partie :

PROTOCOLE DE RECHERCHE ET RÉSULTATS

Chapitre 1 MÉTHODOLOGIE

1 ~ Les échantillons

Basé sur le principe que l'échantillon se calcule de manière scientifique en tenant compte des deux dimensions que sont le nombre de participants et la procédure d'échantillonnage, il convient d'accorder quelques lignes à la détermination de ce dernier.

1.1 *Le nombre d'individus participants*

Notre recherche repose sur la participation de deux types d'échantillons qui sont les élèves et les conseillers d'orientation-psychologues.

1.1.a Les élèves

Les individus retenus pour l'enquête sont indépendamment de sexe masculin et féminin. Âgés de 14 à 19 ans, ce panel a pour constantes le fait que :

- les élèves sont tous en lycée professionnel, section hôtelière ;
- les élèves sont tous en première année de formation : soit en seconde baccalauréat professionnel, soit en première année de CAP ;

Issu de toute la France, ce panel est aussi bien rural qu'urbain puisque l'enquête a été faite entre autres dans :

- un lycée des métiers de la métropole lilloise, comptant 180 élèves en section hôtelière, dont 45 en classe de seconde baccalauréat professionnel ;
- un lycée de la métropole arrageoise, comptant 110 élèves en section hôtelière, dont 44 première année ;
- un lycée hôtelier de l'académie de Toulouse comptant 174 élèves, dont 60 entrants ;
- un lycée professionnel basé sur Arras, comptant 240 élèves en formation initiale en hôtellerie, dont 55 en classe de première année ;
- un lycée parisien comptant 192 élèves en section hôtelière, dont 62 nouveaux entrants chaque année ;
- un lycée des métiers de l'académie d'Amiens basé en milieu rural sur la côte d'Opale, comptant 120 élèves en section hôtelière, dont 48 entrants chaque année ;
- un lycée du sud de l'académie de Versailles, comptant 180 élèves en section hôtelière, dont 72 en première année ;
- un lycée hôtelier de l'académie de Nice, ayant 72 élèves dont 24 entrants.

Pour que cette recherche soit pertinente, nous devrions nous appuyer sur 90 participants au minimum, d'après le calcul scientifique suivant, tenant compte de l'outil utilisé et des variables indépendantes :

Pour un questionnaire : Nb de participants = 15 x nb modalités de V.I. qui a le plus de modalités

Cela signifie que lorsque l'outil d'analyse est un questionnaire, afin de déterminer le nombre de participants minimum pour viabiliser une recherche, il est nécessaire de multiplier 15 au nombre de modalités de la variable indépendante qui a le plus de modalités. Est considéré comme une variable indépendante, un élément indépendant de la volonté des individus sondés (sexe, âge...) mais qui pour le chercheur a une importance face à l'enquête qu'il souhaite mener.

Au niveau des élèves, les variables indépendantes liées au questionnaire sont :

- le niveau de classe avec six modalités (1^{ère} année CAP cuisine, 2^{nde} Bac Pro cuisine...);
- le sexe des élèves avec deux modalités (fille ou garçon) ;
- le niveau de classe en N-1, avec six modalités (troisième générale, troisième SEGPA...);
- l'âge avec six modalités (14, 15, 16, 17, 18, et plus de 18 ans).

Si l'on applique le calcul scientifique requis : $15 \times 6 = 90$.

Ainsi, un minimum de 90 élèves devront être sondés afin d'avoir un échantillon suffisamment représentatif.

1.1.b Les conseillers d'orientation-psychologues

Afin d'avoir un panel le plus représentatif possible, nous ne nous sommes mis aucune limite en termes de sexe et d'âge. La principale constante vis-à-vis de cette enquête est que l'ensemble des COP sondés ont dans leur bassin d'activité, un ou plusieurs lycées hôteliers. Là encore le panel vient de la France entière, et évolue autant dans un milieu urbain que dans un milieu rural.

Basé sur la même méthode de calcul scientifique, nous aurions dû sonder au moins 450 COP. En effet en tenant compte de la variable indépendante « académie du lieu d'exercice », on dénombre 30 modalités. Donc : $15 \times 30 = 450$ individus.

Dans le contexte de notre étude, l'échantillon sera de 136 participants, car soumis à des contraintes de temps et de faisabilité, il nous a été difficile d'atteindre le nombre requis.

Notons que les différentes variables indépendantes intervenant dans ce questionnaire sont :

- L'académie du lieu d'exercice, avec trente modalités ;
- Le sexe, avec deux modalités ;
- L'âge, répertorié par tranche , avec cinq modalités ;
- Le nombre d'établissements dans lequel le COP exerce, avec quatre modalités ;
- Le nombre moyen d'élèves que le COP a en responsabilité, avec huit modalités.

1.2 La procédure d'échantillonnage

Afin d'être parfaitement complet et de générer une enquête dont les observations pourront être généralisées à l'ensemble des populations cibles, à savoir les élèves entrant en formation hôtelière et les COP, il convient d'affiner le choix et le nombre d'individus en s'appuyant sur une procédure d'échantillonnage.

Nous pourrions utiliser l'échantillonnage par quota ou bien encore l'échantillonnage par jugement ou par strates. Cependant cela nous imposerait d'obtenir des données complémentaires sur la population mère, données que nous n'avons pas actuellement. Il conviendrait donc de s'orienter vers un échantillonnage aléatoire, qui grâce à une formule applicable sous le logiciel Excel, nous permettrait d'obtenir :

- Un tri aléatoire des élèves de première année des lycées hôteliers sondés ;
- Un tri aléatoire des 4900 conseillers d'orientation-psychologue de France afin de n'en sélectionner qu'une partie au hasard.

Cependant, là encore, faute de moyens, principalement dus au temps, nous n'avons pu appliquer cette procédure d'échantillonnage. Pour les COP, nous nous sommes alors orientés vers un échantillonnage boule de neige, en envoyant le questionnaire à près d'un cinquième des CIO de France, soit 96 établissements qui ont eux-mêmes fait suivre ce dernier à leurs collègues d'autres bassins scolaires. Alors qu'au niveau des élèves, nous avons choisi de pratiquer l'échantillonnage de convenance. En effet, il nous a été difficile de trouver les coordonnées de l'ensemble des lycées hôteliers de France et de sensibiliser les professeurs ayant des élèves de première année. Nous nous sommes donc intéressés à nos collègues de lycées et de promotion IUFM de toute la France, collègues à qui nous avons demandés de faire remplir le questionnaire à leurs élèves.

2- Les outils

Pour cette étude, nous nous sommes appliqués à mettre en œuvre deux questionnaires. Ce choix a été fait afin de privilégier la quantité de participants. En effet, faute d'avoir un délai de rédaction assez long pour cette recherche, nous nous sommes basés sur l'idée que le questionnaire était plus adapté que l'entretien directif ou semi-directif, ou encore l'observation, afin ainsi d'obtenir un volume de réponses satisfaisant et plus représentatif des populations cibles.

2.1 Questionnaire 1 : L'orientation en lycée professionnel hôtelier

A destination des élèves entrant cette année en formation hôtelière, ce questionnaire auto-administré sous la surveillance d'un enseignant, nous permet de déterminer quels sont les ressentis des élèves face à l'orientation qu'ils ont obtenue, et nous éclaire quant aux hypothèses qui sont posées en nous livrant des données utiles sur :

- le type d'orientation obtenue ;
- l'information reçue sur les formations et les métiers liés à l'hôtellerie-restauration ;
- la motivation et l'absentéisme, facteurs de décrochage scolaire.

Ce questionnaire a été produit via le logiciel Google docs et est consultable en annexe (Annexe A) ainsi qu'à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/1xgdwMBNGbDj99oT01J8ru5GrQMT52y-G8oio2ATx2Rs/viewform>

Il a été envoyé à plusieurs enseignants ayant des classes d'élèves de première année qui eux-mêmes l'ont adressé à d'autres professeurs de lycée hôtelier. Auto-administré par Internet, il a été demandé à chaque enseignant de prévoir un créneau de trente minutes en salle informatique et de lire les questions aux élèves afin qu'ils les interprètent correctement.

Étant donné que cette enquête se déroulait durant le temps d'enseignement des élèves, dans le lycée et auprès d'élèves principalement mineurs, il a été demandé à chaque enseignant réalisant cette enquête, de faire remplir une autorisation de diffusion à leur proviseur (Annexe B).

Ce questionnaire est constitué de vingt-trois questions, dont une ouverte, et repose sur différentes échelles de mesure (comme l'échelle nominale, l'échelle de proportions ou bien encore l'échelle d'intervalles avec une sémantique différentielle) donnant un certain rythme au questionnaire.

2.2 Questionnaire 2 : L'information sur l'orientation en lycée professionnel hôtelier

Ce questionnaire auto-administré (Annexe C) est destiné aux conseillers d'orientation-psychologues. Également construit via Google doc, il est consultable sur :

<https://docs.google.com/forms/d/10FpLHZGVmIIXD9ZGLYTdjnfTk8ZKN7ees0L1pAHzd90/viewform>

Affichant vingt-deux questions, ce questionnaire est composé de quatre questions ouvertes et de dix-huit questions faisant appel à des échelles nominales, de proportions, de sémantiques différentielles, et à supports sémantiques. Le nombre plus important de questions ouvertes par rapport au précédent questionnaire, vient du fait que nous avons souhaité laisser plus de liberté à ce personnel adulte pour exprimer ses réponses.

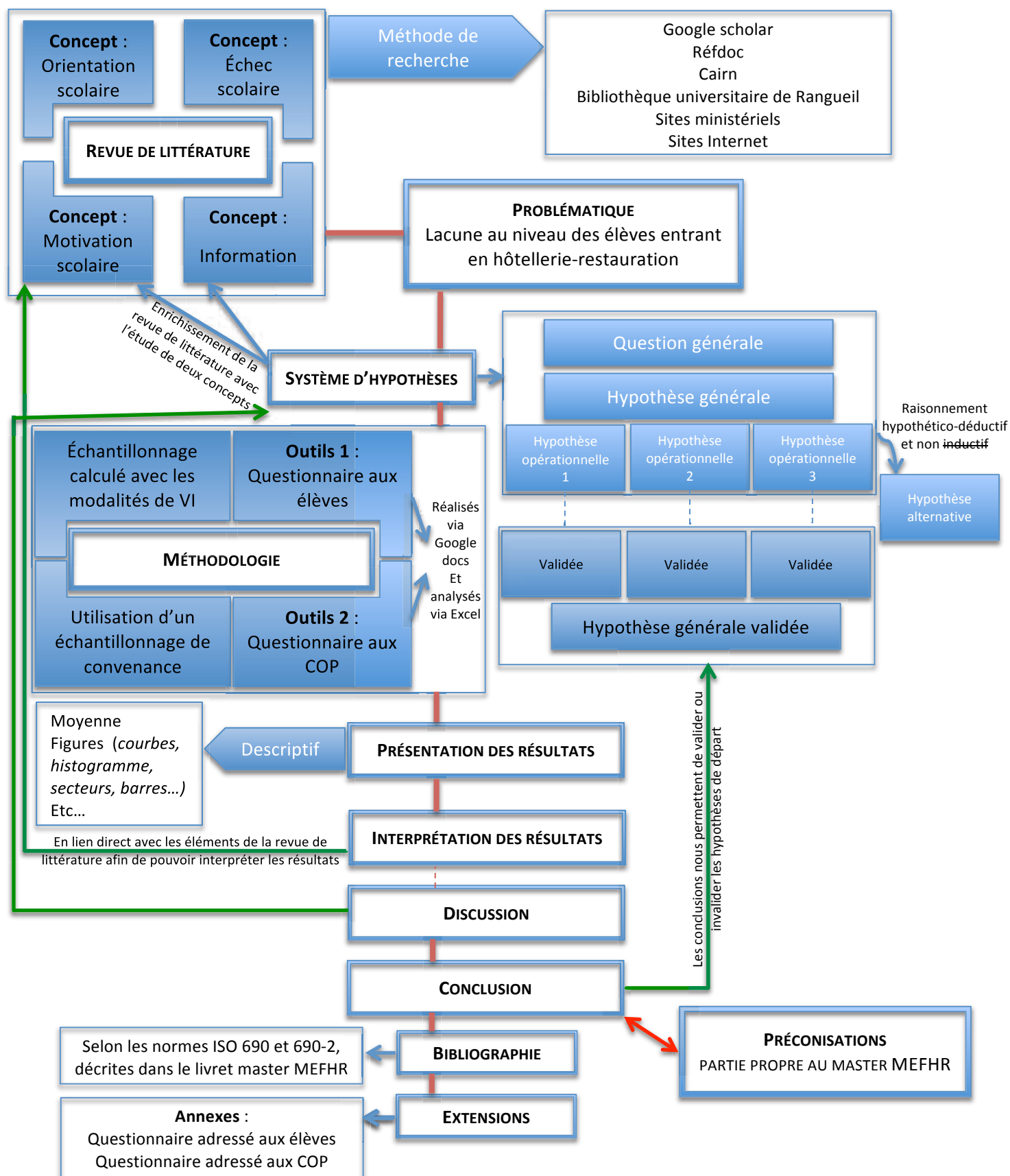
Ce questionnaire débute par l'analyse de l'environnement de travail des COP. Il traite ensuite de la qualité de l'information à destination des élèves souhaitant s'inscrire dans une formation hôtelière, et de l'orientation et des critères influant cette dernière. Enfin, il se termine par deux questions d'ordre général permettant de faire une classification des répondants par sexe et tranche d'âge.

3- Les modes d'analyses

Les questionnaires ont été traités via Excel de Microsoft Office 2010. À partir d'analyses quantitatives univariées, bivariées sous forme de tableaux croisés dynamiques et d'analyses qualitatives, les données ont été interprétées, pour la plupart d'entre elles, sous forme de graphiques et de moyennes.

4- La démarche analytique

Afin d'apporter une synthèse complète à ce travail, la démarche analytique présentée ci-dessous sous forme de Graphset, reprend, de manière la plus exhaustive possible, l'ensemble du mémoire.



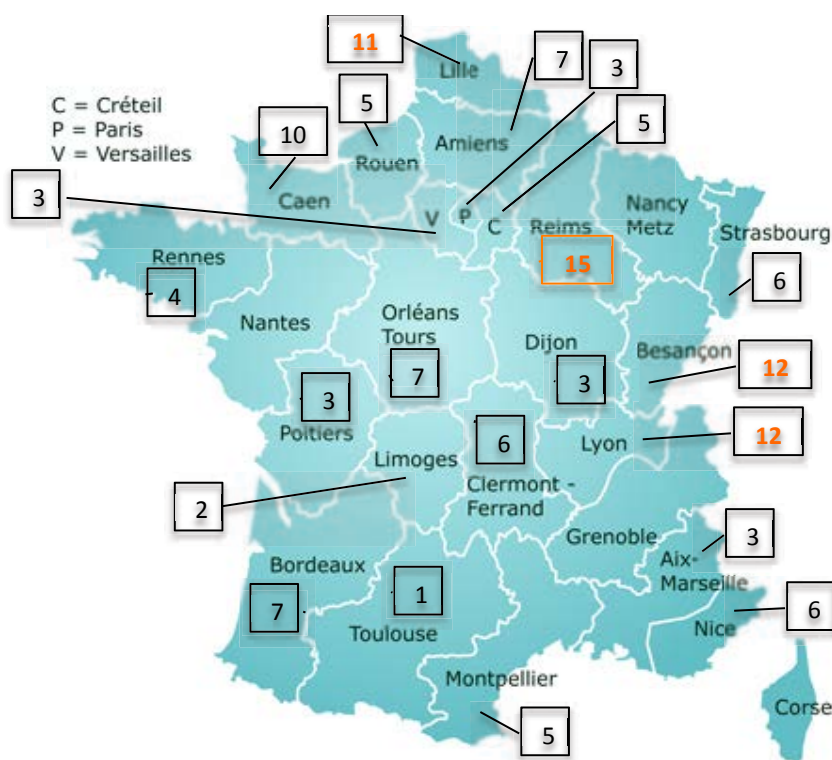
Chapitre 2 LES RÉSULTATS

1 - Présentation des résultats

Commençons dans un premier temps par analyser les 136 réponses obtenues aux questionnaires destinés aux COP.

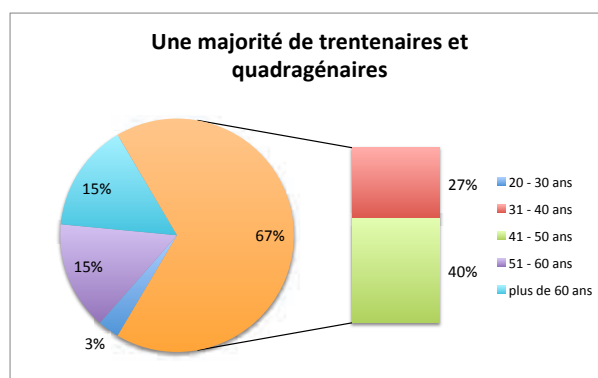
1.1 Présentation des participants au questionnaire destiné aux COP

Figure 10 : Des participants aux quatre coins de la France



73,33% des académies ont participé à notre enquête, grâce à l'intervention d'un ou plusieurs COP à notre enquête. Ce qui permet d'avoir un échantillon très représentatif de la population cible.

Figure 11 : L'âge du panel



Constitué à 86% de femmes et 14% d'hommes, notre échantillon est à 67% composé de personnes ayant entre 31 à 50 ans. Nous sommes donc face à un panel de participants ayant plusieurs années d'expériences en tant que COP.

Figure 12 : Le nombre d'établissements auprès desquels travaillent les COP

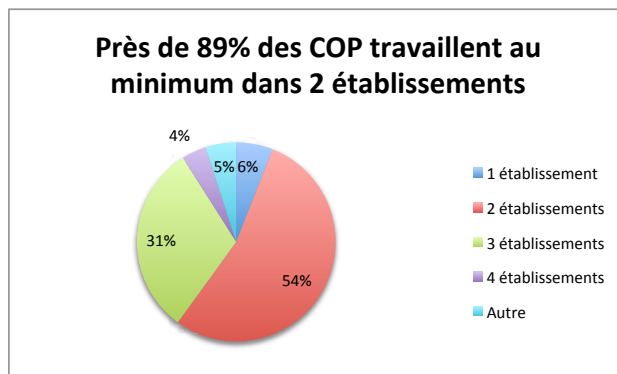
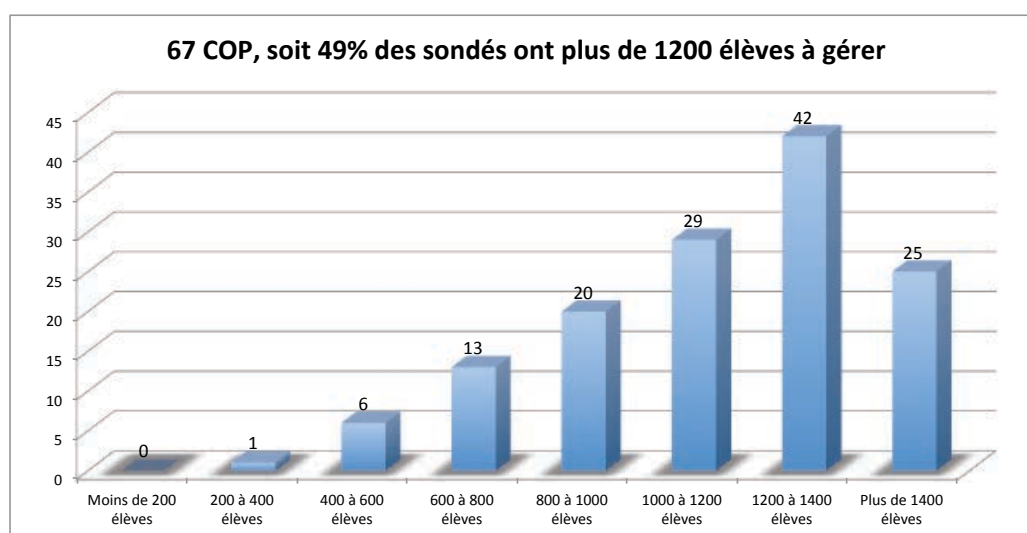


Figure 13 : Nombre d'élèves que les COP sont amenés à gérer



Les deux graphiques ci-dessus mettent en évidence la difficulté des COP à répondre aux demandes des élèves. En travaillant de manière générale sur 2 établissements, les COP sont amenés à gérer, pour la plupart d'entre eux entre 1200 et 1400 élèves. Cet état amène naturellement les COP à dire pour près de 70% d'entre eux qu'ils n'ont pas assez de temps pour correctement informer et conseiller l'élève de troisième sur son projet d'orientation.

1.2 Analyse du niveau de connaissances des COP

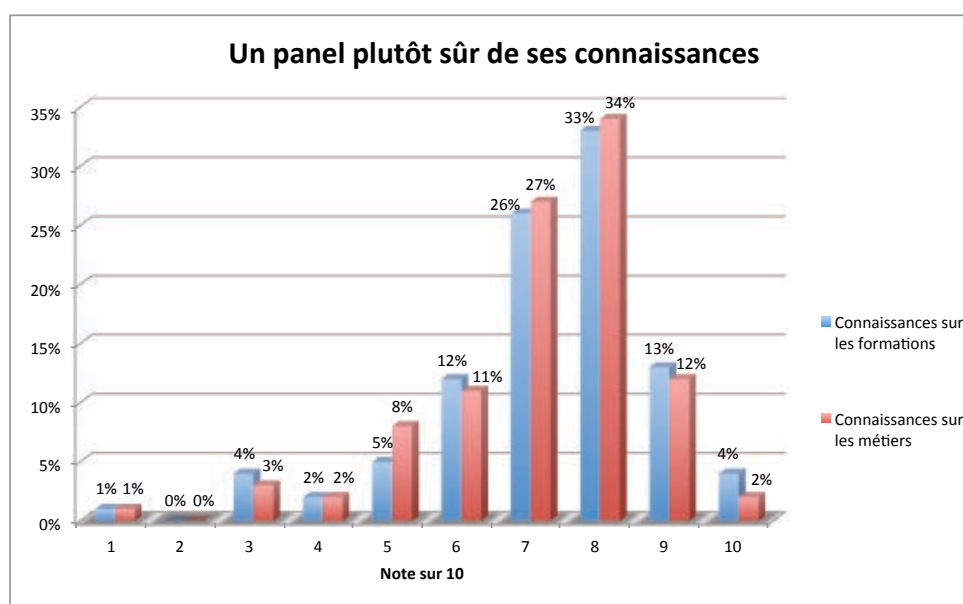
De manière générale les COP estiment avoir un niveau de connaissances plutôt satisfaisant sur l'hôtellerie-restauration.

Ils le prouvent en répondant assez justement à une série de questions liées à la formation :

- Question 1 : Les élèves ont-ils des travaux pratiques consistant à servir et cuisiner pour de vrais clients ? → **98% de bonnes réponses**
- Question 2 : Les élèves peuvent-ils être amenés à travailler le soir en semaine au lycée ? → **seulement 75% de bonnes réponses**
- Question 3 : Les stages en entreprises peuvent-ils se dérouler dans une région différente que celle où l'élève est scolarisé ? → **92% de bonnes réponses**
- Question 4 : D'après vous, les élèves peuvent-ils réaliser un stage en fast-food ? → **seulement 31% de bonnes réponses**
- Question 5 : L'élève peut-il être amené à être hébergé sur son lieu de stage ? → **90% de bonnes réponses**
- Question 6 : Un élève de CAP peut-il aller en Bac Pro par la suite ? → **98% de bonnes réponses**
- Question 7 : Un élève de CAP peut-il faire une mention complémentaire organisateur de réception ? → **seulement 55% de bonnes réponses**
- Question 8 : Un élève de seconde bac technologique peut-il être réorienté en Bac Pro ? → **99% de bonnes réponses**

Et pour le coup, lorsqu'on leur demande de s'attribuer une note sur 10 résumant leur niveau de connaissance sur les métiers et les formations liés à l'hôtellerie-restauration, c'est la note de 8 qui revient le plus souvent.

Figure 14 : Auto-évaluation du niveau de connaissances des COP



De prime abord cela peut paraître très satisfaisant, mais si nous analysons différemment ces données, le résultat obtenu sera moins édifiant :

Figure 15 : Auto-évaluation sur les connaissances au niveau des formations

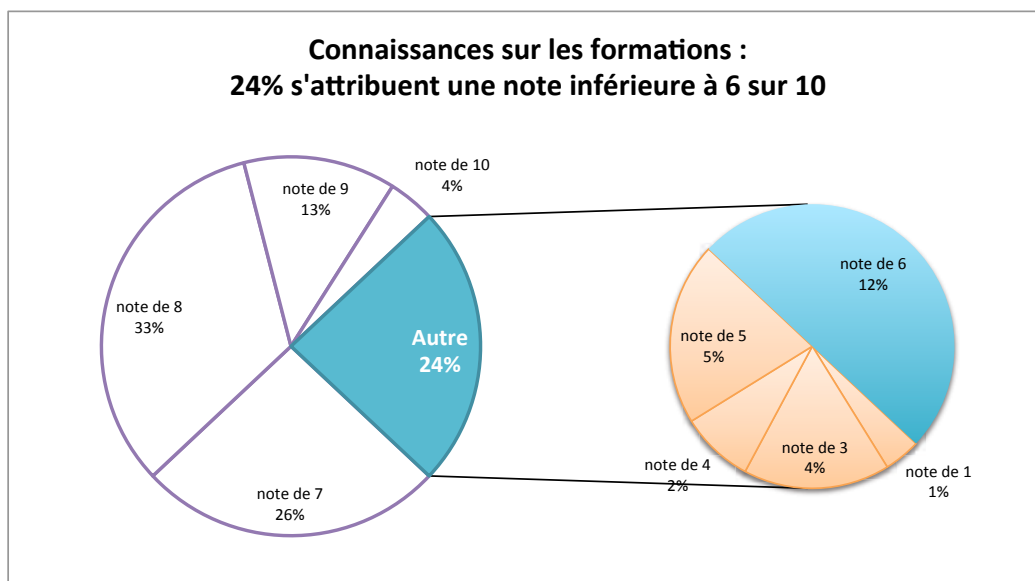
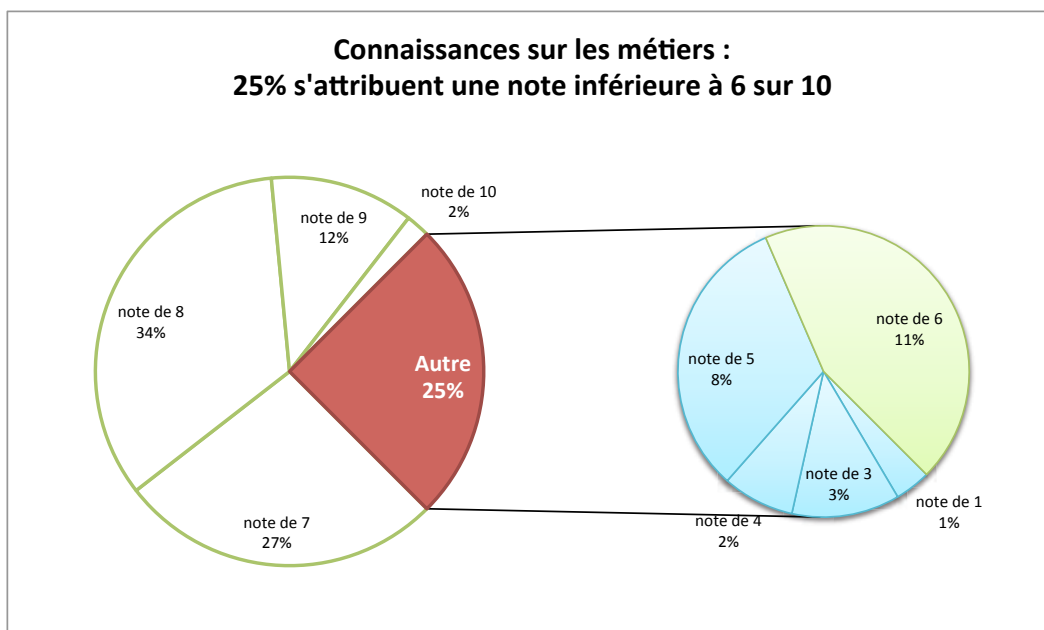
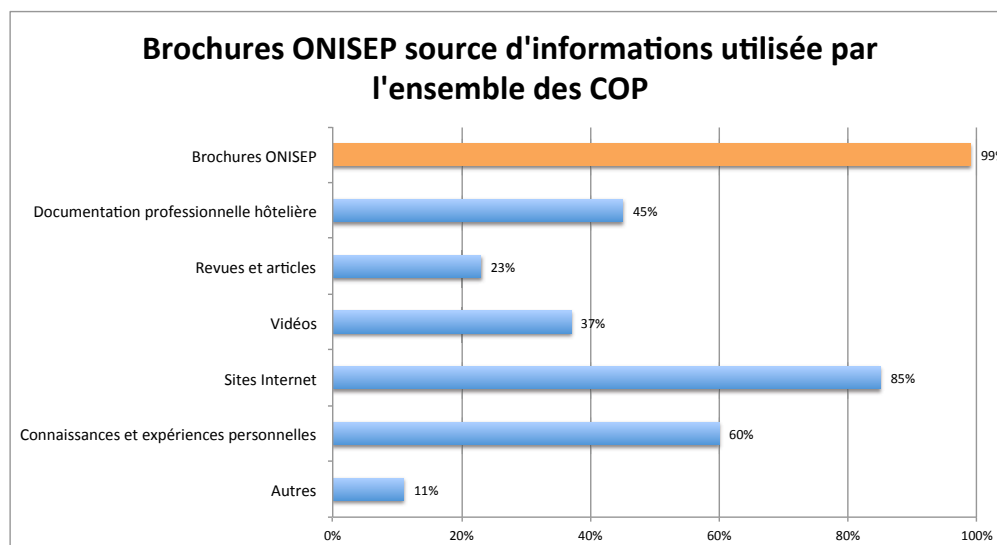


Figure 16 : Auto-évaluation sur les connaissances au niveau des métiers



Un quart des COP sondés estiment que leur niveau de connaissance vaut entre 1 et 6 sur 10. Pourtant l'ensemble des sondés estiment à 80% avoir suffisamment d'outils en leur possession pour correctement guider les élèves. Et il est important de noter que ceux disant manquer d'outils sont à hauteur de 63% d'entre eux des personnes s'étant attribuées une note supérieure à 6.

Figure 17 : Le niveau d'utilisation des différents outils d'information

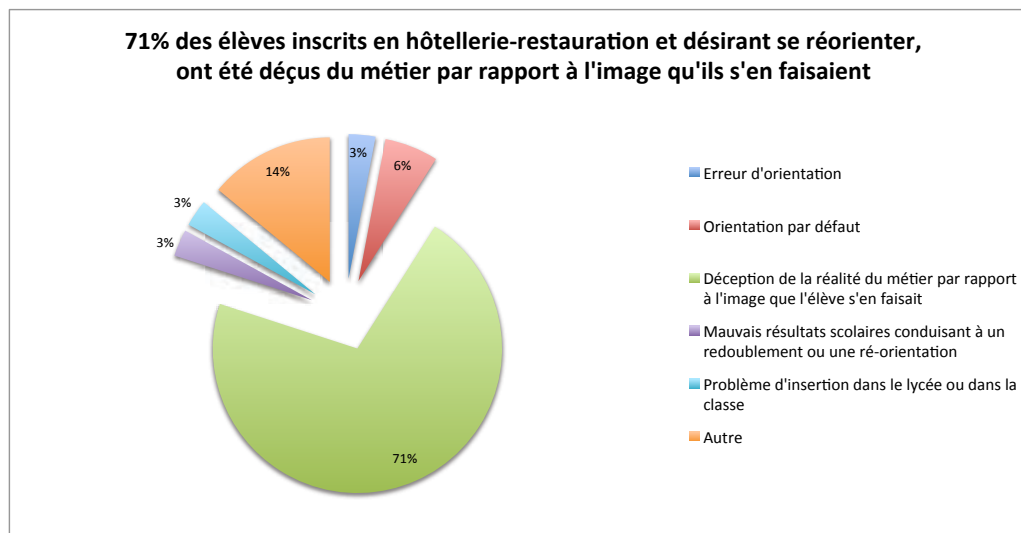
Si près de 100% des COP s'appuient sur les fiches de l'ONISEP pour répondre aux questions des élèves, il n'est pas rare non plus qu'ils fassent appel aux sites Internet, et à leurs connaissances personnelles quant aux formations et métiers de l'hôtellerie-restauration. Précisons que leurs connaissances personnelles reposent entre autres sur le fait que 86% des sondés ont déjà eu l'occasion de visiter un lycée hôtelier.

Ainsi grâce à l'ensemble des outils utilisés et mis à leur disposition, seulement 11% des COP se sont un jour retrouvés sans réponse face à une question posée par un élève. Et de manière générale les questions étaient liées :

- aux formations et aux passerelles post-bac (4 citations) ;
- à l'insertion professionnelle et aux possibilités d'évolution (4 citations) ;
- à la réglementation professionnelle (1 citation) ;
- à la manipulation des produits vis-à-vis de la pratique d'une religion (1 citation).

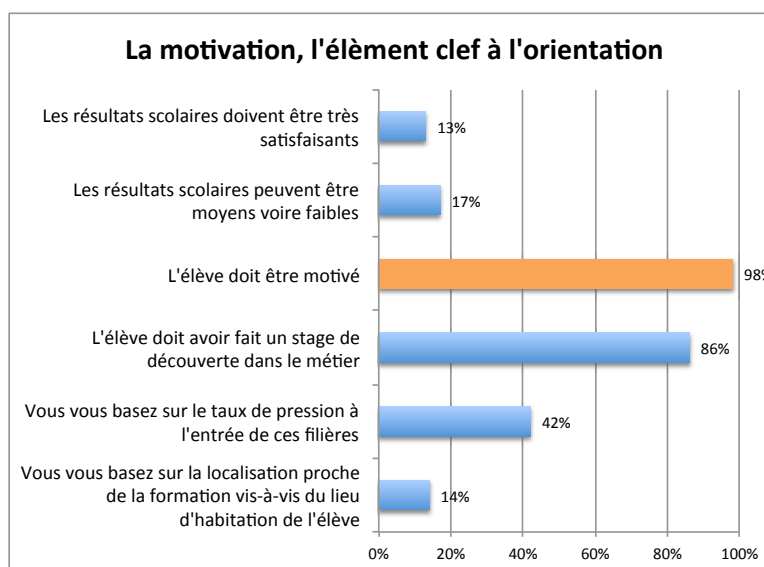
1.3 L'orientation en hôtellerie-restauration

99 participants sur les 136 sondés, soit 74% des participants, ont déjà été confrontés à un élève inscrit en hôtellerie-restauration, en seconde baccalauréat professionnel ou en première année de CAP désirant se réorienter vers une autre filière. Et ce pour des raisons principalement liées à l'information perçue en classe de troisième, puisque dans 71% des cas, les élèves ont été déçus de la réalité du métier par rapport à l'image qu'ils s'en faisaient.

Figure 18 : Analyse des causes de réorientation

Ce résultat nous conduits à nous interroger sur la manière dont cette filière est présentée aux élèves et ce sur quoi les COP se basent pour conseiller ou non une inscription en hôtellerie-restauration.

A la question : « sur quels critères vous basez-vous pour conseiller un élève à s'inscrire dans une formation d'hôtellerie-restauration », les participants répondent :

Figure 19 : Les critères clefs à une orientation en hôtellerie-restauration

Cette question met en avant deux éléments intéressants :

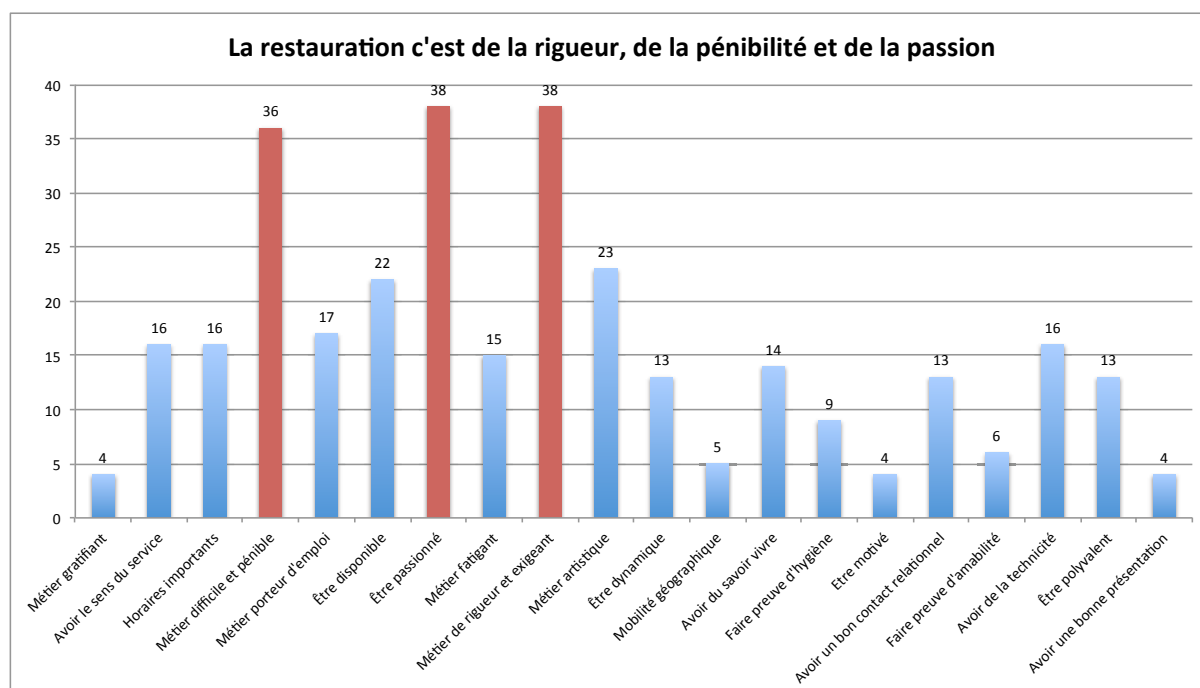
- Tout d'abord, la motivation à entrer dans ces filières est très regardée par les COP. 98% d'entre eux en font un critère prédominant. De plus, 86% disent être sensibles au fait

que le jeune ait déjà fait un stage de découverte dans le métier. Ces deux éléments mettent en avant l'envie des COP à orienter les élèves vers l'hôtellerie-restauration en se basant davantage sur les capacités et compétences que sur les résultats scolaires.

- Cependant tout cela est nuancé par la forte considération du taux de pression à l'entrée des filières, qui lui, est directement lié aux résultats scolaires.

Nous avons également souhaité questionner les COP sur les trois premiers qualificatifs qui leur venaient en tête pour définir les métiers de la restauration :

Figure 20 : Perception de ce qu'est l'hôtellerie-restauration



Nous pouvons voir que les termes de rigueur, d'exigence, de passion, de difficulté sont les plus cités. Et contrairement à ce que l'on aurait pu penser, au vu des résultats sur la question liée aux critères incitant les COP à conseiller un élève à s'inscrire en restauration, la motivation n'est ici citée que quatre fois.

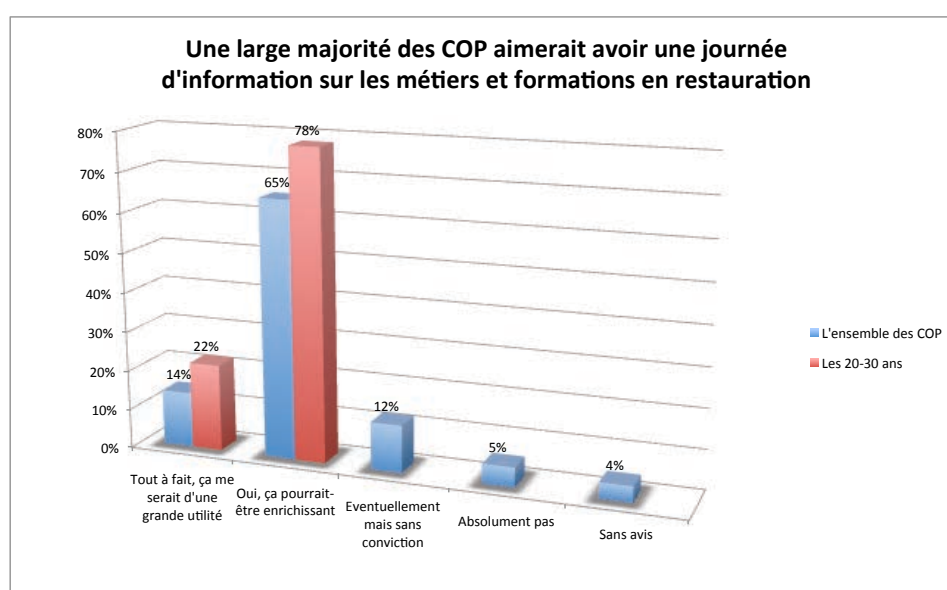
A partir de là, nous avons voulu savoir s'il était plus difficile de conseiller les métiers liés au service plutôt que ceux liés à la cuisine. Et seulement 13% des COP éprouvent des difficultés venant principalement du fait que :

- le métier de cuisinier a une meilleure notoriété et paraît être plus prestigieux que celui de serveur (7 citations) ;

- les métiers de la salle sont nettement moins valorisés que ceux de la cuisine (5 citations) ;
- les métiers de service sont attachés à l'image de « larbin » et de métier que l'on peut pratiquer sans avoir fait d'études dans le domaine (4 citations) ;
- les contraintes sont plus importantes en salle qu'en cuisine (2 citations).

Enfin, nous nous sommes demandé si une journée d'informations sur les métiers et les formations liés à la restauration satisferait les conseillers d'orientation-psychologue et leur permettrait d'étoffer leurs connaissances en vue de mieux conseiller les élèves. Il en ressort que 79% d'entre eux y seraient favorable, et si nous affinons ces chiffres, on s'aperçoit que cette demande émane principalement des COP les plus jeunes, puisque 100% des sondés ayant entre 20 et 30 ans y sont favorables.

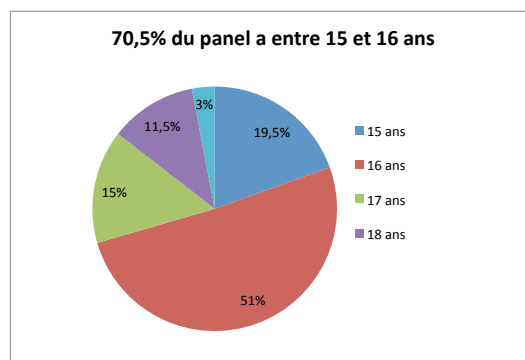
Figure 21 : Proposition d'une journée d'informations sur les formations et métiers en hôtellerie-restauration



Présentons maintenant les résultats de l'enquête menée auprès des élèves ayant commencé cette année une formation en hôtellerie-restauration.

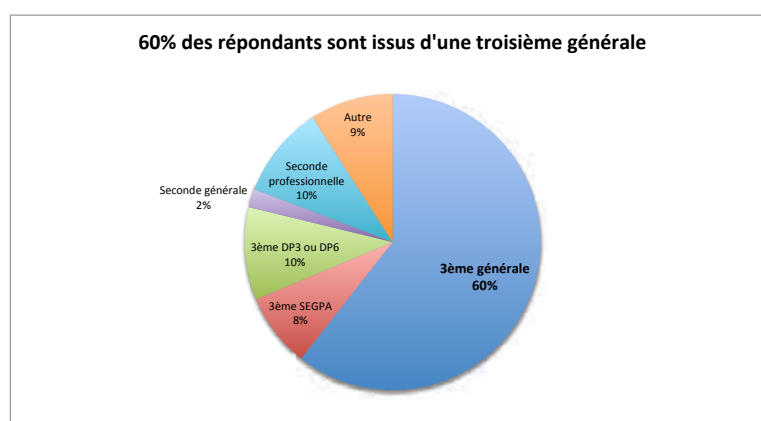
1.4 Présentation des participants au questionnaire élèves

Sur les 98 participants nous notons une participation quasi-paritaire entre les garçons et les filles, avec 53% d'élèves de sexe masculin et 47% d'élèves de sexe féminin. Nous appuyant sur un questionnaire destiné aux élèves inscrits en première année d'hôtellerie-restauration, nous nous attendions à avoir un panel âgé entre 15 et 16 ans. Au vu du graphique ci-dessous, il s'avère que 70,5% du panel se trouve être effectivement dans cette tranche d'âge.

Figure 22 : L'âge du panel

Notons tout de même que 15% des élèves ont 17 ans, 11,5% 18 ans et 3% 19 ans et plus. Cela représente près de 30% des élèves qui ont, à un moment donné, eu un accident de parcours scolaire. Le graphique suivant nous permet de mettre en avant le fait qu'au moins 12% de ces élèves ont eu cet accident de parcours scolaire au niveau du lycée, puisqu'ils ont été réorientés d'une seconde générale ou professionnelle vers une formation en hôtellerie-restauration. Nous annonçons « au moins 12% », car à ce chiffre clairement identifié vient s'ajouter un léger pourcentage d'« autres » qui semble très probablement correspondre à des réorientations de CAP, d'apprentissages. Cependant, une donnée manque à notre questionnaire pour affirmer cela et peaufiner ce pourcentage. Quoi qu'il en soit, nous mettons en avant le fait qu'ils ont subi une réorientation car :

- ils étaient dans une formation qui ne correspondait pas à leurs attentes (5 citations) ;
- ils voulaient faire hôtellerie-restauration mais n'ont pas obtenu ce vœu d'orientation (1 citation) ;
- ils ont été poussés par leur entourage à choisir une autre formation (1 citation) ;
- ils ont eu des résultats insuffisants pour suivre en Bac (1 citation) ;
- ils ont été réorientés pour diverses autres raisons (4 citations).

Figure 23 : Origines scolaires du panel

Notons que nous distinguons clairement, sur le graphique ci-dessus, une grande proportion d'élèves provenant de 3^{ème} générale puisque 60% du panel se trouve être dans ce cas. Il est également intéressant de coupler ce graphique aux types de formations dans lesquels se trouvent les élèves.

Figure 24 : Répartition des élèves entre les formations



Si nous pouvons noter un proche équilibre entre les élèves en baccalauréat (54%) et ceux en CAP (46%), il est intéressant de voir avec le graphique suivant, que 73,33% des élèves en Bac sont issus d'une 3^{ème} générale. Seuls 5 élèves de DP3 ou DP6 ont eu accès à la seconde Bac Pro. Les autres élèves venant de ce niveau de classe ou de SEGPA, soit 13 répondants, ont tous été orientés en CAP.

Figure 25 : Répartition des élèves entre les formations et par origine scolaire

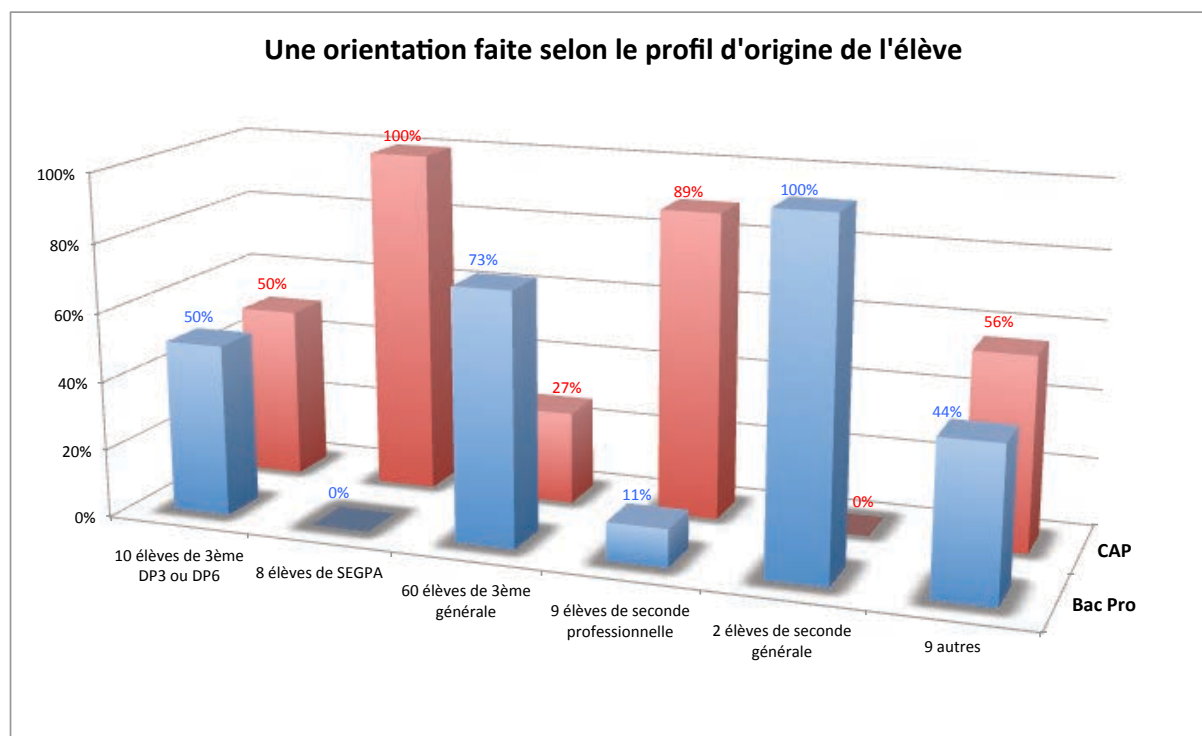
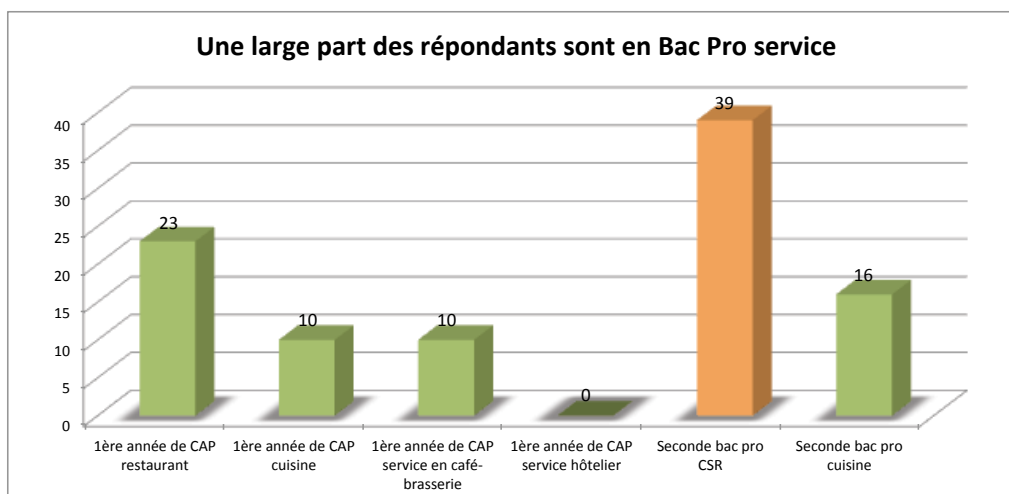
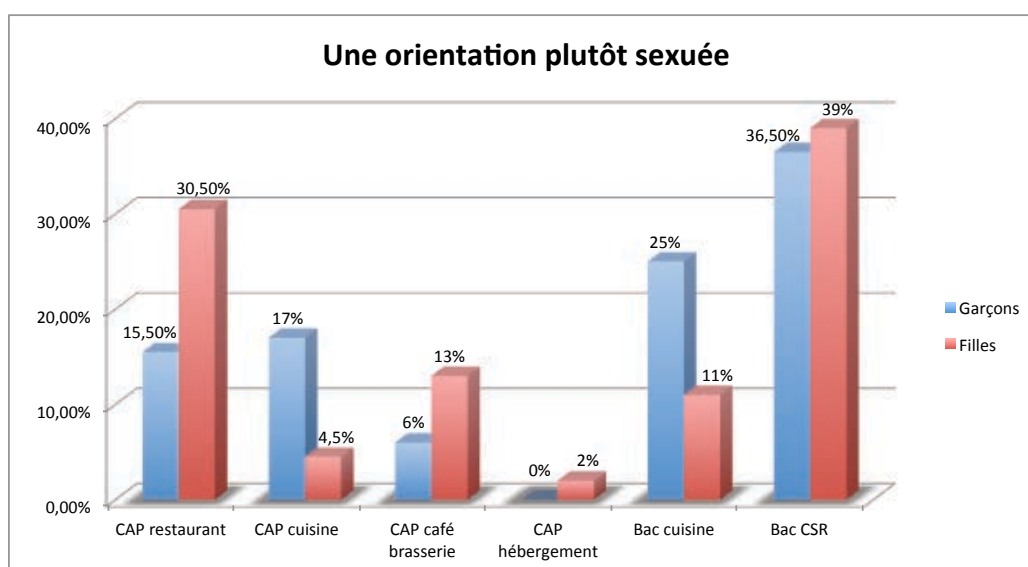


Figure 26 : Répartition du panel entre les formations

En détaillant les niveaux de classe intégrés, nous constatons une plus grande représentativité des élèves inscrits en baccalauréat commercialisation et services en restauration, et en CAP restaurant.

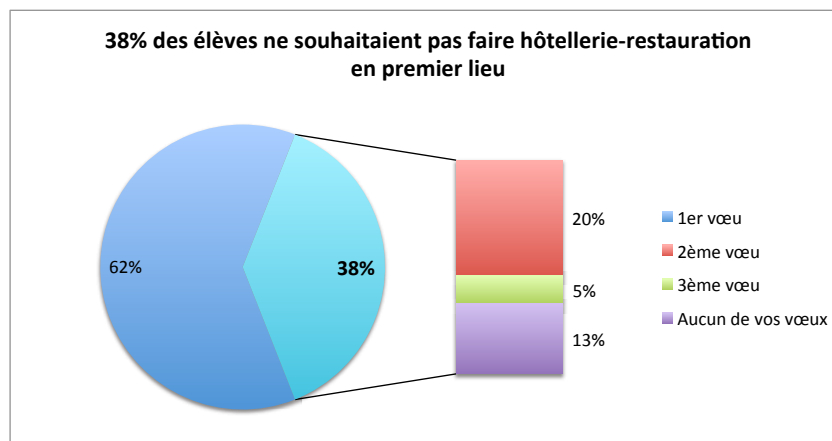
Si nous affinons ces résultats nous pouvons mettre en avant que l'orientation choisie n'est pas la même que l'on soit un garçon ou une fille : en effet, seulement 15,5% des filles ayant répondu aux questionnaires sont inscrites dans une formation cuisine CAP ou Bac pro, contre 42% de garçons. Cela correspond au principe de l'orientation sexuée définie par Vouillot et détaillée dans notre revue de littérature. Rappelons qu'une majorité d'élèves ayant répondu à ce questionnaire sont inscrits en baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration, ce qui explique les forts pourcentages filles et garçons dans cette catégorie.

Figure 27 : Répartition du panel selon le sexe

1.5 Construction du projet d'orientation

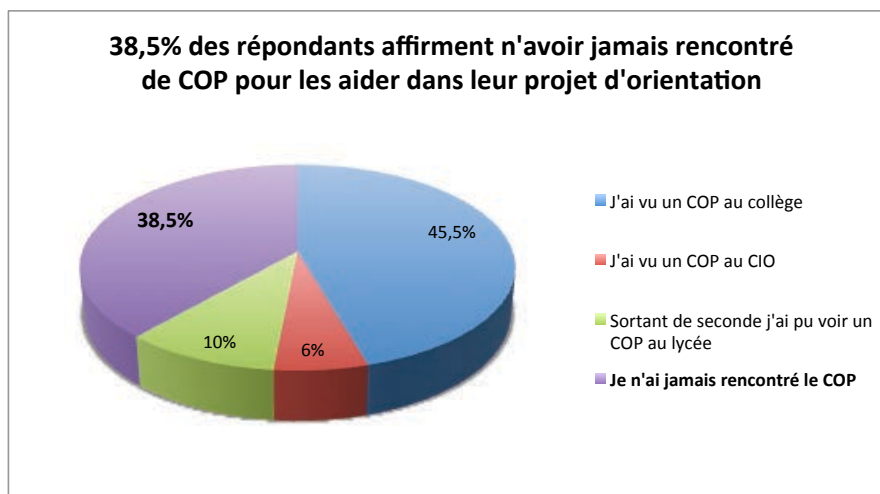
Si 81% des sondés affirment qu'entrer dans une formation en hôtellerie-restauration était un choix personnel, seul 62% d'entre eux l'ont placé en 1^{er} vœu d'orientation.

Figure 28 : Répartition du classement des vœux d'orientation



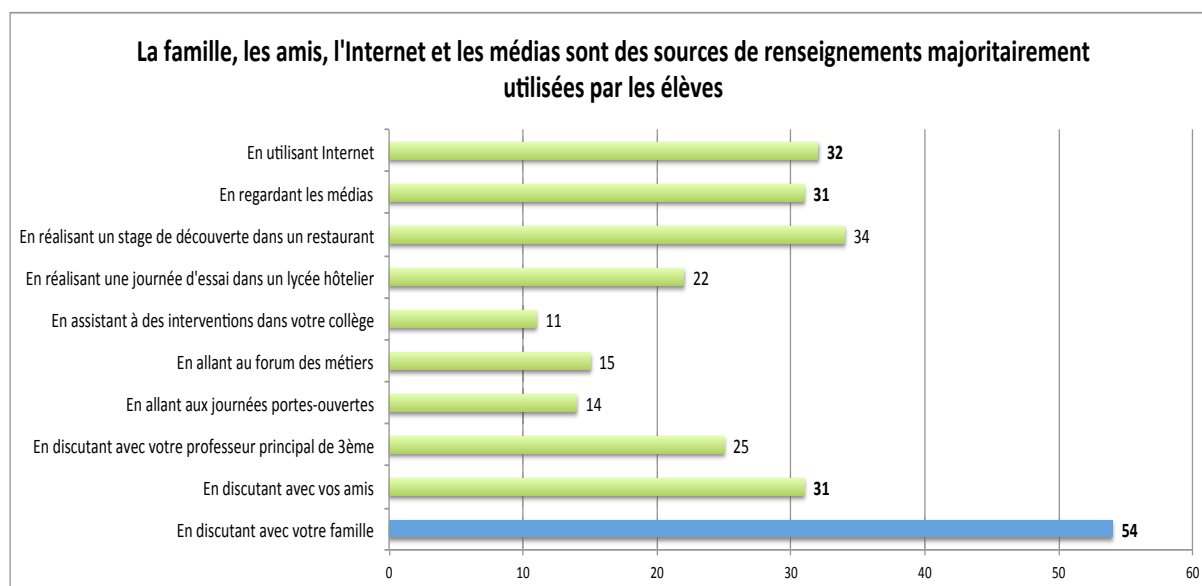
Ce graphique met également en évidence le fort taux d'élèves inscrits dans une formation hôtelière alors que cela ne correspondait à aucun de leur vœu (13% du panel).

Figure 29 : Données concernant l'entrevue avec un COP



Notons également que 38,5% des élèves n'ont pas eu l'occasion de rencontrer un COP durant leur scolarité afin de préparer leur projet d'orientation. Ce qui fait que les sondés se tournent vers d'autres ressources pour obtenir de l'information. Le graphique ci-dessous met en évidence la forte participation des parents dans le processus d'obtention d'informations, puisqu'à la question « à quel(s) autre(s) moyen(s) avez-vous eu recours pour obtenir de l'information sur la formation que vous suivez en hôtellerie-restauration », ils sont 54 à répondre la famille.

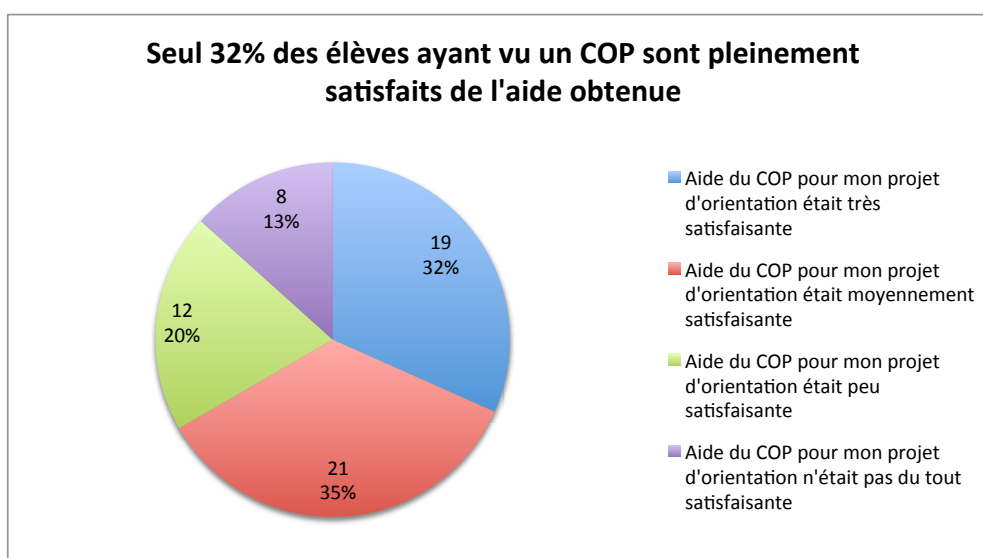
Figure 30 : Énumération des différents outils et différentes personnes aidant à l'élaboration du projet d'orientation



Ce graphique permet également de mettre en avant l'importance des médias (Internet, télévision) et des amis dans la recherche d'informations. Bien que peu fiables quant à la qualité de l'information transmise, ils sont tout de même très régulièrement cités.

Pour les 60 participants qui ont pu avoir recours à l'aide d'un COP pour les aider à établir leur projet d'orientation, une grande majorité considère que cette aide n'a pas été pleinement satisfaisante.

Figure 31 : Pourcentage de satisfaction de l'entrevue avec un COP



En effet, 35% considère que l'aide des COP n'est que moyennement satisfaisante, 20% peu satisfaisante et 13% pas du tout satisfaisante.

Si nous analysons plus en détail les réponses des 13% des élèves inscrits en hôtellerie-restauration alors que cela ne correspondait à aucun de leur vœu, nous notons que :

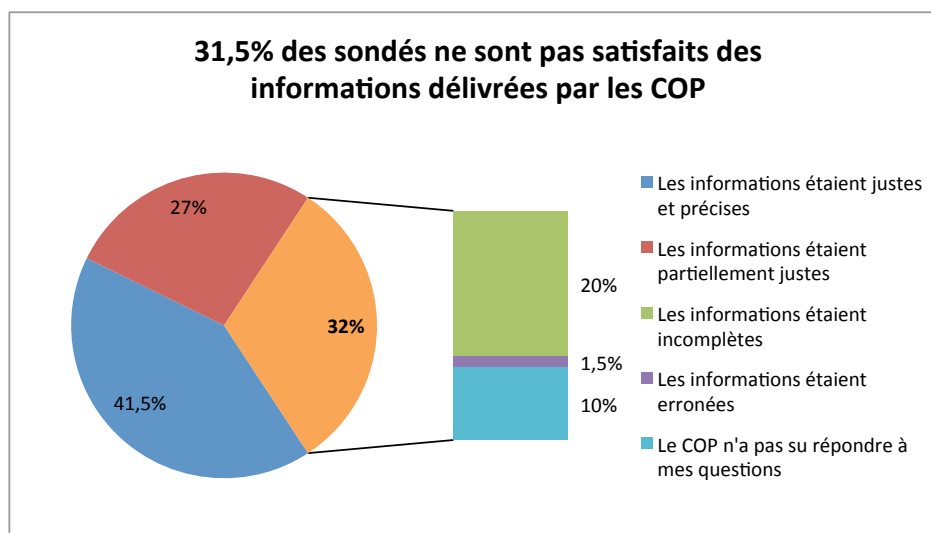
- 85% d'entre eux auraient aimé être mieux accompagnés dans la construction de leur projet d'orientation ;
- 75% de ces élèves sont insatisfaits de l'aide apportée par le COP.

Notons que ces chiffres sont sensiblement identiques si nous incluons également à ces calculs les élèves ayant mis les formations en hôtellerie-restauration en 3^{ème} vœu d'orientation, souvent considéré comme étant un vœu par défaut faute de mieux.

1.6 Type et qualité d'informations reçues à la construction du projet d'orientation

Nous avons demandé aux 60 élèves ayant eu l'occasion d'avoir un rendez-vous avec le COP, d'évaluer l'efficacité et la pertinence des informations reçues. Et même si 68,5% des élèves semblent être satisfaits par la qualité des informations reçues, nous retenons que ce n'est pas le cas pour près d'un tiers d'entre eux qui estime que soit l'information était incomplète, soit erronée, ou bien encore inexistante.

Figure 32 : Qualité des informations transmises par les COP



Si nous couplons les résultats de ce graphique au précédent, nous identifions clairement que les élèves ayant reçu une information qu'ils considèrent comme non satisfaisante sont les mêmes que ceux qui ont précisé que l'aide du COP avait été moyennement, peu et/ou pas satisfaisante dans l'élaboration de leur projet d'orientation. Ce qui nous paraît logique et cohérent.

Figure 33 : Données croisées entre la qualité des informations transmises et la satisfaction de l'entrevue avec un COP

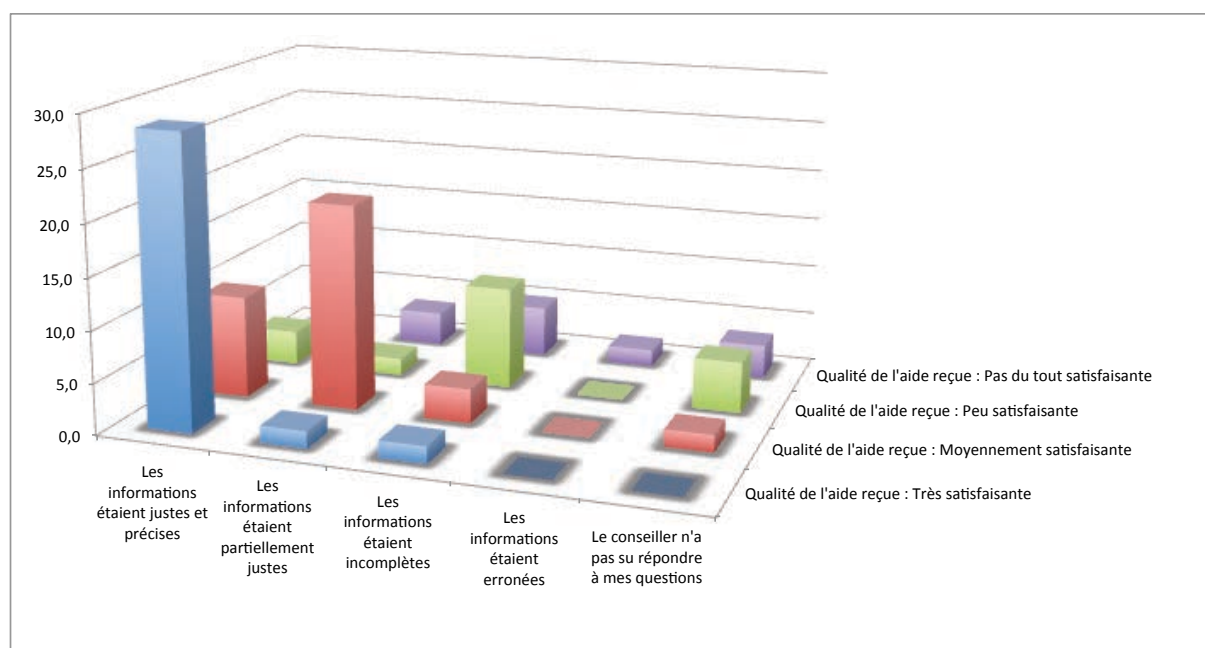
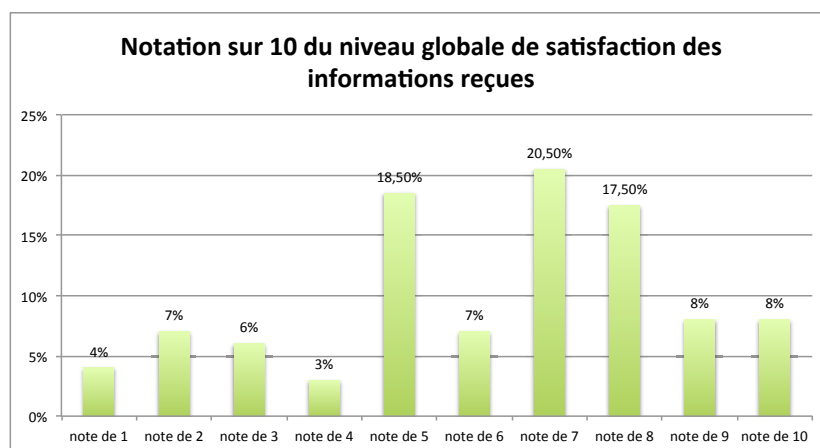
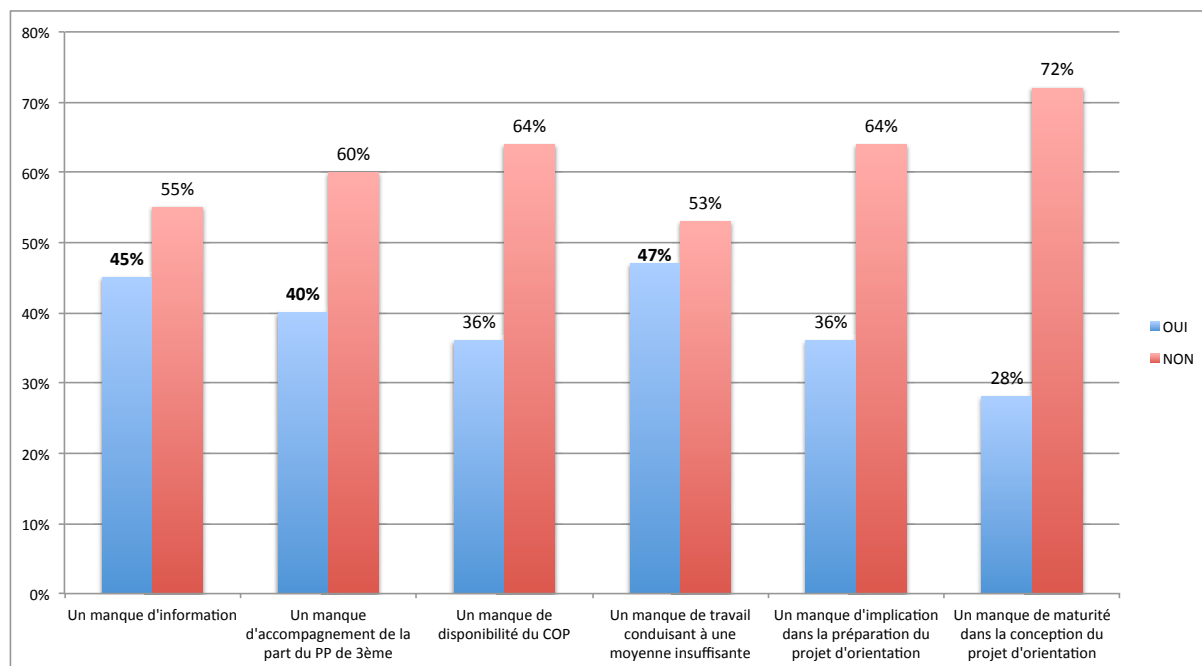


Figure 34 : Notation de la qualité globale des informations reçues de toutes parts



De manière générale, même si la majorité des élèves estime être satisfaite de l'aide obtenue par l'ensemble des informations perçues pour préparer leur projet d'orientation (informations provenant des COP, de la famille, des amis, des médias...), nous notons que ce sentiment n'est pas partagé par 38% d'entre eux. Ce qui conduit 48% du panel à préciser qu'ils auraient aimé être mieux accompagnés et guidés dans leur projet d'orientation, et ce principalement en obtenant plus d'informations sur les métiers, et en fournissant un travail de meilleure qualité en 3^{ème}, dans le but d'obtenir une meilleure moyenne, comme nous pouvons l'analyser dans le graphique suivant.

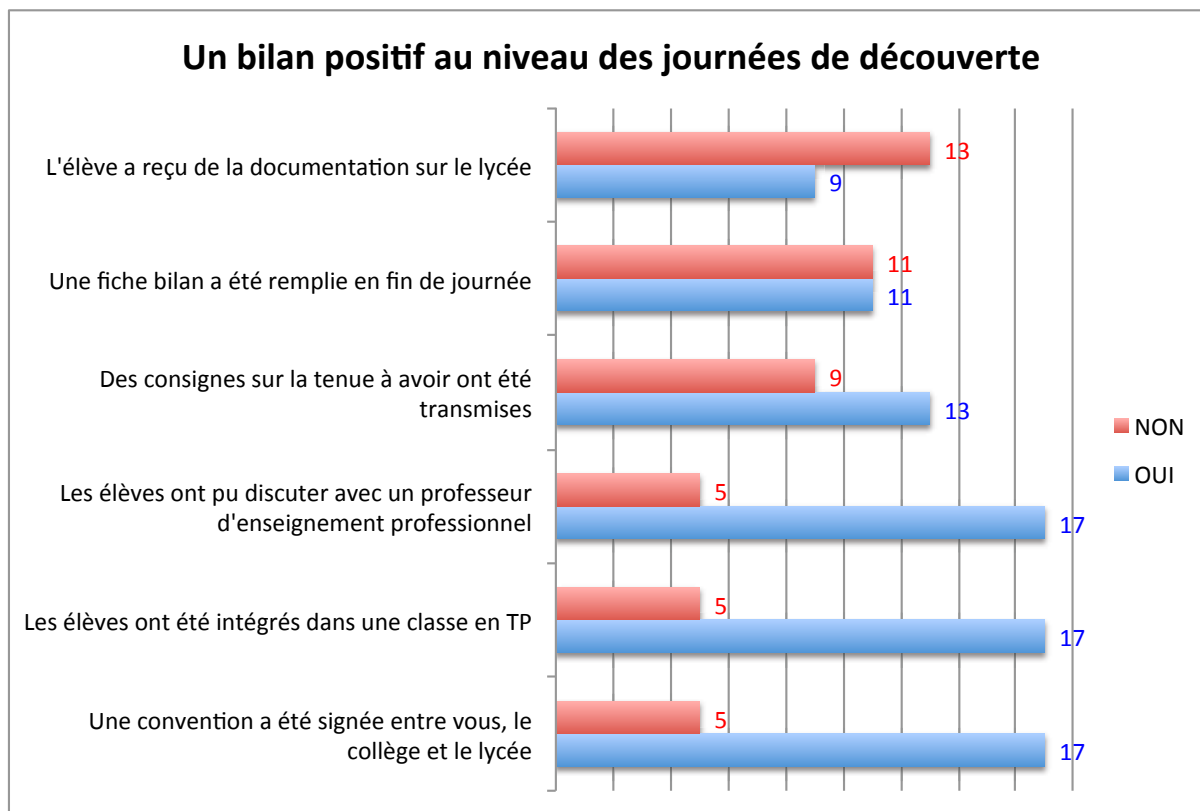
Figure 35 : Pourcentages des différents manques durant la construction du projet d'orientation

Notons également les forts taux de réponses au manque d'implication et de disponibilité des professeurs principaux de 3^{ème}.

1.7 Obtenir de l'information en réalisant des journées de découverte

Nous avons souhaité, via ce questionnaire, interroger les élèves sur une source d'informations précise que sont les journées de découverte. Permettant d'être directement confrontés à la formation et à la source même de l'information, les journées de découverte nous paraissent comme étant un outil à privilégier dans la construction du projet d'orientation. Nous avons souhaité voir comment cet outil était utilisé.

En nous appuyant sur un précédent graphique (figure 29), nous voyons que seuls 22,5% des élèves ont réalisé une journée de découverte en lycée hôtelier, durant leur classe de 3^{ème}. Et afin d'être le plus complet possible nous avons posé, aux 22 élèves concernés, une série de questions afin de voir comment ils avaient été pris en charge.

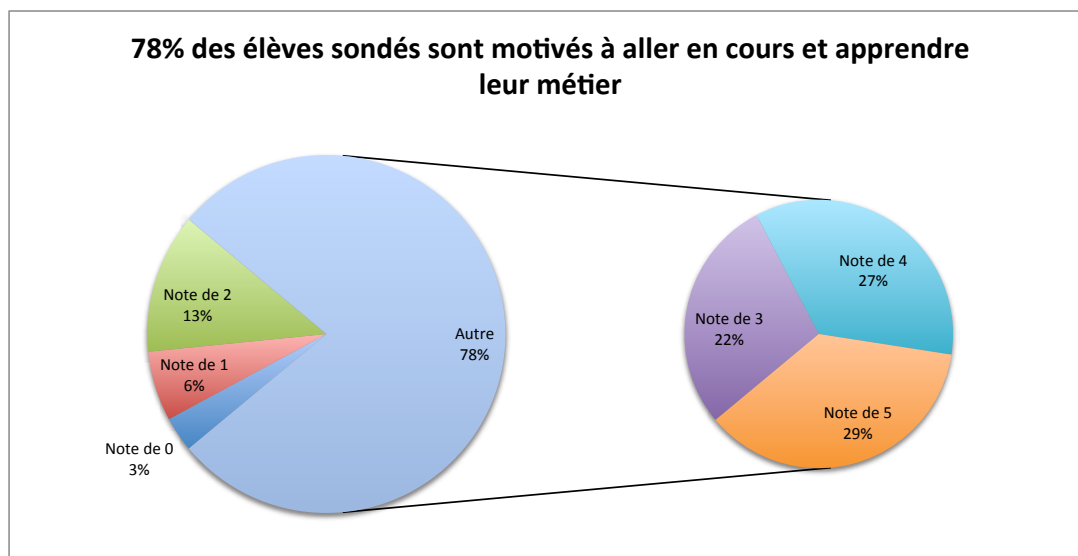
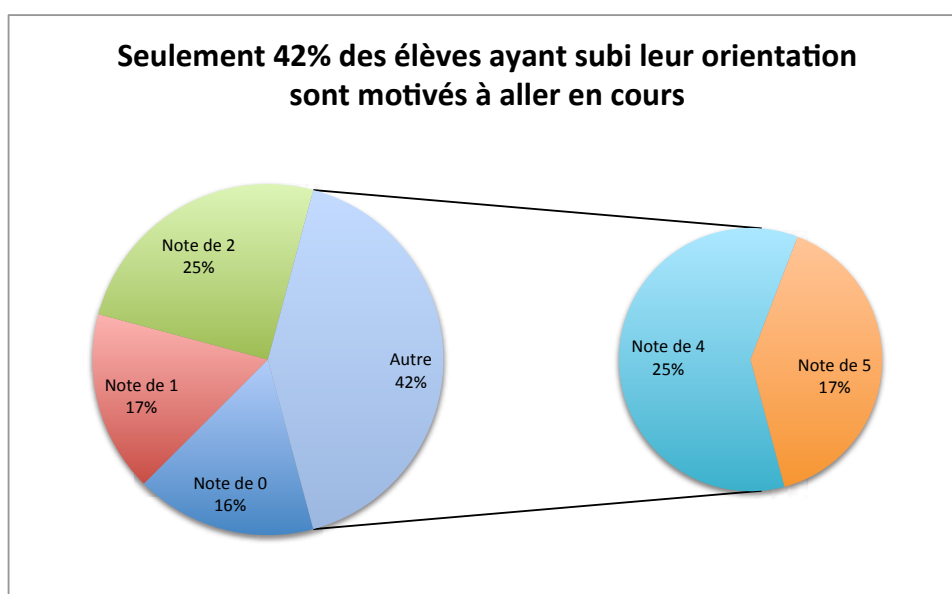
Figure 36 : Analyse des journées de découverte

Hormis des manques de documentations et de bilans en fin de journée, on voit que la prise en charge des élèves en journée de découverte, est bonne. Mais il est regrettable que seulement 22 élèves aient pu profiter de cet outil d'information et que les journées de découverte ne soient pas plus pérennisées et développées car notons que :

- 21 élèves sur 22 ont mis hôtellerie-restauration en 1^{er} vœu d'orientation ;
- 100% de ces élèves souhaitent aller jusqu'au terme de leur formation ;
- seulement 4 de ces élèves mettent une note inférieure à 5 sur 10 pour la qualité globale des informations reçues, contre 14 qui choisissent une note d'au moins 7 sur 10 ;
- 15 élèves sur 22 estiment avoir reçu suffisamment d'informations pour faire leur choix d'orientation.

1.8 Analyse de la motivation et de l'absentéisme des élèves

Il est intéressant de mettre en relation le taux global de motivation à aller en cours et à apprendre le métier lié à leur formation pour l'ensemble des répondants, et celui des élèves ayant été placés contre leur gré en hôtellerie-restauration. Lorsque dans le premier graphique (figure 36) on voit que 78% des élèves semblent être motivés par la formation, ce taux chute à 42% pour les élèves ayant subi leur orientation (figure 37).

Figure 37 : Notation sur 5 de la motivation des élèves**Figure 38 : Notation sur 5 de la motivation des élèves ayant eu une orientation par défaut**

Pour mesurer la motivation des élèves, nous nous sommes également basés sur la volonté de ces derniers à aller jusqu'au bout de leur formation. Là encore si nous comparons les résultats de l'ensemble des répondants et plus précisément ceux des élèves ne souhaitant pas, à l'origine, intégrer une formation en hôtellerie-restauration nous notons que :

- 91,5% des répondants souhaitent aller jusqu'au bout de leur formation dans l'espoir d'obtenir le diplôme ;
- alors que ce taux chute à 66,5% pour les élèves inscrits dans ces formations contre leur volonté.

La motivation s'exprime aussi par le fait d'être impliqué dans sa formation, et cela passe par :

- le fait de ne pas oublier sa tenue ou son matériel pour correctement pouvoir suivre l'ensemble des cours ;
- d'être présent à l'ensemble des cours.

Figure 39 : Analyse des oublis de matériel

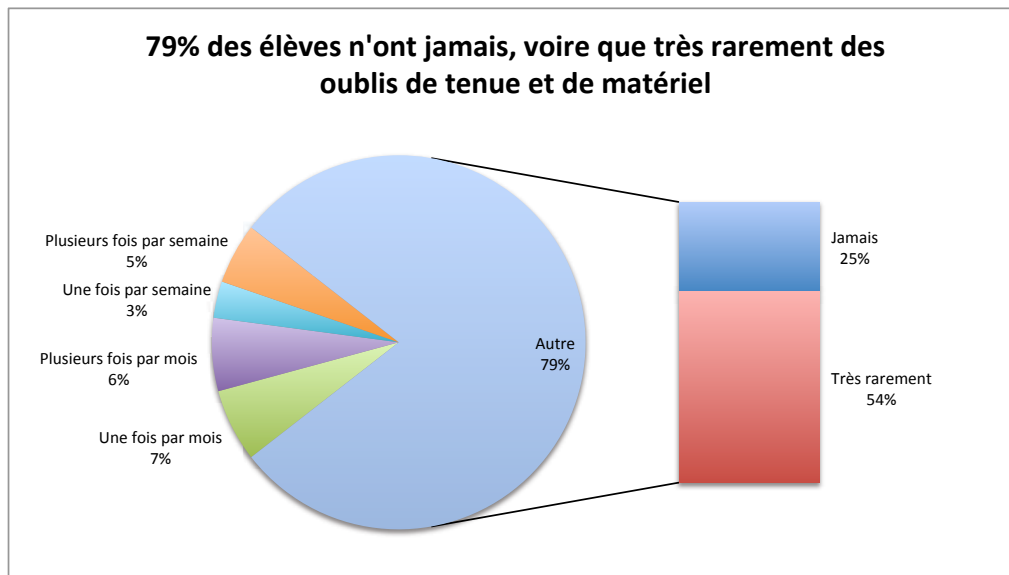
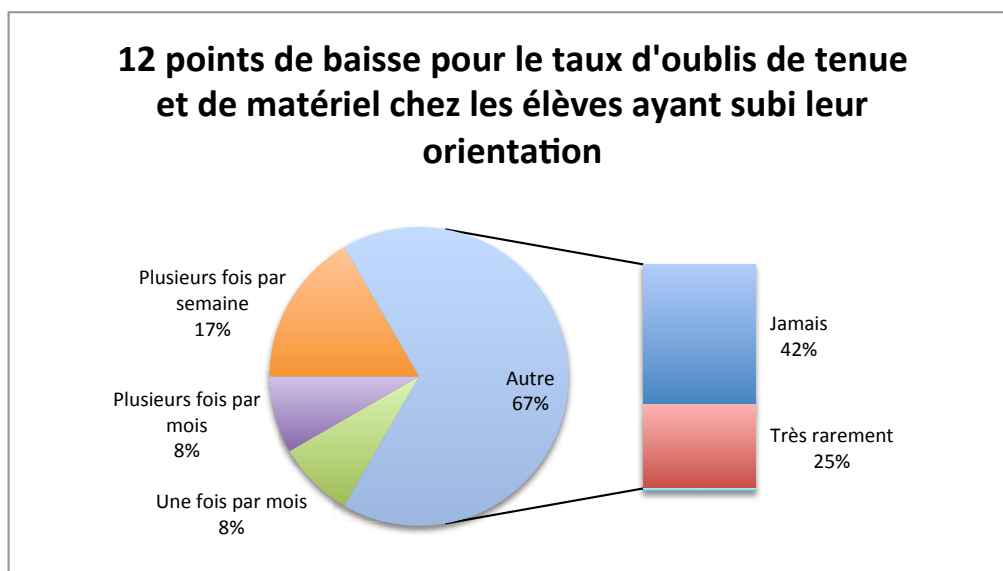


Figure 40 : Analyse des oublis de matériel (2)



Comme nous pouvons le voir sur les deux graphiques précédents, l'écart entre l'ensemble des répondants et les élèves ne souhaitant pas intégrer une formation en hôtellerie-restauration est plus restreint, mais marque tout de même un défaut de motivation plus important pour ces derniers.

Enfin, la motivation peut également se mesurer grâce au taux d'absentéisme en cours. Une fois encore les résultats sont sans appel. Quand 62% des participants à l'enquête disent n'être jamais, voire que très rarement absents au lycée, cela n'est le cas que pour 34% des élèves n'ayant pas fait le choix de cette formation.

Figure 41 : Analyse des absences

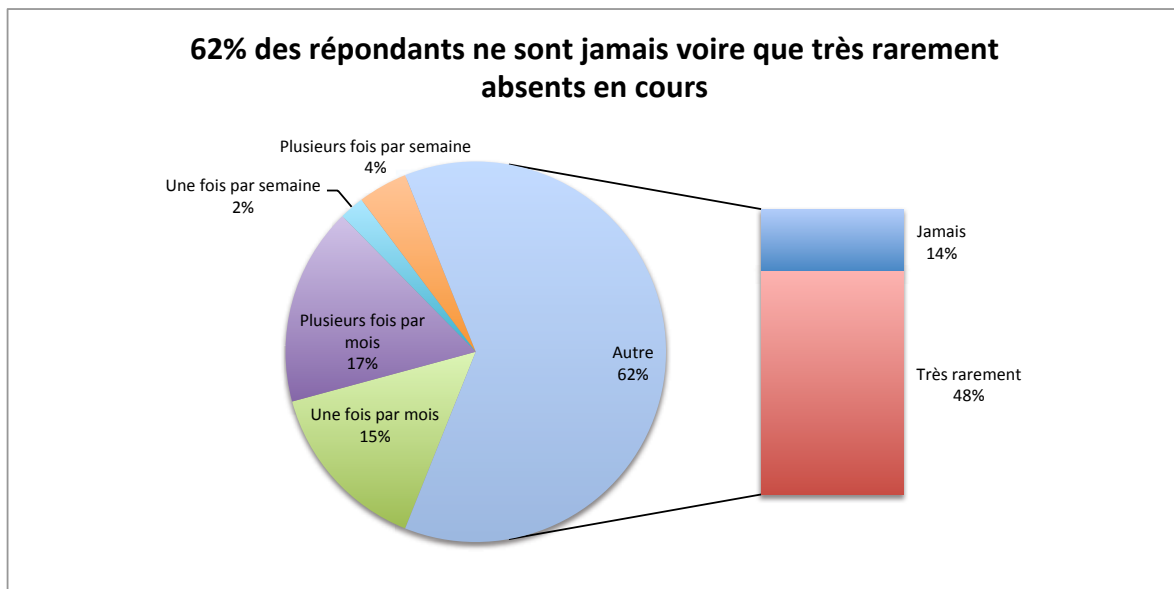
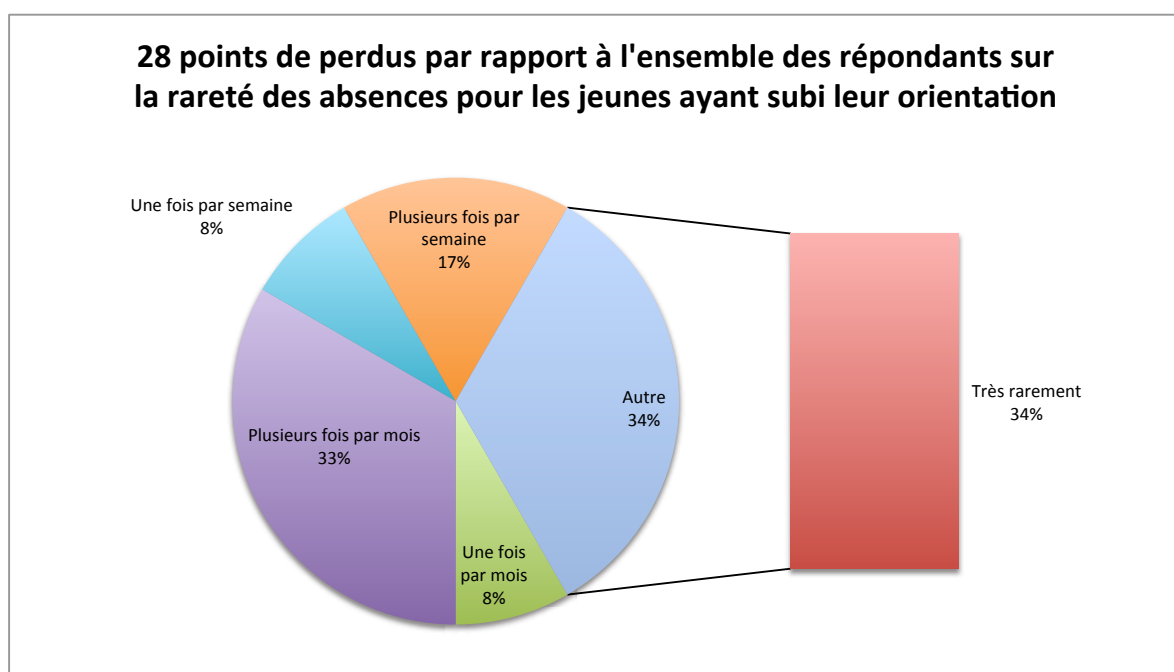


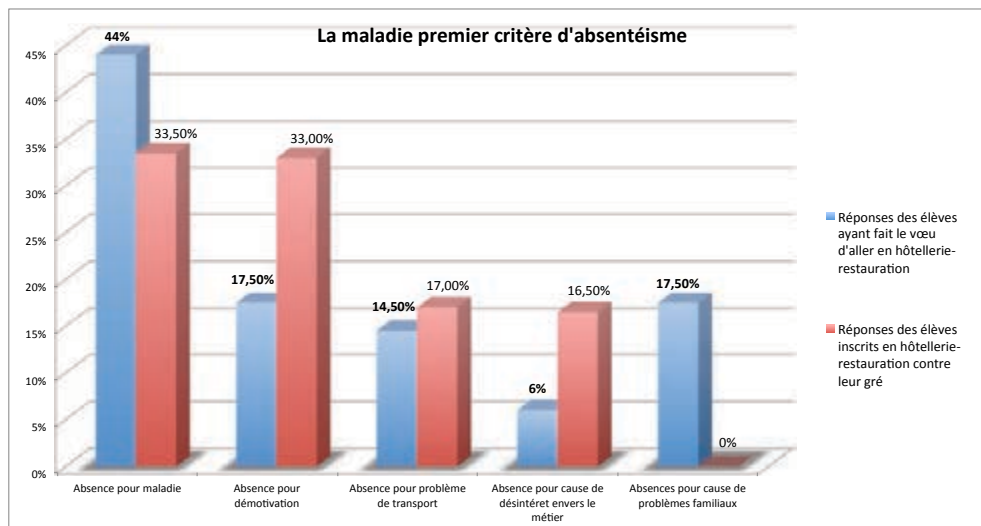
Figure 42 : Analyse des absences (2)



Nous notons également, pour ces derniers, un taux de réponse plus important aux items du questionnaire : plusieurs fois par mois ; plusieurs fois par semaine.

Au niveau des raisons conduisant à ces absences, même si dans les deux cas la maladie reste la cause la plus importante, nous notons un taux bien plus important d'absences dues à la démotivation et à du désintérêt envers les cours pour les élèves ayant subi leur orientation.

Figure 43 : Analyse des causes d'absentéisme



2- L'interprétation des résultats

Dans cette partie nous allons nous attacher à mettre en exergue le lien entre les résultats obtenus via nos enquêtes et notre outil de référence qui se trouve être la revue de littérature développée en début de mémoire. Les résultats présentés permettent de mettre en évidence différents points abordés dans la revue de littérature.

2.1 La situation des panels

A la lecture de nos résultats nous nous apercevons que le panel de COP questionnés est tout à fait représentatif de la norme. Originaires de quasiment toutes les académies de France (cf. figure 10), ces derniers travaillent en moyenne dans 2 établissements et gèrent plus de 1 200 élèves (cf. figures 12 et 13). Ces chiffres, en parfaite adéquation avec ceux présentés dans notre revue de littérature en page 42, crédibilisent nos autres résultats.

Au niveau des élèves, nous avons pu constater que l'hôtellerie-restauration est un secteur de formation tout autant touché par l'orientation subie que n'importe quelle autre filière. Contrairement à ce que l'on pourrait croire vis à vis de l'enquête IFOP-L'hôtellerie-restauration abordée en page 48, 38% des élèves sondés ne souhaitaient pas faire hôtellerie-restauration en premier vœu, et parmi eux 5% en ont fait leur troisième vœu souvent par défaut faute de mieux et non par véritable intérêt envers la filière. Nous avons également relevé que 13% des élèves se

retrouvent dans cette formation sans même en avoir fait la demande (cf. figure 28). De plus, l'hôtellerie-restauration n'échappe pas aux différents principes développés dans la revue de littérature à savoir :

- que l'orientation est sexuée, puisque les filles sont principalement inscrites en restaurant tandis que les garçons se sont orientés vers la cuisine (cf. figure 27) ;
- que l'orientation se fait en fonction du niveau scolaire puisque lorsque les élèves issus de 3^{ème} générale sont dans 73% des cas orientés dans un cycle long tel que le baccalauréat professionnel, alors que 100% des élèves de SEGPA et 50% des élèves de 3^{ème} DP3 ou 6 sont orientés en CAP (cf. figure 25).

2.2 L'implication des COP et autres personnes dans le projet d'orientation

Analysons tout d'abord le rôle du conseiller d'orientation-psychologue. Nos résultats permettent de clairement mettre en avant une malaise concernant la quantité de travail demandé aux COP et leur volonté à vouloir répondre à l'ensemble des demandes des élèves. Cela fait, que devant un trop grand nombre d'élèves à gérer, les COP regrettent pour 70% d'entre eux de ne pas avoir assez de temps à accorder à chaque élève. Ce constat parfaitement présent dans notre revue de littérature en page 43 est renforcé par le fait que 38,5% des élèves inscrits en hôtellerie-restauration prétendent ne jamais avoir eu l'occasion de rencontrer un COP qui aurait pu les aider à préparer leur projet d'orientation (cf. figure 29).

En conséquence, tout comme nous l'avons découvert via l'enquête du Céreq en page 38 de ce mémoire, les élèves sondés cherchent à obtenir de l'information via d'autres moyens tels que les parents, cités 54 fois, les stages de découverte, cités 34 fois, l'Internet et les médias cités plus de 30 fois chacun (cf. figure 30). Par contre, le professeur principal en classe de troisième n'arrive qu'en sixième position et ce pour deux raisons :

- 40% des élèves qui prétendent avoir manqué d'aide durant la construction de leur projet d'orientation, regrettent un réel manque d'accompagnement de leur professeur principal dans l'établissement de ce dernier (cf. figure 35) ;
- la qualité des informations que le professeur principal peut transmettre n'est pas reconnue comme étant fiable et sûre.

Pour ces deux principales raisons l'élève préfère donc s'en remettre à d'autres sources.

2.3 La qualité de l'information transmise

Au niveau de l'information transmise, nous avons pu voir au travers de la revue de littérature que cette dernière était particulièrement importante dans le processus de construction du projet d'orientation. Bien souvent hélas, comme Duru-Bellat le dit, l'accès à l'information n'est pas équitable entre l'ensemble des élèves. Et quand bien même elle le serait, la passation d'informations incomplètes ou erronées amène l'élève à s'inscrire dans une formation qui au final ne lui convient pas. Cela le conduit donc, dans une certaine mesure, à subir son orientation faute de n'avoir pu obtenir tous les tenants et aboutissants à telle ou telle formation pour correctement faire ses vœux.

Nos enquêtes nous permettent de confronter cette analyse à nos résultats. Et il en ressort plusieurs éléments intéressants.

Tout d'abord, nous avons pu voir que les COP estimaient, à juste titre, avoir un niveau de connaissances plutôt satisfaisant dans le domaine de l'hôtellerie-restauration et des formations qui y sont liées (cf. figure 14). En s'attribuant dans plus de 75% des cas une note d'au moins 7 sur 10 sur leurs connaissances dans ces filières il paraît inconcevable que les élèves puissent se plaindre des conseils avisés par les COP. Or, 31,5% du panel d'élèves inscrit en hôtellerie-restauration n'est pas satisfait des informations reçues par ces derniers (cf. figure 32). Soit parce qu'elles étaient incomplètes (20% des cas), soit parce qu'elles étaient erronées (1,5% des cas), ou bien encore dans 10% des cas parce que les élèves sont restés sans réponse face à leurs questions. Ce constat est également mis en avant dans notre revue de littérature en page 46 et cela met en exergue un véritable malaise quant à la qualité réelle des informations obtenues auprès des COP. Non pas que les informations données soient fausses, mais on reproche plutôt le fait qu'elles soient incomplètes vis-à-vis des attentes des élèves. Ce constat renforce le fait que tout de même 25% des COP estiment ne pas posséder suffisamment de connaissances en la matière pour correctement conseiller les élèves (cf. figures 15 et 16). Nous pouvons alors penser que cela peut venir d'un manque d'outils aidant les COP à mieux répondre aux interrogations des élèves. Pourtant 80% du panel COP sondé estiment en avoir suffisamment en leur possession pour correctement guider les élèves, et utilisent majoritairement les brochures ONISEP, l'Internet et leurs connaissances et expériences personnelles (cf. figure 17).

Cependant loin d'être réfractaires à des propositions qui leur permettraient d'améliorer leurs conseils, 79% de l'ensemble des répondants et 100% des répondants âgés entre 20 et 30 ans (les moins sûrs de leurs connaissances) seraient favorables à une journée d'informations sur les formations et métiers en hôtellerie-restauration (cf. figure 21).

Analysons maintenant de manière plus globale les informations obtenues avec les différents outils et auprès des intervenants que sont les COP, les parents, les médias, les stages de découverte et les journées de découverte en lycée. Il en ressort que même si une majorité des élèves semble être satisfaite des informations obtenues (cf. figure 34), 48% du panel auraient aimé être mieux accompagnés et ce principalement en obtenant encore plus d'informations afin de mieux peaufiner leurs vœux d'orientation. Cela rejoint l'idée développée en page 41 disant que l'information est une composante importante à la prise de décision et qu'une mauvaise information ou une information incomplète peut conduire à une orientation mal maîtrisée qui peut amener l'élève à se mettre en situation de décrochage scolaire. Notons également le fort taux d'élèves mentionnant un véritable manque d'accompagnement de la part du professeur principal, à qui comme nous l'avons vu dans la revue de littérature (page 29) il sera nécessaire de proposer une formation de découverte des métiers, afin qu'eux aussi participent activement à l'orientation de leurs élèves.

Cependant également conscient, comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, que le niveau scolaire en classe de 3^{ème} impacte directement sur l'obtention du premier vœu d'orientation, près de la moitié du panel élève estime n'avoir pas fourni les efforts suffisants au collège pour pouvoir entrer dans la filière souhaitée (cf. figure 35). Et d'ailleurs, il est bon de noter que parmi ce pourcentage d'élèves n'ayant pas fourni suffisamment d'efforts en classe de troisième nous retrouvons 60% des élèves inscrits en hôtellerie-restauration sans même en avoir fait le vœu. Cela renforce de nouveau le fait qu'à cause de pression vis-à-vis du niveau scolaire, ces derniers n'ont eu d'autres choix que celui de subir leur orientation.

Comme nous avons pu le voir, du fait que les informations obtenues par les élèves soient considérées comme insatisfaisantes pour 31,5% d'entre eux, il est nécessaire d'augmenter les outils et/ou les intervenants permettant d'obtenir une information juste et précise. Or, faute de trouver des personnes plus fiables que les COP, cela ne doit en tout cas pas venir des familles, des amis et/ou des médias trop souvent cités comme outils d'aide à la prise de décision en matière d'orientation, mais plutôt émaner des lycées eux-mêmes. Et en effet, ne serait il pas extrêmement instructif de passer une journée au sein de son éventuel futur lycée en tant qu'élève ? Cela rejoint l'idée développée en pages 28-29, de renforcer le réseau entre les membres du système éducatif mais également les entreprises afin de proposer une information plus complète sur les formations et les métiers. Nous nous sommes donc attachés à questionner les élèves sur le fait d'avoir ou non réalisé des journées de découverte en lycée hôtelier. Si seulement 22,5% (cf. figure 30) des élèves ont eu recours à cet outil d'information durant leur classe de troisième, il s'avère que ce dernier a clairement été utile à ce pourcentage d'élèves.

En effet :

- 90% des élèves, ayant réalisé une journée de découverte, ont mis l'hôtellerie-restauration en premier vœu ;
- 100% de ces élèves souhaitent aller au terme de leur formation ;
- 64% attribuent une note d'au moins 7 sur 10 pour la qualité globale des informations reçues, soit 10% de plus que le résultat de l'ensemble des répondants ;
- 65% estiment avoir eu suffisamment d'informations pour faire leur choix d'orientation, soit 13 points de plus que le pourcentage global de l'ensemble des répondants.

Ces journées de découverte semblent donc être un outil efficace d'obtention d'informations (cf. figure 36). Cependant quelques points d'organisation nécessitent une amélioration :

- fournir une documentation claire aux élèves au niveau de la filière visitée ;
- faire un bilan avec l'élève en fin de journée.

2.4 La motivation à suivre une formation

Durant la construction de notre revue de littérature (pages 23-24), nous nous sommes attachés à étudier le concept de « motivation ». Nous avons constaté que celle-ci était particulièrement liée au fait de réaliser une formation stimulante, et ce, afin d'atteindre un but précis. Au niveau des élèves cela peut se résumer par le fait d'être motivés à aller en cours pour apprendre un métier, dans le but de réussir l'examen. Mais lors d'une orientation subie, nous sommes à même de penser que la motivation à suivre des cours pour apprendre un métier que l'on ne souhaite pas pratiquer, sera minime. Grâce à une série de questions posées aux COP et aux élèves inscrits en hôtellerie-restauration, nous allons pouvoir analyser ce phénomène. Après lecture des réponses des COP, nous arrivons à dégager le fait que la motivation est de rigueur pour apprendre un métier de la filière hôtellerie-restauration. Elle est d'ailleurs, pour 98% d'entre eux, considérée comme étant un élément clef pour conseiller un élève à s'inscrire ou non dans une filière de ce domaine d'activité (cf. figure 19). Appréhender comme étant des métiers difficiles, exigeants et de passion, les COP, à juste titre, affirment que sans motivation il est difficile de réussir une scolarité en hôtellerie-restauration (cf. figure 20).

Nous retrouvons également l'importance de la motivation dans les réponses des élèves, puisque 78% d'entre eux affirment être motivés à aller en cours pour apprendre leur métier (cf. figure 37). Cependant, si nous analysons les réponses des élèves inscrits par défaut en hôtellerie-restauration,

ce taux chute à 42% (cf. figure 38). Et le constat est le même pour tout ce qui fait écho à la motivation :

- si 91,5% des répondants sont motivés pour aller au bout de leur formation, seul 66,5% des élèves inscrits contre leur gré se sentent concernés par l'obtention du diplôme ;
- quand 79% de l'ensemble des élèves affirment n'oublier que très rarement, voire jamais leur matériel scolaire, seul 64% des élèves ayant subi leur orientation sont dans ce cas ;
- lorsque 62% du panel ne sont que très rarement absents et annoncent la maladie comme principale raison à ces absences (cf. figure 41), seulement 34% des élèves ne souhaitant pas à l'origine faire hôtellerie-restauration sont très rarement absents (cf. figure 42), et les causes sont certes aussi la maladie mais également dans de bien plus fortes proportions la démotivation et le désintérêt pour le métier (cf. figure 43).

3- Discussion des résultats

L'ensemble des résultats mis en avant à travers les précédentes pages, nous permet de revenir sur nos hypothèses fondées sur notre problématique mais également d'entrevoir diverses préconisations que l'on pourrait mettre en place. Au niveau des hypothèses, nous les avons émises afin de démontrer que le manque d'informations et le défaut de qualité dans l'aide à l'orientation pouvaient conduire l'élève à subir son orientation. Mais cela peut également prouver qu'une orientation subie avait entre autres pour résultante de diminuer la motivation, motivation qui comme nous le savons est un facteur de réussite scolaire lorsqu'elle est présente, ou de décrochage scolaire si elle est absente. Il va désormais sans dire, que la situation et la réussite scolaire d'un élève est intimement liée à son choix d'orientation. Nous comprenons donc pourquoi, lorsque cette orientation est mal préparée et mal maîtrisée, elle devient très vite, pour un pourcentage non négligeable d'élèves, subie et facteur de démotivation conduisant à plus ou moins long terme au décrochage scolaire.

Il est clair que l'orientation subie est souvent synonyme de niveau scolaire faible au collège amenant l'élève à n'avoir d'autres choix que de prendre la filière qu'on lui propose, faute de n'avoir pu obtenir l'un des trois vœux formulés sur sa fiche. Cependant, comme nous avons pu le voir, l'orientation subie ne se limite pas à la simple cause des résultats scolaires faibles et ne concerne pas uniquement les élèves dans cette situation. Elle est également liée à l'information transmise aux élèves. Lorsque cette dernière est incomplète, voire erronée (car les sources d'informations ne sont, pas fiable, ou seulement partiellement compétentes pour répondre à l'ensemble des questions des élèves) l'élève ne possède alors pas les éléments suffisants lui permettant de correctement formuler ses vœux.

Lorsque nous voyons que 71% des élèves réorientés après une première année en hôtellerie-restauration, expriment leur déception par rapport à l'image qu'ils se faisaient du métier et de la formation (cf. figure 18), il est évident que le manque d'informations y est pour quelque chose. Il en est de même pour les élèves issus de secondes générales ou professionnelles, réorientés en hôtellerie-restauration. Nous avons vu que ce manque d'informations pouvait cependant être comblé. Comme nous l'avons prouvé dans notre recherche les journées de découverte semblent être de très bons outils permettant à l'élève en quête de réponses à ses questions, d'être confronté à ce qui l'attendra si jamais il décide de poursuivre son orientation dans la filière testée. Nous préconisons donc le développement de ces dernières, afin que ce dispositif, profitant pour le moment à seulement 22% des élèves, soit développé et pérennisé à l'ensemble des collégiens en classe de troisième. Bien sûr, cela peut être conjointement lié à d'autres outils tels que le renforcement du partenariat collège-entreprise comme le recommande le ministre de l'Éducation nationale, ou bien encore le renforcement des connaissances des membres du système éducatif liés au projet d'orientation des élèves.

En effet, comme nous avons pu le voir au fil de notre recherche, les élèves ont plus tendance à aller se renseigner auprès de leur famille, amis, et divers médias, plutôt que d'aller rencontrer les vrais professionnels de l'orientation que sont les COP, ou leur professeur principal gérant pourtant leur dossier d'orientation. Cette situation vient généralement :

- d'un manque de disponibilité de la part des COP ;
- d'un manque d'accompagnement de la part des professeurs principaux ;
- d'un problème de crédibilité quant à l'information qu'ils peuvent transmettre aux élèves.

Souvent associés à l'idée que leurs conseils ne sont en réalité que des informations vagues incomplètes et sans réelle utilité, le discours des COP et professeurs principaux, n'a aux yeux des élèves que très peu de valeur. Il convient donc d'essayer de réagir face à ce constat en proposant une journée d'informations sur les formations et métiers en l'hôtellerie-restauration à ses personnes qui se trouvent pourtant être d'importants piliers dans le processus d'orientation des élèves. Espérant ainsi, grâce à une sorte de mise à jour de leurs connaissances, améliorer la reconnaissance de leurs informations, nous pensons que cela redonnera envie aux élèves d'aller consulter ces personnes, nettement plus fiables que les autres intervenants auxquels se réfèrent actuellement les élèves de collège. Cela permettrait, comme nous avons pu le constater, que le défaut de qualité des intervenants auprès des élèves en quête d'informations dans leur projet d'orientation, ne conduisent

ces derniers à choisir une filière qui au final ne leur correspond pas. Et ce parce qu'à un moment donné, les élèves ont eu recours à une source non fiable, comme peut l'être :

- un enseignant se basant plus sur les résultats scolaires de son élève que sur ses compétences, ses capacités et sa motivation à apprendre tel ou tel métier ;
- le média télévisuel, qui actuellement très porté sur les métiers de la restauration, certes valorise ces derniers, mais minore considérablement les contraintes de ces formations et emplois. L'élève qui y est alors confronté, tombe dénué et se désengage de la formation ;
- la famille et les amis, qui au final ne se basent que sur leurs connaissances et préjugés pour conseiller au jeune de s'inscrire ou non dans la filière visée.

Tout cela influe directement sur la motivation des élèves. Même s'il semble logique d'être moins motivé à réaliser une activité ou apprendre un métier qui ne nous plait pas, il est intéressant de voir si cela est directement lié à l'orientation subie et jusqu'où cette démotivation peut conduire l'élève. Notre recherche nous a permis de mettre en évidence :

- qu'une orientation subie impactait forcément sur la motivation des élèves à aller en cours ;
- que la baisse de motivation se faisait ressentir par :
 - un absentéisme chronique (plus qu'à l'accoutumé) ;
 - des oublis de matériel scolaire à une fréquence au-dessus de la normale ;
 - un manque de volonté à terminer leur formation ;
 - un désir fort à être réorienté vers une autre filière.

Hélas, même si les élèves ont plus d'outils à leur portée pour mieux préparer leur orientation et même si les intervenants sont plus performants et fournissent une information plus fiable aux élèves, il y aura toujours un certain pourcentage d'élèves qui subiront leur orientation et ce :

- pour faute de places dans les filières demandées ;
- pour faute d'existence de la filière souhaitée dans le bassin scolaire de l'élève ;
- voire même pour cause de pression familiale poussant l'élève à s'orienter vers une voie qu'il n'envisageait pas...

Les enseignants auront donc toujours des élèves dont la motivation est annihilée par cette orientation subie. C'est alors à ces mêmes enseignants d'essayer, via la mise en pratique de nouvelles méthodes pédagogiques de donner envie à ces élèves de poursuivre leur scolarité et ainsi de leur éviter le décrochage scolaire.

CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

L'objectif de ce mémoire a été d'étudier le phénomène du décrochage scolaire et de comprendre en quoi le processus d'orientation y tenait un rôle. Nous avons ainsi pu voir les différents éléments conduisant à une orientation subie, avec entre autres la mise en perspective de l'importance des informations transmises.

Cependant, faute de données précises sur le secteur de l'hôtellerie-restauration, qui aux dires de certains articles reste une voie d'orientation attractive, nous avons souhaité vérifier si le principe de l'orientation subie y était présent et sur quoi cette dernière était fondée. Pour cela nous avons, grâce à différentes enquêtes, tenté de répondre à notre problématique via un système d'hypothèses opérationnelles auquel nous allons maintenant répondre.

1.1 Hypothèse 1 :

En réponse à notre première hypothèse : « *Le **manque d'informations** contribue à la construction d'une orientation subie, facteur renforçant les risques de décrochage scolaire au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration* » nous pouvons confirmer que cela est exact. A contrario, un élève qui détient un panel d'informations fiable et complet se plait à dire que son projet d'orientation était parfaitement établi, et qu'il est motivé à l'idée d'aller en cours et poursuivre ses études jusqu'à l'obtention de son examen.

1.2 Hypothèse 2 :

« *Le **défait de qualité des intervenants dans l'aide à l'orientation** contribue à la construction d'une orientation subie, facteur renforçant les risques de décrochage scolaire au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration* » était notre deuxième hypothèse. A l'analyse des enquêtes et au vu des résultats dégagés, nous pouvons affirmer que cela est exact.

1.3 Hypothèse 3 :

Enfin, nous nous sommes interrogés sur la motivation des élèves ayant subi leur orientation en posant l'hypothèse suivante : « *L'orientation subie est un facteur renforçant **les problèmes de motivation** au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration* ». Une nouvelle fois, en nous appuyant sur les chiffres et pourcentages dégagés dans notre recherche, nous validons cette troisième et ultime hypothèse.

Ainsi, validant l'ensemble de nos hypothèses opérationnelles nous sommes à même de confirmer que l'orientation subie est un facteur renforçant les risques de décrochage scolaire au niveau des élèves inscrits dans des filières d'hôtellerie-restauration et donc de valider notre hypothèse générale et par la même occasion invalider l'hypothèse alternative émise.

Pour conclure sur cette partie recherche de notre mémoire, il nous faut tout de même constater les limites à notre travail. En effet, afin de confirmer l'ensemble de nos résultats, il aurait été convenable de proposer l'enquête à un panel bien plus considérable de COP. Il aurait également fallu pousser cette analyse et questionner l'ensemble d'une génération d'élèves inscrits en hôtellerie-restauration sur une période précise, ceci dans le but de faire ressortir des pourcentages bien plus précis quant à ceux qui ont subi leur orientation et ceux qui ont décroché scolairement. Cette enquête de masse n'aura pu être réalisée, faute de temps et de moyens financiers.

Cependant, malgré ces quelques limites, nous souhaitons tout de même, via les résultats présentés et les analyses qui en découlent, proposer par la suite, le développement de deux préconisations qui sont :

- la mise en place d'une journée d'informations à l'attention des COP et des professeurs principaux de troisième ;
- la mise en place d'une procédure type pour accroître le nombre de journées de découverte réalisées en lycée.

Troisième partie :

PRÉCONISATIONS

1~Journée d'information à destination des COP et professeurs principaux de classe de troisième

Au vu des résultats obtenus au cours de notre enquête et des éléments de la revue de littérature concernant l'importance de la qualité des informations transmises, il convient d'essayer de proposer une action qui aura pour but de renforcer les connaissances générales sur nos formations et métiers. De plus, toujours grâce à notre enquête nous avons pu voir que les COP, et principalement les néo-arrivants dans le métier, étaient demandeurs d'informations complémentaires sur la filière hôtellerie-restauration. Voilà pourquoi il nous semble logique d'agir sur les principaux acteurs intervenants dans le processus d'orientation de l'élève, et d'essayer de leur apporter un éclaircissement sur les formations et métiers liés à l'hôtellerie-restauration. Renforcer et crédibiliser leurs connaissances permettra aux COP d'être perçus comme des acteurs incontournables dans le processus d'orientation des élèves, ce qui n'est actuellement pas le cas comme nous avons pu le découvrir dans la revue de littérature avec Denquin⁶⁰

Pour cela nous orientons notre action sur la mise en place, au plan académique de formation (PAF), d'une journée d'information et de sensibilisation aux formations et métiers de l'hôtellerie-restauration. Loin de nous l'idée de nous positionner comme étant des formateurs à part entière de d'autres membres du système éducatif, nous nous positionnons à travers cette préconisation comme étant des relais d'informations entre l'enseignement que nous pratiquons et les métiers auxquels nous formons les élèves, et les personnels les plus en contact avec les élèves préparant leur orientation.

Nous aurions pu nous limiter à proposer cette journée d'information aux seuls conseillers d'orientation-psychologue (COP), mais comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature avec Berthet et al.⁶¹, et au travers de nos enquêtes, les COP, par manque de temps et de moyens humains, n'arrivent pas à recevoir tous les élèves et correctement préparer leurs projets d'orientation, et cela sera encore plus le cas, si grâce à une crédibilité renforcée plus d'élèves frappent à leurs portes. Ainsi, ces derniers, se retournent assez facilement vers leur environnement proche pour obtenir des renseignements et des conseils, à savoir la famille et leur professeur principal souvent critiqué par les parents d'élèves car considéré comme ne détenant qu'une information partielle, faute de n'être

⁶⁰ DENQUIN Robert, BARGAS Didier et al. Le fonctionnement des services d'information et d'orientation. *Ministère de l'éducation nationale, IGEN, IGAENR*, octobre 2005, Rapport n°2005-101, p. 23-31 et [en ligne]. Disponible sur : http://www.refondonslecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/07/rapport_igen_igaenr_le_fonctionnement_des_services_d_information_et_d_orientation_octobre_2005.pdf (Consulté le 01 décembre 2012)

⁶¹ BERTHET Thierry, BORRAS Isabelle et al. Les choix d'orientation à l'épreuve du temps. *Céreq*, septembre 2008, Net.Doc n°42, p. 1-204 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/Les-choix-d-orientation-a-l-epreuve-du-temps>. (Consulté le 25 novembre 2012)

parfois même jamais aller dans les lycées environnants⁶². Partant de ce constat, nous appuyons notre démarche sur le fait qu'il est également important d'inclure les professeurs principaux de troisième (PP) à cette journée d'information. Il est donc nécessaire de prévoir que cette formation soit à public désigné. Ainsi le rectorat convoquera les participants correspondant à cette formation, et évitera également, si cette journée d'information devait être pérennisée dans le temps, de convoquer plusieurs fois de suite les mêmes individus.

1.1 Intérêt de cette journée

Cette formation doit avoir pour objectif d'apporter un maximum d'informations permettant :

- de mieux conseiller et informer les élèves ;
- renforcer les connaissances personnelles des COP et PP de troisième vis-à-vis de nos formations et métiers ;
- crédibiliser le discours des COP, qui comme on a pu le voir dans l'enquête, sont près de 25% à s'octroyer une note égale ou inférieure à 6 sur 10 sur leur niveau de connaissances en terme d'hôtellerie-restauration ;
- valoriser les métiers de la restauration en délivrant des informations justes et précises ;
- améliorer les décisions d'orientation des élèves vers nos filières afin de limiter les décrochages scolaires liés à une orientation subie.

1.2 Informations pratiques

Afin de renforcer l'objectif général souhaité par cette formation, et de montrer l'importance du partenariat avec la profession, cette journée sera couplée avec l'intervention de divers intervenants et d'un professionnel de la restauration.

Il conviendra, si toutefois cette formation devait être étendue à l'ensemble des académies, que chaque établissement organisateur, fasse appel à un professionnel de sa région avec lequel il a le plus d'affinités. En effet, même si un partenariat national avec un groupe comme Accor ou Courtepaille peut-être envisagé, la participation, pour chaque établissement scolaire, d'une entreprise faisant partie de son réseau proche, aura souvent plus d'impacts et d'efficacités, grâce aux liens existants, plutôt que la participation d'une entreprise avec laquelle le lycée n'a peut-être pas l'habitude de travailler.

⁶² MEUNIER Olivier. Orientation scolaire et insertion professionnelle, approche sociologique. *INRP*, septembre 2008, Les dossiers de la veille, p. 1-71 [en ligne]. Disponible sur : <<http://signalee.educagri.fr/wp-content/uploads/2011/10/dossier-orientation-scolaire-et-insertion-professionnelle.pdf>>. (Consulté le 5 décembre 2012)

1.3 L'organisation de la journée

Cette formation se déroulera sur une journée pleine dont voici l'organisation :

- 8h15 – 8h30 : Accueil des participants, chez le professionnel partenaire.
- 8h30 – 9h45 : Découverte des formations et des métiers de l'hôtellerie-restauration
- 9h45 – 10h45 : Speed-Learning : module court d'échanges avec les intervenants sur des thèmes définis.
- 10h45 – 11h30 : Visite de l'entreprise partenaire.
- 11h30 – 12h00 : Trajet vers le lycée.
- 12h00 – 14h00 : Repas au restaurant d'application avec observation.
- 14h00 – 14h30 : Visite de la section hôtellerie-restauration.
- 14h30 – 16h00 : Participation à des ateliers de pratique professionnelle :
 - o groupe cuisine : TE sur la crème fouettée ;
 - o groupe service : TE sur la mise en place d'un buffet.
- 16h00 – 16h30 : Présentation des autres sections du lycée.
- 16h30 – 17h00 : Conclusion et débriefing de la journée.

1.4 Détails de la formation

1.4.a 8h15 – 8h30 Accueil des participants

Durant ce premier quart d'heure, le but est simplement de laisser le temps à tous les participants d'arriver et de se rencontrer autour d'un café d'accueil.

Cela se fera chez le partenaire professionnel, étant donné que la première partie de la journée se déroule dans son entreprise.

1.4.b 8h30 – 9h45 Découverte des formations et des métiers de l'hôtellerie-restauration

Durant ce laps de temps, en salle de conférence, les COP et PP de troisième découvriront au travers d'une présentation assistée par ordinateur (PAO) :

- les différentes formations existantes au niveau de l'hôtellerie-restauration ;
- les passerelles existantes entre ces formations ;
- les différents métiers auxquels pourront accéder les élèves ayant suivi un cursus hôtelier.

Utiliser une PAO permettra de rendre cette partie théorique plus vivante et attrayante pour le public. Basée sur l'idée d'accompagner le discours que nous ferons, la PAO présentera des diapositives claires, rappelant les points et mots essentiels. Elle sera mise à la disposition des participants afin

qu'ils puissent l'utiliser par la suite pour présenter les formations liées à l'hôtellerie-restauration. Mais étant donné que cette PAO ne présente que les idées clefs, il est judicieux de prévoir pour chaque participant, sous format papier, le diaporama présenté avec un espace de prise de notes à côté de chaque vignette.

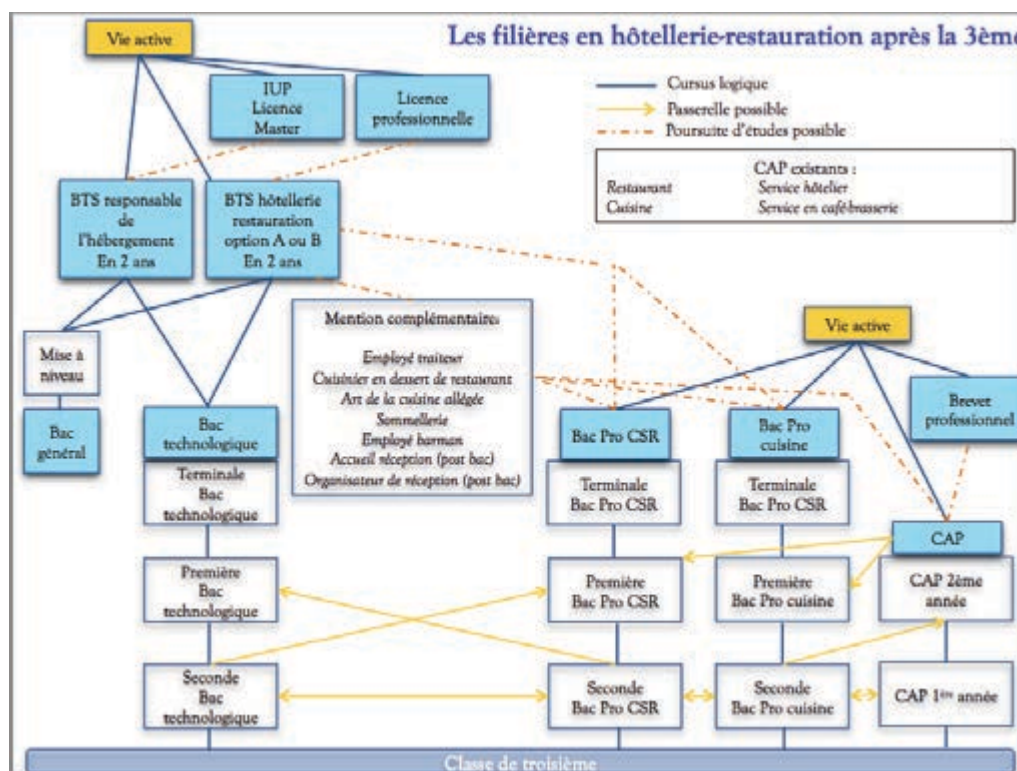
Afin d'être le plus précis possible quant au contenu de cette PAO, nous vous proposons d'en découvrir les principales « slides » :

Figure 44 : Diapositive 1 de la PAO



Cette première diapositive permet de situer le thème de la journée et de préciser l'objectif attendu. Le déroulement de la journée sera détaillé à l'oral.

Figure 45 : Diapositive 2 de la PAO



Au travers de cette deuxième diapositive, nous souhaitons mettre en avant l'ensemble des formations existantes afin que les COP et PP aient une vision globale des possibilités d'orientation qui s'offrent aux élèves. Durant notre enquête nous avons pu constater un défaut de connaissances sur les passerelles et poursuites d'études. Une information précise sur ce sujet est donc de rigueur. Le schéma présenté permet d'apporter un éclaircissement sur ce point. En effet, les flèches jaunes mettent en évidence les nombreuses possibilités de passerelles, et donc de réorientation, envisageables, tandis que les pointillés orange précisent les formations scolaires qui peuvent être envisagées à l'issue de tel ou tel diplôme. Connaître cela, permettra aux COP et PP de réconforter l'élève dans son choix d'orientation, lorsque ce dernier préfère s'orienter vers une formation courte, avec tout de même l'envie, s'il estime en avoir les capacités, de pouvoir faire des études complémentaires (bac, mention, études supérieures, brevet professionnel...).

Figure 46 : Diapositive 3 de la PAO



Figure 47 : Diapositive 4 de la PAO



Sensibiliser les COP et PP aux exigences du métier et aux différents concepts de restauration vers lesquels les élèves pourront s'orienter pour faire carrière, est un point important pour améliorer l'orientation vers nos filières.

De nombreux élèves sont surpris lors de leur arrivée en lycée hôtelier, de la rigueur qui leur est demandée. D'autres, ne prennent conscience des contraintes du métier, principalement au niveau des horaires et jours de repos, que lorsqu'ils partent en période de formation en entreprise. Et bien souvent, ces élèves, du fait qu'ils découvrent ces facettes « négatives » du métier, se démotivent, cela les conduisant parfois à se mettre en situation de décrochage scolaire. En apportant une information claire aux COP et PP sur les aptitudes et les contraintes du métier, il leur sera plus facile de conseiller au jeune de s'inscrire ou non dans ces formations, en fonction de ses capacités et priorités de vie sociale et personnelle.

De plus, bon nombre de personnes s'accordent à penser que l'ensemble du monde de l'hôtellerie-restauration est luxe et gastronomie. Or, il faut être conscient que très peu de nos élèves iront travailler dans le secteur restrictif de la haute hôtellerie-restauration. Il est donc important que les COP et PP soient informés que d'autres types de restauration et d'hôtellerie existent afin d'étayer leurs discours et de permettre à l'élève de mieux se projeter vers tel ou tel type d'établissement susceptible par la suite de l'embaucher.

Enfin, trop souvent limités à l'idée que l'hôtellerie-restauration n'ouvre qu'à des perspectives d'emplois de serveurs, de cuisiniers et de chefs, les élèves ignorent les nombreux métiers accessibles grâce aux formations hôtelières. Il est donc de bon aloi d'apporter cette précision en présentant une diapositive mettant en avant les emplois du secteur CHR (voir diapositives page suivante).

Figure 48 : Diapositive 5 de la PAO



Figure 49 : Diapositive 6 de la PAO



Cette PAO, présentera également un panel de métiers sous forme de fiche synthétique. Présentée de manière ludique et colorée, comme vous pourrez le voir en page suivante avec un exemple sur quatre métiers, chaque diapositive aborde :

- le niveau de formation requis pour avoir plus facilement accès à ce métier ;
- une idée générale des compétences et qualités requises ;
- les différents secteurs d'activité dans lequel, l'élève pourra travailler ;

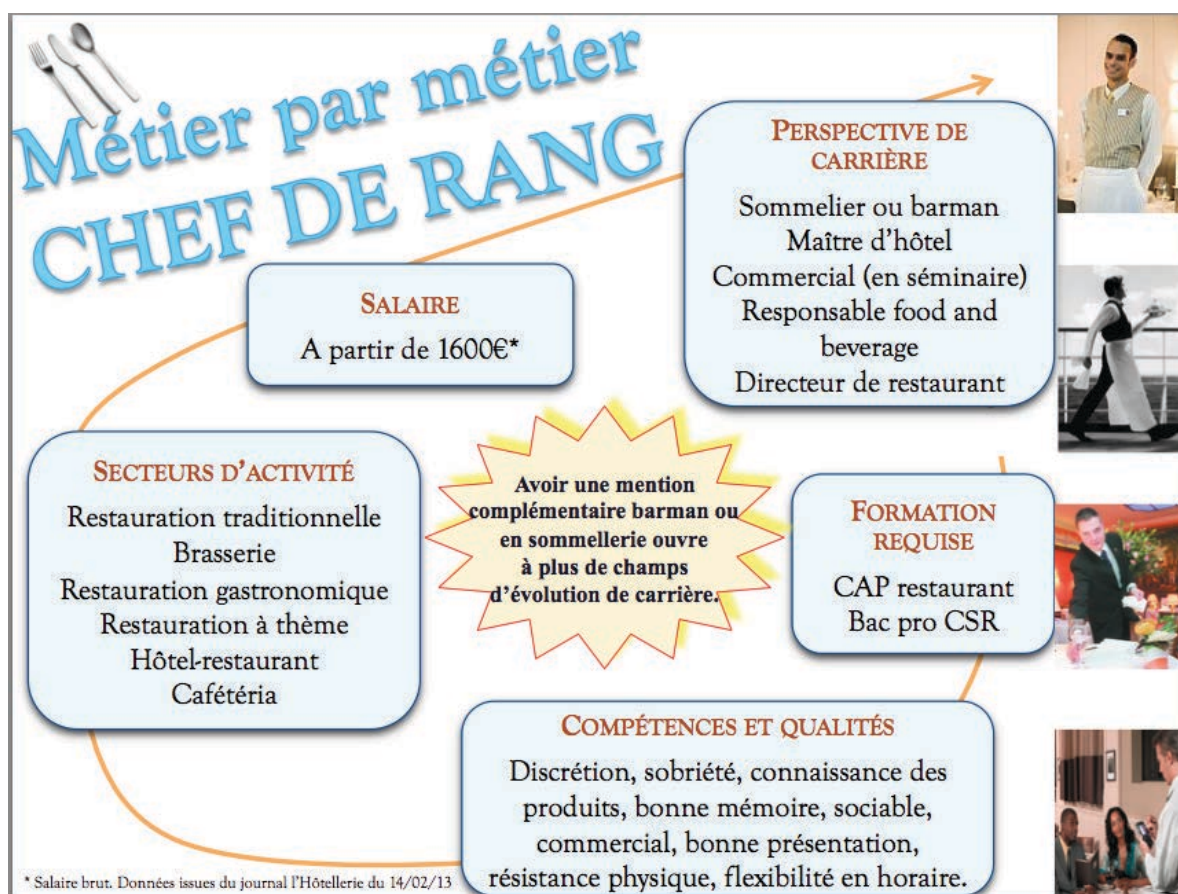
- le salaire moyen pour le poste, en prenant référence auprès du journal l'Hôtellerie qui propose chaque année une édition spéciale carrière et précise le salaire moyen brut par métier ;
- les perspectives d'évolution afin que l'élève puisse comprendre quels postes lui seront accessibles par la suite afin de mieux préparer son projet professionnel ;
- de manière non systématique une information pratique, comme par exemple le fait qu'il est nécessaire d'avoir 18 ans pour intégrer la plupart des mentions complémentaires barman, ou bien encore le fait qu'une mention complémentaire sommellerie apporte un plus pour l'évolution de carrière d'un chef de rang... .

Ces diapositives ont trois objectifs précis :

- Permettre aux COP et PP d'avoir une idée globale des métiers qui existent en hôtellerie-restauration, avec des précisions sur chacun d'eux, afin de répondre plus facilement aux questions des élèves.
- Permettre aux élèves de se projeter dans leur future carrière professionnelle. En effet, nous avons vu dans la revue de littérature que la faible maturité vocationnelle⁶³ était parfois à l'origine d'orientation subie. Apporter de l'information sur les emplois de base et emplois futurs, permettra au jeune d'améliorer ses perspectives d'avenir professionnel, et aura pour effet de renforcer cette maturité vocationnelle.
- Permettre aux élèves qui ont un objectif précis d'emploi, d'identifier la meilleure filière à intégrer pour atteindre ce dernier.

⁶³ Université de Sherbrooke. Guide pour l'information et l'orientation scolaire et professionnelle. Annexe 1 : L'approche orientante, contribution de théories et des études reliées au développement de carrière. *Rapport du groupe provincial de soutien*, septembre 2002, annexe 1 [en ligne]. Disponible sur : <http://gpsao.educ.usherbrooke.ca/documents/iosp_annexe_1.pdf>. (Consulté le 02-11-2012)

Figure 50 : Exemples de diapositives de présentation des métiers



Enfin, en dernière diapositive à cette PAO, nous choisissons de présenter un tableau récapitulatif des formations en hôtellerie-restauration présentes dans notre académie. Cela permettra aux intervenants, et principalement aux PP qui n'ont pas les mêmes ressources que les COP, de savoir vers quel établissement diriger l'élève en fonction de son vœu d'orientation et projet professionnel.

Il sera bien entendu utile à chaque académie de modifier ce tableau afin de se l'approprier.

Figure 51 : Dernière diapositive de la PAO



Où se former?

ÉTABLISSEMENTS FORMATIONS	Lycée Le Corbusier SOISSONS	Lycée du Marquenterre RUE	Lycée La Hôtole AMIENS	Lycée Charles de Gaulle COMPIEGNE	Lycée Roberval BREUIL LE VERT	Lycée Colard Noël SAINT QUENTIN	Lycée St Joseph CHÂTEAU THIERRY	Lycée St Martin AMIENS
BTS HÔTELLERIE-RESTAURATION OPT A								
BTS HÔTELLERIE-RESTAURATION OPT B								
MISE À NIVEAU								
MC SOMMELLERIE								
MC BARMAN								
MC CUISINER EN DESSERT DE RESTAURANT								
MC ART DE LA CUISINE ALLÉGÉE								
MC ORGANISATEUR RÉCEPTION								
MC ACCUEIL RÉCEPTION								
BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE								
BAC PRO CSR								
BAC PRO CUISINE								
CAP RESTAURANT								
CAP CUISINE								
CAP SERVICE EN CAFÉ BRASSERIE								
CAP SERVICE HÔTELLIER								

Les lycées en italique sont des établissements privés sous contrat.

1.4.c 9h45 – 10h45 Speed-learning

Basé sur le principe du « speed-dating », le but de cet « atelier » est de laisser choisir aux COP et PP trois thèmes de discussion. Chaque thème sera abordé durant 15 minutes en table ronde, cela permettra :

- de faire tourner les groupes et aborder plusieurs sujets ;
- donner du rythme à l'atelier ;
- permettre aux COP et PP de choisir les thèmes qui les intéressent le plus en fonction de leurs lacunes et besoins d'informations.

Sur une heure programmée, nous réservons 15 minutes de battement pour expliquer le principe, présenter les thèmes par table, et faire tourner les groupes de discussion.

Cinq thèmes de discussion seront proposés, et chaque table ronde sera animée par un participant :

- **Les stages durant la formation.** Table ronde n° 1 animée par : *le chef des travaux.*
- **L'organisation des cours au lycée.** Table ronde n°2 animée par : *un élève de terminale.*
- **Les exigences du métier et de la formation.** Table ronde n° 3 animée par : *le professionnel.*

- **Les activités périphériques à la formation.** Table ronde n°4 animée par : *un professeur d'enseignement professionnel.*
- **Le nouveau baccalauréat professionnel 3 ans.** Table ronde n°5 animée par : *un duo de professeurs d'enseignement professionnel et général.*

Il va de soi, qu'en quinze minutes, l'objectif est de donner des grandes lignes d'informations permettant de renforcer les connaissances des COP et PP, sans les « noyer » dans un méandre de données pouvant être mal comprises et donc mal retranscrites aux élèves désireux d'informations.

Afin d'être sûr de la qualité des informations transmises par les intervenants, il convient de leur fournir une trame directrice contenant un certain nombre d'informations reprises ici de manière non exhaustive sous forme de tableau :

THÈME DE LA TABLE RONDE	INTERVENANTS	INFORMATIONS À ABORDER
STAGES DURANT LA FORMATION	<i>Chef des travaux</i>	- Durée des stages dans les différents diplômes - La démarche pour choisir les entreprises - Les types d'entreprises où les élèves peuvent aller - Les lieux géographiques des stages - Jours de travail (week-end, jour férié) - Horaires de travail (les restrictions en fonction de l'âge)
ORGANISATION DES COURS AU LYCÉE	<i>Un élève de terminale</i>	- Répartition des cours entre les heures d'enseignement général et professionnel - Organisation des cours de pratique professionnelle (volume horaire, type d'activité...) - Vie au lycée (activité périscolaire, internat, CDI, foyer des élèves...) - Les langues vivantes étudiées - Trousseau matériel et tenue professionnelle
EXIGENCES DU MÉTIER ET DE LA FORMATION	<i>Le professionnel partenaire</i>	- Tenue durant les cours - Tenue professionnelle - Respect et politesse - Hygiène, et présentation corporelle - Capacités physiques (station debout, forte chaleur en cuisine, endurance à la marche...) - Maîtrise des langues étrangères - Aptitudes commerciale et sociale
ACTIVITÉS PÉRIPHÉRIQUES À LA FORMATION	<i>Professeur d'enseignement professionnel</i>	- Concours - Interventions extérieures - Visites d'entreprises - Visites de producteurs et professionnels
NOUVEAU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL 3 ANS	<i>Professeur d'enseignement général et professionnel</i>	- Dissociation du service et de la cuisine - Organisation des examens - Certification intermédiaire - Nombre de places dans chaque valence

1.4.d 10h45 – 11h30 Visite de l'entreprise partenaire

Durant ces 45 minutes, les participants vont pouvoir visiter le restaurant, les cuisines et éventuellement l'hôtel afin de mieux appréhender l'un des contextes professionnels dans lequel l'élève sera par la suite amené à réaliser un stage et postuler pour un emploi.

1.4.e 11h30 – 12h00 Trajet vers le lycée

Chaque intervenant se dirige vers l'établissement scolaire. Il sera nécessaire de fournir un plan d'orientation à chaque participant, afin de ne pas perdre de temps durant cette étape.

1.4.f 12h00 – 14h00 Repas au restaurant d'application et observation

Durant ces deux heures de pause repas, le but est de faire prendre conscience aux participants que les élèves en formation dans les lycées hôteliers évoluent et apprennent leur métier comme dans un vrai restaurant. Ainsi en étant servis par des élèves, les participants appréhenderont mieux ce qu'est la formation en lycée hôtelier, et les exigences qu'elle impose en termes de savoir-être et savoir-faire.

Afin de laisser un maximum de liberté aux participants et leur permettre de dialoguer et observer, aucun document ou grille d'observation ne leur seront transmises durant le repas.

Il convient de prévoir un repas simple, mais assez varié en termes de techniques afin de leur permettre d'observer un maximum de chose. Ainsi, nous préconisons :

- **le service d'un cocktail sans alcool en apéritif** : le but étant de sensibiliser les participants au fait que des élèves travaillent au bar, tandis que d'autres servent en salle ;
- en entrée, un mets qui se sert à l'assiette : afin de fluidifier le service ;
- **en plat, un mets servi cloché avec un service de la sauce à l'anglaise** : afin de découvrir la pratique de techniques rappelant le service gastronomique ;
- **faire une proposition additionnelle de fromages** : afin de valoriser le côté commercial du métier et permettre aux clients désirant du fromage, d'assister à une technique de découpe en salle ;
- **en dessert, un mets qui nécessite d'être flambé, cela pouvant être fait en salle par des cuisiniers** : afin de comprendre la cohésion d'équipe entre serveurs et cuisiniers, et découvrir une restauration un peu spectaculaire.

1.4.g 14h00 – 14h30 Visite de la section hôtelière

Visite durant laquelle les COP et PP, pourront découvrir l'environnement dans lequel les élèves évoluent. Ainsi, il leur sera plus facile de présenter ce qu'est un établissement hôtelier, car même si celui dans lequel se déroule la formation, ne se situe pas dans le bassin d'activité des participants, d'un lycée hôtelier à un autre, nous retrouvons sensiblement le même esprit général (vestiaires, cuisine et restaurant pédagogique, cuisine et restaurant d'application, salle de technologie, équipement informatique comme le vidéoprojecteur ou bien encore le TBI...).

Cette visite des locaux permettra également de laisser le temps aux élèves ayant réalisé le service de finir le rangement de la salle et de la cuisine.

1.4.h 14h30 – 16h00 Observation et participation à des ateliers de pratique professionnelle

Montrer comment se déroule l'enseignement professionnel est très important pour comprendre les méthodes pédagogiques utilisées et les moyens mis en œuvre pour former les élèves. Pour cela, nous préconisons de mettre les participants en position d'apprenants en leur proposant deux ateliers expérimentaux. Chacun des ateliers sera dirigés par un enseignant de la valence, accompagnés de deux à trois élèves volontaires pour intervenir au niveau de la logistique.

Même si nous préconisons, pour une question d'organisation et de faisabilité, d'inviter les participants à choisir un seul atelier, il est possible de concevoir deux minis ateliers expérimentaux et d'inverser les groupes au bout de 45 minutes.

Il faudra fournir à chaque participant un kit visiteur constitué de sur-chaussures, d'une blouse et d'une charlotte, afin de pouvoir pratiquer en cuisine en respectant les règles d'hygiène en vigueur. De plus, en termes d'atelier, il est préférable de s'orienter vers des thèmes ludiques et simples, car les participants n'ont pas de connaissance en la matière. Voilà pourquoi nous orientons notre choix vers :

- un atelier cuisine, dont le thème sera « foisonner une crème » ;
- un atelier restaurant, dont le thème sera la mise en place d'un buffet.

Bien sur ces deux thèmes ne sont pas les seuls à pouvoir être traités, nous aurions tout à fait pu imaginer un cours expérimental sur les fromages, les cocktails, la cuisson des viandes ou bien encore par exemple la cuisson de légumes verts. Libre à chaque établissement de choisir un thème qui lui convient.

Cependant vis-à-vis des thèmes que nous proposons et afin d'être le plus précis possible quant au déroulement de cette partie de la journée, voici la fiche de déroulement de cours proposée pour chaque atelier :

Fiche de la séquence cuisine : foisonner une crème :

Tableau 4 : Déroulement de séance de la séquence cuisine

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE				
DURÉE		ÉTAPE DE LA SÉANCE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	OUTILS ET SUPPORT
TEMPS	CUMULÉ			
5'	5'	Annonce du thème de la séance	<i>Présenter via le vidéoprojecteur le thème de la séance et le plan du cours.</i>	Vidéoprojecteur Tableau
10'	15'	Explication du travail de groupe	<i>Répartir les élèves en trinômes. Donner les directives de travail pour chaque mini atelier :</i> 1 : les élèves doivent foisonner une crème à 15% de matière grasse sur une calotte de glace pilée 2 : les élèves doivent foisonner une crème à 35% de matière grasse à température ambiante 3 : les élèves doivent foisonner une crème à 35% de matière grasse sur une calotte de glace pilée	Tableau
20'	55'	Réalisation des ateliers	<i>Chaque groupe réalise les trois ateliers et note ses observations.</i>	Fouet Cul de poule Calotte Crème fraîche Grille d'observation et d'analyse
10'	65'	Analyse des résultats	<i>Mise en commun des observations, et détermination des éléments et conditions optimales pour foisonner un corps gras et réaliser une crème fouettée.</i>	Fiche de découverte complétée
20'	55'	Utilisation des techniques récentes	<i>Démonstration d'utilisation du matériel actuel permettant la réalisation d'une crème fouettée :</i> - au siphon - au Pacojet	Siphon Cartouche de gaz Pacojet
10'	75'	Synthèse globale	<i>Distribuer la fiche d'analyse technique. Lire la fiche de synthèse. Apporter une réponse aux questions éventuelles.</i>	FAT
10'	85'	Rangement	<i>Ranger la cuisine</i>	

Fiche de la séquence restaurant : mise en place d'un buffet :

Tableau 5 : Déroulement de cours de la séquence restaurant

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE				
DURÉE		ÉTAPE DE LA SÉANCE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	OUTILS ET SUPPORT
TEMPS	CUMULÉ			
		Préparation de la salle en amont	<i>Préparer deux rangées de trois tables. Préparer une table sur laquelle tout le matériel et linge seront disposés. Préparer une table qui sera juponnée à l'aide d'épingles.</i>	Table Matériel Linge Éléments de décoration
	0'	Annonce du thème de la séance	<i>Présenter via le vidéoprojecteur le thème de la séance et le plan du cours</i>	Vidéoprojecteur
10'	10'	Découverte des buffets	<i>Répartir la classe en deux groupes. Donner à chaque groupe une liasse de photos de buffets et une fiche de découverte. Demander aux élèves d'analyser les photos afin de pouvoir compléter la fiche.</i>	Photos Fiche de découverte
5'	15'	Découverte du juponnage	<i>Inviter chaque groupe à analyser le juponnage réalisé en salle. Compléter la fiche de découverte à l'aide des observations faites.</i>	Table juponnée Fiche de découverte
20'	35'	Synthèse	<i>Mettre en commun avec le professeur, groupe par groupe, les éléments analysés. Écouter les propositions d'amélioration, et de correction émises par le professeur.</i>	Fiche de découverte complétée
10'	45'	Tentative de juponnage	<i>Essayer, pour chaque groupe, de réaliser un juponnage sur les tables buffet qui lui sont attribuées. Vérifier et améliorer les juponnages réalisés</i>	Tables Linge Épingles
20'	65'	Dressage d'un buffet	<i>Créer, pour chaque groupe, un buffet en s'appuyant sur la fiche de découverte, les photos... en 20 minutes. Le buffet devra permettre d'y disposer des plats et avoir un thème lié à la décoration qui y sera apportée.</i>	Tables juponnées
10'	75'	Analyse des travaux réalisés	<i>Analyser et comparer les deux buffets dressés, en mettant en avant les styles différents, les avantages et inconvénients de chacun des buffets.</i>	Buffets dressés
10'	85'	Synthèse globale	<i>Distribuer la fiche d'analyse technique. Lire la fiche de synthèse. Apporter une réponse aux questions éventuelles.</i>	FAT
5'	90'	Rangement	<i>Ranger la salle</i>	

Documents de la séquence restaurant :

Afin de mettre les participants dans les conditions identiques aux élèves, il convient de les faire travailler avec les mêmes outils et supports. Pour cette séquence, il est donc nécessaire de prévoir une fiche de découverte et une planche de photos de buffets.

Figure 52 : Document de travail

Fiche de découverte

Thème de la séance
Le dressage des buffets
M. CHUSSEAU

CONSIGNES : dans un premier temps analysez les photos distribuées et complétez le début de cette fiche.

DÉFINITION DE CE QU'EST UN BUFFET	QUELLE EST L'UTILITÉ DU BUFFET ?
---	--

L'ENVIRONNEMENT DU BUFFET Où peut-on mettre un buffet ? Dans une salle de restaurant ☐ Dans le jardin ☐ Dans une salle des fêtes ☐ Dans un château ☐ Autres propositions : Est-il décoré : oui ☐ non ☐ Si oui, citez des exemples de décor :	L'ORGANISATION DU BUFFET Peut-on y disposer des plats entiers ? oui ☐ non ☐ Peut-on y mettre des plats chauds ? oui ☐ non ☐ Les aliments sont tous à la même hauteur ? oui ☐ non ☐ Les pieds de tables sont visibles ? oui ☐ non ☐ Les aliments sont disposés en vrac ? oui ☐ non ☐
--	---

CONSIGNES : À l'aide de la table juponnée, complétez la suite de cette fiche.

DÉFINITION DE CE QU'EST UN JUPONNAGE	FIXATION DU JUPONNAGE Qu'utilise t'on pour fixer le jupon ? 
--	--

LA MISE EN PLACE DU JUPONNAGE Le juponnage fait-il le tour complet du buffet ? oui ☐ non ☐ Le juponnage traîne t'il au sol ? oui ☐ non ☐ L'installation du juponnage commence t'il au milieu du buffet ? oui ☐ non ☐ Le juponnage arrive t'il à fleur du plateau de table ? oui ☐ non ☐	QUELLE EST L'UTILITÉ DU JUPONNAGE ?
--	---

SYNTHÈSE DE GROUPE (notez les remarques du professeur vis-à-vis de votre travail) :

Sur le juponnage :

Sur le buffet :

PLANCHE DE PHOTOS DE DIFFÉRENTS BUFFETS



Ces documents sont certes trop ludiques pour un public adulte, mais ils permettront aux COP et PP de bien comprendre les conditions de travail et les supports avec lesquels les élèves évoluent.

Cependant, étant dans une séquence factice, la distribution des fiches de synthèse ne nous semble pas être d'une grande utilité, puisque nous le rappelons, l'objectif de cet atelier est de faire découvrir nos méthodes d'apprentissage et non de réellement de former un groupe à la mise en place d'un buffet.

1.4.i 16h00 – 16h30 Présentation des autres sections du lycée

Afin d'avoir une vision globale des formations proposées dans l'établissement il convient d'accorder un temps pour la présentation de ces dernières. En effet, il nous paraîtrait difficilement concevable, et nous pensons que ce sera également le cas pour le rectorat qui finance cette formation, de mobiliser autant de moyens humains destinés à la promotion de l'information pour l'orientation, et de ne pas profiter de cette journée pour faire une présentation complète du lycée. Le but est de permettre aux COP et PP de compléter leurs connaissances quant aux formations proposées dans leur bassin d'enseignement, et de mieux présenter l'établissement aux élèves.

Il convient, afin d'avoir un discours clair et précis sur les formations présentes dans le lycée, que cette demi-heure soit animée par le chef des travaux qui sera plus à même de répondre aux éventuelles questions.

1.4.j 16h30 – 17h00 Conclusion et débriefing de la journée

Durant cette dernière demi-heure, un bilan de la journée sera fait, et les documents présentés durant la matinée seront distribués à chaque participant. Ce moment de conclusion, permettra de recueillir le sentiment des participants vis-à-vis de cette journée en leur proposant de remplir le bilan de satisfaction suivant également présenté en annexe D :

Figure 53 : Bilan de la formation

Bilan de satisfaction de la formation : Mieux connaître les métiers et formations de l'hôtellerie-restauration pour mieux orienter.

CE BILAN A POUR OBJECTIF DE CONNAÎTRE VOTRE SENTIMENT VIS-À-VIS DE LA FORMATION QUI VIENT DE VOUS ÊTRE PROPOSÉE, DANS LE BUT DE POUVOIR L'AMÉLIORER ET MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS.

NOM ET PRÉNOM DU PARTICIPANT (OBLIGATOIRE) : _____

Date : _____ Lieu de la formation : _____

ORGANISATION DE LA FORMATION

	Bonne note			
	★★★★	★★★	★★	★
Réception des documents, ordre de mission, et informations diverses en amont de la journée de formation.				
Accueil et explication du déroulement de la journée				
Clarté des objectifs de la journée				
Adaptation du contenu de la formation aux objectifs				
Organisation temporelle de la journée				
Organisation spatiale de la journée				

CONTENU ET QUALITÉ DES ACTIVITÉS DE LA FORMATION

	Bonne note			
	★★★★	★★★	★★	★
Disponibilité et professionnalisme des organisateurs				
Présentation des formations et des métiers				
Speed-learning en tables rondes				
Visites de l'établissement professionnel et du lycée				
Déjeuner avec observation au lycée hôtelier				
Ateliers de pratique professionnelle				
Qualité des supports présentés et mis à disposition				

Commentaires : _____

EN QUELQUES MOTS...

Quels aspects de la formation vous ont le plus intéressés ? Pourquoi ?

Quels aspects de la formation vous ont le moins intéressés ? Pourquoi ?

APPORTS DE LA FORMATION ET RÉINVESTISSEMENT

	Bonne note			
	★★★★	★★★	★★	★
Cette formation a-t-elle répondu à vos besoins ?				
Cette formation vous a-t-elle apportée de nouvelles connaissances et informations ?				
Qualité des apports théoriques sur les FORMATIONS en hôtellerie-restauration				
Qualité des apports théoriques sur les MÉTIERS en hôtellerie-restauration				

Comment pensez-vous réinvestir les informations présentées durant cette journée ?

CONCLUSIONS

(Bilan de la journée, améliorations à prévoir, besoin de formation complémentaire...)

Plus qu'un simple bilan de fin de journée, cette évaluation va avoir un triple objectif :

- permettre aux participants d'évaluer leurs acquis de la journée, et mettre en perspective le réinvestissement possible auprès des élèves ;
- permettre au formateur de recueillir le sentiment des participants et s'inscrire dans une démarche d'amélioration de la formation ;
- permettre au rectorat d'analyser l'intérêt et le bénéfice de cette formation et obtenir des indicateurs lui permettant de réfléchir à la structure du prochain plan académique de formation.

1.5 Démarche pour proposer une formation au PAF

Afin de crédibiliser cette formation et de permettre qu'elle soit réalisée, il est nécessaire de la proposer au plan académique de formation. Ainsi reconnue et acceptée par le rectorat, les participants y seront légalement convoqués et les frais occasionnés remboursés par la DAFOP.

Le budget formation continue alloué à chaque académie est établi par les IUFM (nouvellement nommés ESPE) et les rectorats. Une fois l'enveloppe budgétaire déterminée, chaque académie, en fonction des priorités nationales et des directives du projet académique, analyse les formations pluridisciplinaires et transversales qu'elle souhaite mettre en place. Et ce n'est qu'après cette première répartition que le budget restant sera réparti entre les différents niveaux d'établissements (LEGT, LP...) et les différents champs disciplinaires (économie-gestion pour l'hôtellerie-restauration, industriel, enseignements généraux...). À partir de là, les différents projets de formation sont étudiés, et éventuellement validés, en fonction du but pédagogique et du budget qu'il est nécessaire d'y accorder. Ce dernier doit tenir compte :

- des frais de déplacement des participants et formateurs ;
- le paiement du formateur et éventuellement des intervenants ;
- la prise en charge du déjeuner ;
- des frais annexes (marchandises, matériel...).

Ces frais sont très encadrés par les directives de la DAFOP. Au niveau des indemnités sur les frais de déplacement et de repas, l'indemnisation sera effectuée en application du décret 2006-781 du 3 juillet 2006, paru au journal officiel du 4 juillet 2006⁶⁴, et précisant que :

⁶⁴ Légifrance. Décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000242359>> . (Consulté le 01-03-13)

- la prise en charge des frais n'est valable que si l'agent est en formation hors de sa résidence administrative et familiale ;
- le remboursement du transport se fait sur la base du service le moins onéreux, à savoir le tarif SNCF, deuxième classe correspondant à une indemnisation de 0,18€ du kilomètre ;
- l'indemnisation du repas se fait une base tarifaire de 15,25€ lorsque ce dernier est pris hors restaurant administratif, et 7,63€ pour un repas pris dans un restaurant administratif.

Pour les frais de fonctionnement, la DAFOP alloue un budget de 1,50€ par jour et par stagiaire retenu, à l'établissement accueillant la formation. Si la formation engendre des frais exceptionnels, ces derniers devront avoir été prévus dans l'offre de formation, et être détaillés en utilisant un bon de commande accompagné d'un devis de fournisseur, huit semaines avant le début de la formation⁶⁵.

Enfin, concernant l'indemnisation du formateur et des intervenants :

- le formateur est :
 - o soit payé de ses heures de formation sous forme de vacations de formation ;
 - o soit non rémunéré s'il dispose d'un contrat de décharge horaire.
- l'intervenant peut être indemnisé pour sa participation, sur les mêmes forfaits tarifaires que les participants, au niveau des frais de déplacement et de repas, mais peut également prétendre à une indemnisation vis-à-vis de ses heures effectuées, et ce sur la base du SMIC⁶⁶. Cependant, pour prétendre à cette rémunération, il convient au formateur de préalablement remplir une fiche de renseignement sur l'intervenant extérieur (Annexe E), qui sera jointe à la demande d'acceptation de la formation.

Ainsi grâce à l'ensemble de ces données et la mise en place de cette journée, nous espérons renforcer la qualité des informations transmises aux élèves et éviter l'écueil de l'orientation subie pour cause de données erronées, conduisant l'élève au décrochage scolaire.

⁶⁵ DAFOP Lille. *Guide d'organisation de la formation continue* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.ac-lille.fr/formation/dafop/download/frais-exceptionnels.pdf>>. (Consulté le 01-03-13)

⁶⁶ Légifrance. Arrêté du 7 mai 2012 fixant la rémunération des intervenants participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de recrutement d'agents publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025837521&dateTexte=&categorieLien=id>>. (Consulté le 01-03-13)

2- Mise en place de documents types pour les journées de découverte

Cependant agir au niveau des COP et PP n'est pas le seul moyen pour améliorer le processus d'orientation des élèves et limiter l'orientation subie. Il faut également agir au niveau des lycées hôteliers et donner aux élèves de troisième les moyens d'être acteurs de leur orientation.

Au vu des résultats de l'enquête très peu d'élèves réalisent des journées de découverte. Or, une telle pratique permettrait :

- d'améliorer la dynamique motivationnelle de l'élève à vouloir tout faire pour intégrer une formation qui peut lui convenir ;
- d'accroître sa maturité vocationnelle, qui ne peut se développer que si elle est sollicitée ;
- de renforcer ses connaissances sur les formations limitant ainsi les orientations par erreur ;
- de confirmer ou d'infirmer son choix d'orientation et ainsi de mieux formuler ses vœux ;
- de découvrir son éventuel futur environnement d'études ;
- de limiter les orientations par défaut amenant le décrochage scolaire en classe de première année au lycée, et conduisant souvent à des climats de classe conflictuels, néfastes aux bonnes conditions de travail pour l'ensemble des élèves ;
- de renforcer l'orientation active au détriment de l'orientation subie.

De plus, toujours avec les résultats de notre enquête, nous avons pu constater que lorsque les élèves ont pu réaliser des journées de découverte cela se faisait la plupart du temps sans préparation préalable et sans support écrit. Or, l'utilisation de documents permettrait :

- d'améliorer l'intégration de l'élève qui saura à quoi s'attendre durant cette journée ;
- de renforcer l'information transmise durant la journée de découverte ;
- de laisser une trace écrite de cette journée qui peut se dérouler très tôt dans l'année, bien en amont de la formulation des vœux d'orientation ;
- au professeur principal d'avoir un retour plus précis sur cette journée de découverte ;
- d'officialiser cette journée et de permettre à l'établissement d'où provient l'élève et à l'établissement d'accueil de s'entendre sur les modalités de prise en charge de l'élève.

Il nous semble donc important d'axer une deuxième préconisation vers la proposition d'une démarche type pour la réalisation de journées de découverte en lycée hôtelier à destination des élèves de troisième.

L'idée globale de cette préconisation est de proposer un ensemble de documents, allant du document de présentation, à la fiche d'auto-évaluation de l'élève, en passant par la convention entre établissements..., qui pourront être réutilisables par tous les établissements hôteliers. Il leur suffira de les adapter à leur structure. Nous espérons ainsi qu'avec ce dossier clef en main, les lycées accueilleront de nombreux élèves de troisième, afin que ces derniers s'inscrivent dans une véritable démarche d'orientation active.

2.1 Composition du dossier « Journée de découverte »

Ce dossier s'appuie sur des documents que nous avons créés, mais également sur quelques documents déjà mis en place dans notre établissement, et dont l'utilisation est, de manière générale, appréciée par les collèves. Pour ces derniers, nous nous sommes tout de même attachés à les rendre exploitables par l'ensemble des établissements hôteliers, et à les améliorer quand ceux-ci présentaient certaines lacunes ou défauts d'efficacité.

Ce dossier est composé de deux parties : un sous-dossier destiné à l'administration, et un autre destiné à l'élève désireux de venir découvrir la formation en réalisant cette journée de découverte.

2.1.a Sous-dossier destiné à l'administration

Il convient dans un premier temps d'apporter l'information aux collèges et surtout aux élèves de l'existence de ces journées de découverte. En effet, comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature avec Duru-Bellat (2002) et Kepel (2011), l'orientation subie vient entre autre d'une inégalité des connaissances des processus d'orientation et des outils favorisant l'orientation active. Pour lutter contre cela, nous préconisons l'envoi d'un courrier annuel dans les collèges environnants au lycée et contenant :

- une lettre expliquant ce que sont les journées de découverte ;
- une affiche de présentation qui pourra être imprimée en format A3 et accrochée dans un lieu particulièrement fréquenté par les élèves (vie scolaire, hall, panneaux d'information...).

La lettre (Annexe F) met en avant l'intérêt de cette action vis-à-vis de l'orientation qui se doit d'être active et est donc présentée in fine comme étant un outil de lutte contre les sorties sans qualification. En présentant les journées de découverte sous cet angle, nous espérons ainsi susciter un plus vif intérêt pour notre action.

De plus, cette lettre reprend succinctement l'organisation pour la mise en place de ces journées.

L'affiche quant à elle devra, en quelques secondes d'observation, donner envie au jeune d'en savoir plus et susciter chez lui l'envie de demander à venir faire une journée de découverte au sein du lycée.

Pour cela nous avons décidé, comme vous pouvez le voir sur la figure 20 ci-dessous, de :

- mettre un slogan en deux parties, imposant, pour découvrir l'intégralité de la phrase d'accroche, de parcourir l'ensemble de l'affiche ;
- mélanger une série de photos présentant différents métiers liés à la restauration, et où l'on voit à plusieurs reprises des jeunes encadrés et guidés comme ils le seront tout au long de leur formation ;
- présenter en quelques photos le lycée et la section hôtellerie de ce dernier ;
- mettre en filigrane les différents diplômes et métiers qui les attendent, s'ils décident d'intégrer nos formations ;
- présenter, en un texte succinct, l'intérêt de venir faire une journée de découverte.

Figure 54 : Affiche de présentation



Dés lors que l'élève fera la demande de venir réaliser cette journée de découverte, le collège prendra contact avec le lycée. C'est alors que nous prévoyons l'envoi de la fin du dossier avec les derniers documents administratifs, ainsi que le sous-dossier destiné à l'élève, que nous vous présenterons dans la prochaine sous-partie.

Afin d'officialiser cette journée il convient de proposer, dans le sous-dossier destiné à l'administration, une « convention journée de découverte ». Inspirée des conventions de stage, elle nous permet d'être parfaitement précis quand à la prise en charge de l'élève, et des responsabilités de chacune des parties désignées par la convention.

Figure 55 : Convention recto-verso

**CONVENTION JOURNÉE DE DÉCOUVERTE
HÔTELLERIE-RESTAURATION**

NOM et Prénom de l'élève :
 Date de naissance :
 Adresse personnelle :
 Téléphone :
 Classe :
 Journée de découverte prévue le :
 Formation choisie : CAP cuisine ☐ CAP restaurant ☐
 Bac Pro CSR (service) ☐ Bac Pro cuisine ☐

LA PRÉSENTE CONVENTION EST ÉTABLIE ENTRE

Nom du collège :
 Adresse complète :
 Représenté par :
 Dont la fonction est :

D'une part,

ET

LYCÉE DES MÉTIERS DU NOM DU LYCÉE
 2 Rue du Paradis – BP 12300
 80000 AMIENS
 ☎ : 03.23.25.31.33
 ✉ : ce.0802339g@ac-amiens.fr

Représenté par , en qualité de Proviseur

D'autre part.

Page 1 sur 2

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la convention
 La présente convention a pour objet la mise en œuvre, au bénéfice de l'élève de l'établissement désigné, d'une journée de découverte en lycée professionnel.

Article 2 – Finalité
 Ce stage d'orientation aura pour objet essentiel de permettre à l'élève la découverte et l'observation du Lycée Professionnel et de la formation envisagée dans les vœux d'orientation 25...../25.....

Article 3 – Statut et obligations de l'élève
 Le stagiaire demeure élève de son établissement d'origine et sera soumis aux règles en vigueur de l'établissement d'accueil. En cas de manquement à ces règles, le Chef d'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin à cette journée de découverte en informant préalablement son collège.

Articles 4 – Tenue
 L'élève devra se munir du matériel scolaire nécessaire au suivi des cours et de la tenue appropriée, précisée dans la plaquette de présentation, pour la fréquentation de l'atelier (cuisine ou service). Il pourra participer aux activités proposées en enseignement professionnel dans le respect de la réglementation en vigueur relative aux élèves mineurs (travaux sur machines dangereuses interdits).

Article 5 – Transport
 Le transport de l'élève sera à la charge des familles.

Article 6 – Restauration
 L'élève prendra le repas du midi à la cantine de l'établissement d'accueil. La facturation sera transmise directement au service d'intendance de l'établissement d'origine qui en assurera le paiement.

Renseignements complémentaires :
 En cas d'urgence, l'élève malade ou accidenté sera transporté par les services d'urgence et orienté vers l'hôpital. La famille sera immédiatement avertie par nos soins.

Personne à contacter en cas d'urgence :
 N° de téléphone :

Problèmes de santé particuliers (allergies, asthme, traitement, ...) :

Informations complémentaires :

Lu et Approuvé

En date du :

(établi en trois exemplaires)

Le responsable légal de l'élève

L'élève

Le Chef d'établissement d'origine

Le Proviseur de l'établissement d'accueil

Page 2 sur 2

Cette convention, que vous pouvez retrouver en annexe G, se compose :

- en première page, des coordonnées de l'élève, du collège dont il dépend et du lycée d'accueil, soit les trois parties liées par la convention ;
- en deuxième page, des articles précisant l'objectif de cette journée et les modalités de prise en charge de l'élève au niveau :
 - de la responsabilité du lycée et du collège vis-à-vis de l'élève ;
 - de la restauration et prise en charge du repas par le collège ;

- du transport ;
- de la tenue et du matériel scolaire nécessaires à l'élève pour assister aux cours.

Signée par l'élève, par son responsable légal, par le chef d'établissement du collège et par le proviseur du lycée, cette convention précise également quelques renseignements complémentaires liés à l'élève en cas de souci de santé.

Ne pouvant être envoyée seule et sans explication, cette convention sera accompagnée d'un courrier (Annexe H) précisant également qu'une partie des documents envoyés sont destinés à l'élève.

2.1.b Sous-dossier destiné à l'élève

Il est également important que l'élève prépare cette journée de découverte et puisse, une fois réalisée, avoir divers éléments en main pour peaufiner son choix d'orientation, et faire en sorte que ce dernier corresponde au mieux à son profil.

Pour cela, nous avons choisi de lui faire parvenir un sous-dossier lié à la formation et à l'établissement qu'il découvrira durant cette journée. Nous préconisons de lui adresser cela avec le courrier d'accueil ci-dessous :

Figure 56 : Courrier destiné à l'élève

 Lycée des métiers du Nom du lycée 2, rue du Paradis 80000 Amiens Tél. : 03.21.25.31.33.	De : M. _____ Chef de travaux S/C : M. _____ Proviseur À : Collège Paul Bert À l'attention de l'élève _____ en 3^{ème} B 45, rue du Marais B.P. 12400 80170 ROSIERES-EN-SANTERRE
Objet : Journée de découverte en Lycée Professionnel	
Amiens, le lundi 08 Octobre 2012	
Jeune homme,	
Le jeudi 15 Novembre, vous allez réaliser une journée de découverte dans notre établissement en section Hôtellerie-Restauration, en classe de première année de CAP restaurant.	
Cette intégration au sein de notre établissement vous permettra de repérer les différents aspects de la formation, de renforcer votre choix d'orientation, ou de le modifier.	
Vous trouverez joint à ce courrier une plaquette d'informations nécessaire à la préparation, au déroulement et à la synthèse de cette journée. Je vous invite dès à présent à la découvrir. Riche en informations, elle vous permettra de mieux appréhender cette journée et en savoir plus sur le diplôme que vous souhaitez préparer.	
Au terme de cette journée, l'équipe enseignante qui vous a accompagné vous rendra la fiche de synthèse, afin que vous puissiez la transmettre à votre professeur principal de collège et faire le bilan avec lui sur votre envie de poursuivre ou non votre orientation dans ce domaine.	
Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.	
M. _____ Chef de travaux	M. _____ Proviseur

Ce courrier très formel dans sa forme et sa syntaxe, montre que le lycée ne s'adresse pas à un collégien, mais plutôt à un futur lycéen à qui il est demandé d'apporter une réflexion quant à son avenir professionnel.

Ce choix de présentation un peu austère et sérieux ne s'applique qu'à ce document. Les autres doivent être plaisants à découvrir et à lire, car riches en informations ils permettront, nous l'espérons, de répondre aux diverses questions que l'élève peut se poser. Pour cela, nous avons fait le choix de réaliser une pochette liée au diplôme et à l'établissement et qui contiendra les divers autres documents utiles à la journée de découverte :



Figure 57 : Page 1 de la pochette destinée à l'élève

académie des métiers

LYCÉE DES MÉTIERS

Votre dossier
journée de
découverte en

CAP
RESTAURANT

AU LYCÉE DES MÉTIERS DU
NOM DU LYCÉE

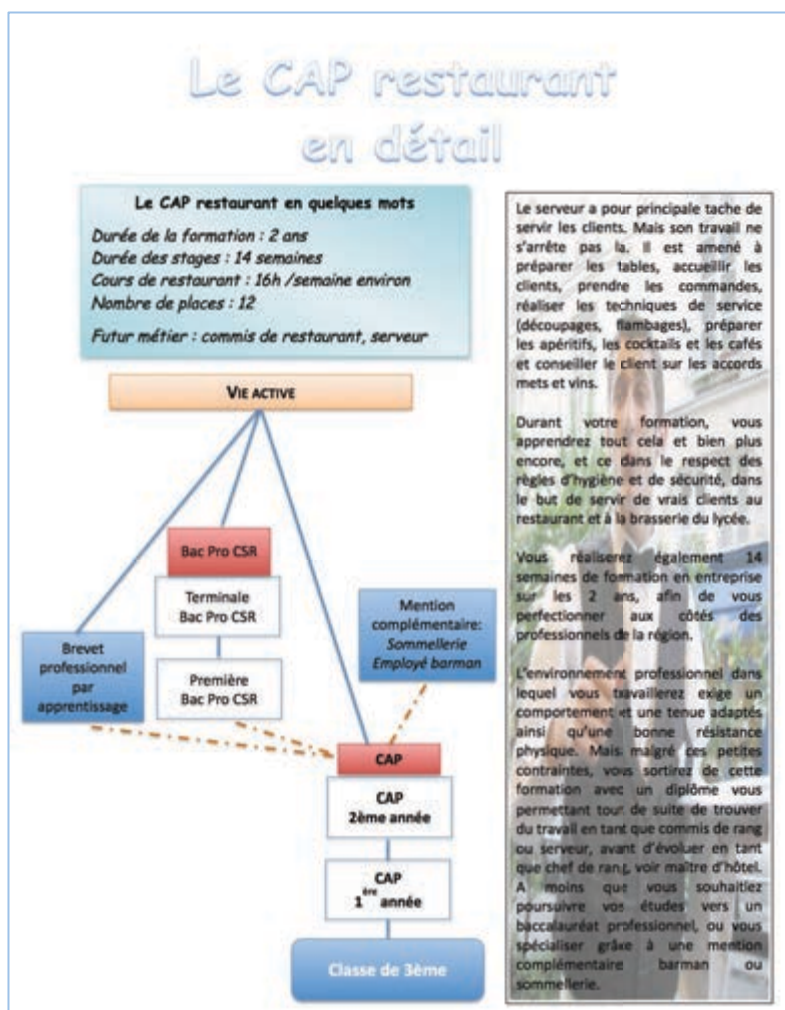
Nom et prénom :

Date de la journée de découverte :

Un lycée, une formation, un métier.

Cette première page permet de synthétiser les éléments les plus importants. Elle peut être personnalisée par l'élève ; ainsi en s'appropriant cette pochette se met-il déjà dans l'optique de s'investir dans cette journée de découverte ?

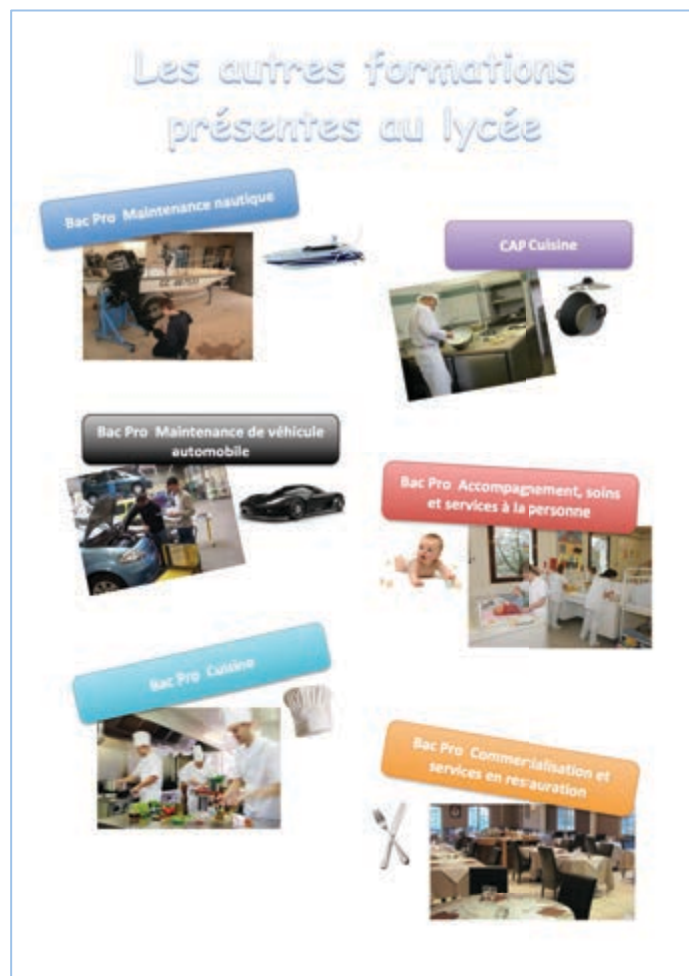
Figure 58 : Page 2 de la pochette



Cette page présente le diplôme pour lequel l'élève est intéressé. Il reprend quelques points clés de la formation, mais également un schéma expliquant les poursuites d'études envisageables à l'issue du CAP restaurant. Complété par un texte présentant la formation et ses débouchés, l'élève a ainsi divers éléments lui permettant de se projeter une fois le CAP obtenu, et ainsi de mieux construire son projet d'orientation.

En page 3 de cette pochette nous présentons l'ensemble des autres filières présentes dans le lycée. Cela peut permettre à l'élève, si jamais cette journée de découverte lui infirmait son choix d'orientation en hôtellerie-restauration, de découvrir les autres formations proposées dans l'établissement. De plus, comme les élèves parlent entre eux de leurs expériences et de leur projet d'orientation, cette information peut être utile à un autre élève qui n'a pas encore clairement identifié son projet d'orientation, ou qui n'avait peut être pas connaissance de l'existence de ces filières dans notre lycée.

Figure 59 : Page 3 de la pochette



Enfin en page 4, nous mettons quelques informations pratiques sur l'établissement :

- plan de localisation ;
- adresse ;
- coordonnées.

Tout cela sera présenté avec une image du lycée en arrière plan, ce qui permettra à l'élève d'avoir en tête un visuel de l'établissement afin de mieux le repérer quand il viendra faire sa journée de découverte, si toutefois il ne le connaissait pas d'avance.

Figure 60 : Page 4 de la pochette



Cette pochette contiendra trois documents utiles à l'élève. Il y aura la fiche d'organisation ci-dessous :

Figure 61 : Fiche d'organisation

Lycée des métiers

L'HÔTELLERIE-RESTAURATION DES MÉTIERS D'AVENIR...

LE JEUDI 15 NOVEMBRE

Nous vous attendons à 8h30
Vous vous présenterez à l'accueil du lycée et demanderez M. CHUSSEAU, professeur de service.
Vous lui remettrez la fiche de synthèse.

ORGANISATION DE VOTRE JOURNÉE

De 8h30 à 14h30 vous serez en atelier pratique.
Vous irez déjeuner au self du lycée avec les élèves de la classe, à 11h20.
De 14h30 à 17h00 vous suivrez la classe de 1^{ère} année CAP restaurant en cours d'enseignement général.

À AVOIR POUR LE BON DÉROULEMENT DE CETTE JOURNÉE

Prévoyez votre matériel scolaire habituel.

Afin de pouvoir aller en atelier et de respecter les normes d'hygiène et de sécurité, prévoyez :

- une paire de chaussures noires (propre)
- un pantalon sombre, non délavé, non déchiré
- une ceinture
- une chemise blanche repassée

sans cela, il nous sera difficile de vous laisser aller en atelier devant la clientèle.

... QUE VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR

À bientôt

Cette feuille reprend l'architecture de l'affiche présentée plus haut, avec le slogan en deux parties. De plus, sur trois encadrés bien distincts l'élève trouvera les informations utiles sur :

- son arrivée au lycée, avec l'heure à laquelle il est attendu et le nom de l'enseignant qui le prend en charge ;
- l'organisation horaire de la journée ;
- le matériel scolaire et la tenue à avoir afin de pouvoir suivre les cours et participer aux ateliers pratiques en respectant les règles de présentation, d'hygiène et sécurité.

Il est aussi possible d'envisager d'inclure dans la pochette un emploi du temps type de la classe, afin de permettre à l'élève de comprendre l'organisation des cours, pas toujours évidente à saisir étant donné les nombreuses heures en ateliers. De plus, cela lui permettra de prendre connaissance des diverses matières générales qu'il aura ainsi que des volumes horaires de chacune d'entre elles.

Enfin, jointe dans cette pochette, l'élève trouvera une fiche bilan de la journée (Annexe I). Ce document permettra à l'élève, mais également à l'enseignant en charge de ce dernier, de faire une synthèse. Au travers de diverses questions et réflexions, et de la lecture du bilan de l'enseignant, l'élève sera amené à prendre du recul sur cette journée et la formation visée afin de valider, peaufiner ou invalider son projet d'orientation en hôtellerie-restauration.

2.2 La diffusion de ce dossier auprès des lycées hôteliers

L'ensemble des courriers, des documents et de la pochette présentés durant ces dernières pages peuvent être très facilement personnalisables. Il suffit la plupart du temps de simplement modifier le nom et le logo du lycée et d'y adapter quelques informations pratiques.

Reste maintenant à faire découvrir cet outil aux lycées hôteliers. Pour cela, nous procéderons, dès l'obtention de l'accord de notre inspectrice, à la diffusion de ces documents sur le site Internet coordonné par Serge Raynaud et dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr>. Ce site, très fréquenté par les professeurs d'hôtellerie-restauration mais également par les inspecteurs en charge de l'enseignement en hôtellerie, nous semble être le bon point de départ pour une diffusion massive, rapide et ciblée.

Nous espérons ainsi qu'avec la proposition et la mise à disposition d'un tel dossier, les établissements trouveront facilitée la mise en place de ces journées de découverte, qui nous semble être un véritable outil de lutte contre l'orientation subie et le décrochage scolaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce mémoire de recherche, nous sommes à même d'affirmer que l'orientation subie favorise le décrochage scolaire. Grâce à l'élaboration de la revue de littérature, nous avons pris conscience que ce dernier est un réel problème de société qui ne se limite pas aux frontières de notre pays. Cela permet de coupler les études menées sur ce thème à travers le monde dans le but de mieux l'appréhender, et dans une certaine mesure de mutualiser les actions pouvant limiter le nombre de décrocheurs. C'est ainsi que la lutte contre le décrochage est, depuis quelques années, engagée non pas seulement au niveau de la France mais au niveau européen.

Ainsi, comme nous avons pu le découvrir, les causes menant un élève à décrocher sont bien connues et même si elles sont difficilement détectables, divers outils tentent de faciliter le repérage des potentiels décrocheurs, tandis que d'autres sont appliqués pour limiter leur nombre et faciliter la réinsertion scolaire des élèves ayant déjà décroché.

Cependant, nous avons été surpris par le faible intérêt accordé à l'orientation dans le processus de décrochage scolaire lorsque cette dernière est subie. Cela nous a conduits à nous interroger sur le sujet. Nous avons pu alors voir que le niveau scolaire de l'élève est une composante essentielle à son orientation, et ce au détriment de la motivation et des capacités réelles à réussir dans telle ou telle filière. Nous avons également constaté que de nombreux autres facteurs indépendants au travail fourni par le collégien influent fortement sur la réussite ou l'échec de l'orientation de ce dernier.

C'est sur ce constat que nous avons souhaité développer notre recherche. Et même, s'il est vrai que cette dernière présente quelques limites au niveau de l'échantillonnage ou des items abordés dans les enquêtes adressés aux conseillers d'orientation-psychologues et aux élèves nouvellement inscrits en formations hôtelières, elle permet tout de même de comprendre en quoi l'information transmise aux élèves sur les filières et les métiers liés à l'hôtellerie-restauration peut, lorsque cette dernière est incomplète, affecter la qualité de l'orientation des collégiens. Nous affirmons également à travers ce mémoire, que tout comme les autres filières, l'hôtellerie-restauration est exposée de manière similaire à l'orientation subie et au décrochage scolaire. Et cela vient principalement du fait que :

- même si on peut s'attendre à ce que ces formations soient demandées par des élèves motivés, connaissant les difficultés et contraintes liées aux métiers d'hôtelier-restaurateur, nous avons pu voir que, pour des raisons de places vacantes, plus de 13% des élèves ayant participé à notre enquête n'avaient pas choisi cette voie d'orientation ;

- bon nombre d'élèves nous a confirmé que faute d'informations fiables et complètes, ils n'avaient pu correctement faire leurs vœux, ce qui dans le cas contraire les auraient peut-être conduits à choisir une autre voie d'orientation.

Basé sur l'idée d'axer des recommandations améliorant la qualité de l'information transmise, nous avons souhaité porter une réflexion sur la mise en place de deux outils, qui comme vous avez pu le voir ont pour objectif de mettre l'élève en réel position d'acteur dans son projet d'orientation et de redonner de l'importance au rôle du conseiller d'orientation-psychologue, tout en permettant aux professeurs principaux de classe de troisième de répondre aux interrogations des élèves.

C'est riches de cette recherche que nous souhaitons désormais faire connaître nos résultats et idées, afin que l'orientation subie et par extension un pan des causes conduisant au décrochage scolaire, soit maîtrisé.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ARRIGHI Jean-Jacques, GASQUET Céline, JOSEPH Olivier. *Qui sort de l'enseignement secondaire ? Origine sociale, parcours scolaire et orientation des jeunes de la génération 2004*. Paris : Céreq, Note Emploi Formation, juin 2009, n° 41, 45 p.

AUDOUIN Marie-Claude, NADOT Suzanne. *Motiver-remotiver : Des pratiques innovantes de l'école au lycée : Des enseignants témoignent, des chercheurs s'expriment*. Paris : CRDP de l'académie de Versailles, collection des enseignants et des chercheurs, 2006, 143 p.

BERNARD Pierre-Yves. *Que sais-je ? N° 3928 Le décrochage scolaire*. Paris : PUF, 2011, 128 p.

BONNERY Stéphane. *Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*. Paris : La dispute, 2007, 256 p.

CHAMPOLLION Pierre (article pour le ministère de l'Éducation nationale). *L'orientation, territorialisation du processus d'orientation en milieu ruraux isolés et montagnards : des impacts du territoire, à l'effet du territoire*. France: Imprimerie moderne de l'Est, éducation et formation, n°77, novembre 2008, 117 p.

DUBREUIL Philippe, FORT Marc, MORIN Elisabeth, RAVAT Jean-Claude. *Les sorties sans qualification. Analyse des causes, des évolutions et des solutions pour y remédier*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, juin 2005, n° 2005-074, 69 p.

DURU-BELLAT Marie. *Les inégalités sociales à l'école, genèse et mythes*. Paris : Éditions PUF, 2002, 250 p.

France, haut conseil de l'éducation. *L'orientation scolaire, bilan des résultats de l'école 2008*. Paris : haut conseil de l'éducation, juillet 2008, 40 p.

THELOT Claude, *Tél père, tel fils, position sociale et origine familiale*. Paris : éditions Hachette, collection Pluriel, 2004 (1^{ère} édition 1982), 252 p.

VIANIN Pierre. *La motivation scolaire comment susciter le désir d'apprendre*. Bruxelles : De Boeck, collection pratique pédagogique, 2007, 224 p.

VIAU Rolland. *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck, collection pratique pédagogique, mai 2009, 2^{ème} édition, 217 p.

ARTICLES DE REVUES

AMIEL Alban, MORCILLO Agnès, TRICOT André, JEUNIER Benoît. Quelles questions posent les jeunes de 11 à 25 ans sur les métiers et les études ? *L'orientation scolaire et professionnelle*. 32/4 2003, p. 617-640

FORTIN Laurent et al. La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 2004, n°36.3, p. 219-231

FORTIN Laurier, PICARD Yvon. Les élèves à risque de décrochage scolaire : facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants. *Revue des sciences de l'éducation*, 1999, vol. 25, n°2, p. 359-374

GRELET Yvette. Enseignement professionnel, spécialité de formation et reproduction sociale. *Education & formations*, septembre 2005, n° 72, p. 125-136.

MASSON Philippe. Négociation et conflits dans le processus d'orientation des élèves de l'enseignement secondaire. *Sociétés contemporaines*. Juin-septembre 1994, n°18 19, p. 165-186

MOSCONI Nicole et DAHL LANOTTE Rosine. C'est technique, est-ce pour elles ? Les filles dans les sections techniques industrielles des lycées. *Travail, genre et sociétés*. 2003, n°9, p. 71-90

RIARD Emilie-Henri et WALLET Jean-William. Adolescents d'ici et d'ailleurs en question. *Carrefour de l'éducation*. Février 2007, n°24, p. 97-114

STEVANOVIC Biljana. L'orientation scolaire. *Le Télémaque*, novembre 2008, n°34, p. 9-22

VOUILLOT Françoise. L'orientation aux prises avec le genre. *La découverte, travail, genre et société*. 2007, n°18, p. 87-108

TABLE DES ABRÉVIATIONS

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

Céreq : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

CHR : Café Hôtel Restaurant

CIPPA : Cycle d'Insertion Professionnel Par Alternance

CLIPA : Classe d'Initiation Préprofessionnelle en Alternance

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

COP : Conseiller d'Orientation-Psychologue

CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

DAFOP : Délégation Académique à la Formation des Personnels

DEPP : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation nationale

DIMA : Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

EREA : Établissement Régional d'Enseignement Adapté

ESPE : École Supérieures du Professorat et de l'Éducation

GAIN : Groupe d'Aide à l'Insertion

IUFM : Instituts Universitaires de Formation des Maîtres

MGI : Mission Générale d'Insertion

MOREA : Module de REpréparation à l'examen par Alternance

PAF : Plan Académique de Formation

PARI : Pôle Accueil et de Remobilisation Interne

PDMF : Parcours de découverte des métiers et des formations

PME : Petites et Moyennes Entreprise

PP : Professeur Principal

PSAD : Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

PVP : Préparatoire à la Voie Professionnelle

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SIEI : Système Interministériel d'Échange d'Informations

SIO : Session d'Information et d'Orientation

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

TBI : Tableau Blanc Interactif

UE : Union Européenne

URL : Uniform Resource Locator

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Taux du décrochage scolaire des 18-24 ans de 27 pays européens en 2012	13
Figure 2 : Taux de chômage un à quatre ans après la fin des études initiales, selon le niveau de diplôme	15
Figure 3 : La dynamique motivationnelle, selon Viau	23
Figure 4 : Les facteurs extrinsèques à la dynamique motivationnelle, selon Viau	24
Figure 5 : Schéma présentant le dispositif du ministère de l'Éducation nationale	30
Figure 6 : Cycle d'orientation au dernier trimestre de l'année de troisième	35
Figure 7 : La part des femmes dans le secteur industriel en 2004	37
Figure 8 : Répartition en % des bacheliers selon la série du baccalauréat	40
Figure 9 : Les missions des conseillers	42
Figure 10 : Des participants aux quatre coins de la France	58
Figure 11 : L'âge du panel	58
Figure 12 : Le nombre d'établissements auprès desquels travaillent les COP	59
Figure 13 : Nombre d'élèves que les COP sont amenés à gérer	59
Figure 14 : Auto-évaluation du niveau de connaissances des COP	60
Figure 15 : Auto-évaluation sur les connaissances au niveau des formations	61
Figure 16 : Auto-évaluation sur les connaissances au niveau des métiers	61
Figure 17 : Le niveau d'utilisation des différents outils d'information	62
Figure 18 : Analyse des causes de réorientation	63
Figure 19 : Les critères clefs à une orientation en hôtellerie-restauration	63
Figure 20 : Perception de ce qu'est l'hôtellerie-restauration	64
Figure 21 : Proposition d'une journée d'informations sur les formations et métiers en hôtellerie-restauration	65
Figure 22 : L'âge du panel	66
Figure 23 : Origines scolaires du panel	66
Figure 24 : Répartition des élèves entre les formations	67
Figure 25 : Répartition des élèves entre les formations et par origine scolaire	67
Figure 26 : Répartition du panel entre les formations	68
Figure 27 : Répartition du panel selon le sexe	68
Figure 28 : Répartition du classement des vœux d'orientation	69
Figure 29 : Données concernant l'entrevue avec un COP	69
Figure 30 : Énumération des différents outils et différentes personnes aidant à l'élaboration du projet d'orientation	70
Figure 31 : Pourcentage de satisfaction de l'entrevue avec un COP	70
Figure 32 : Qualité des informations transmises par les COP	71
Figure 33 : Données croisées entre la qualité des informations transmises et la satisfaction de l'entrevue avec un COP	72
Figure 34 : Notation de la qualité globale des informations reçues de toutes parts	72
Figure 35 : Pourcentages des différents manques durant la construction du projet d'orientation	73
Figure 36 : Analyse des journées de découverte	74
Figure 37 : Notation sur 5 de la motivation des élèves	75
Figure 38 : Notation sur 5 de la motivation des élèves ayant eu une orientation par défaut	75
Figure 39 : Analyse des oublis de matériel	76
Figure 40 : Analyse des oublis de matériel (2)	76
Figure 41 : Analyse des absences	77
Figure 42 : Analyse des absences (2)	77
Figure 43 : Analyse des causes d'absentéisme	78
Figure 44 : Diapositive 1 de la PAO	92
Figure 45 : Diapositive 2 de la PAO	92
Figure 46 : Diapositive 3 de la PAO	93
Figure 47 : Diapositive 4 de la PAO	93
Figure 48 : Diapositive 5 de la PAO	94
Figure 49 : Diapositive 6 de la PAO	94
Figure 50 : Exemples de diapositives de présentation des métiers	96
Figure 51 : Dernière diapositive de la PAO	97
Figure 52 : Document de travail	103
Figure 53 : Bilan de la formation	104
Figure 54 : Affiche de présentation	109
Figure 55 : Convention recto-verso	110
Figure 56 : Courrier destiné à l'élève	111
Figure 57 : Page 1 de la pochette destinée à l'élève	112
Figure 58 : Page 2 de la pochette	113
Figure 59 : Page 3 de la pochette	114
Figure 60 : Page 4 de la pochette	114
Figure 61 : Fiche d'organisation	115

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition par tranche d'âge	13
Tableau 2 : Répartition par cycle scolaire d'origine	14
Tableau 3 : Aide générale à l'orientation selon leur source et la classe	47
Tableau 4 : Déroulement de séance de la séquence cuisine	101
Tableau 5 : Déroulement de cours de la séquence restaurant	102

ANNEXES

1 - Annexe A : Questionnaire 1 : l'orientation en lycée professionnel hôtelier

L'orientation en lycée professionnel hôtelier



Ce questionnaire est destiné aux élèves de première année de CAP et de seconde baccalauréat professionnel en hôtellerie-restauration.

J'aimerais, au travers de ce questionnaire, comprendre comment s'est déroulée votre orientation.

Merci de bien vouloir y consacrer quelques minutes afin de le remplir.

1 Dans quelle classe êtes-vous ?

- ☐ 1^{ère} année de CAP restaurant
- ☐ 1^{ère} année de CAP cuisine
- ☐ 1^{ère} année de CAP café brasserie
- ☐ 1^{ère} année de CAP service hôtelier
- ☐ En seconde Bac pro CSR (service)
- ☐ En seconde Bac pro cuisine
- ☐ En seconde bac technologique

2 Dans quelle classe étiez-vous l'an dernier ?

- ☐ 3^{ème} générale
- ☐ 3^{ème} SEGPA
- ☐ 3^{ème} PVP
- ☐ 3^{ème} DP3 ou DP6
- ☐ Seconde générale
- ☐ Seconde professionnelle
- ☐ Autre

3 Si vous avez répondu « en seconde » à la question précédente :

Pourquoi vous-êtes vous réorientés en hôtellerie-restauration ?

- ☐ La formation dans laquelle vous étiez l'an dernier ne correspondait pas à vos attentes
- ☐ Vous avez toujours voulu faire hôtellerie-restauration, mais il n'y avait plus de place pour vous l'an dernier
- ☐ Vous avez toujours voulu faire hôtellerie-restauration mais votre entourage vous a poussé vers une autre voix d'orientation
- ☐ Vos résultats étaient insuffisants pour suivre en Bac
- ☐ Autre, précisez : _____

4 Était-ce votre choix personnel d'intégrer une formation en restauration ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

5 Si vous avez répondu « non » à la question précédente :

Qui vous a le plus incité à vous orienter en hôtellerie-restauration ?

- ☐ Conseiller d'orientation-psychologue
- ☐ Professeur principal de 3^{ème}
- ☐ Famille
- ☐ Amis
- ☐ Autre, précisez : _____

6 Ce choix d'orientation était-il :

- ☐ Votre 1^{er} vœu
- ☐ Votre 2^{ème} vœu
- ☐ Votre 3^{ème} vœu
- ☐ Aucun de vos vœux, vous êtes dans cette formation car vos vœux ont été refusés et il restait de la place en hôtellerie-restauration.

7 Quelle était votre moyenne scolaire l'an dernier ?

MOYENNE GÉNÉRALE													
Inf à 5	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Sup à 16
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

8 Avant de remplir votre fiche de vœux d'orientation, avez-vous rencontré un conseiller d'orientation-psychologue ?

- ☐ Oui au collège
- ☐ Oui au CIO
- ☐ Oui au lycée (pour les élèves sortant de seconde)
- ☐ Non

9 Si vous avez répondu « oui » à la question précédente :

Comment qualifieriez-vous la teneur des informations obtenues auprès du conseiller d'orientation-psychologue ?

Les informations étaient justes et précises	Les informations étaient partiellement justes	Les informations étaient incomplètes	Les informations étaient erronées	Le conseiller n'a pas su répondre à mes questions
☐	☐	☐	☐	☐

10 Comment qualifieriez-vous l'aide obtenue par le conseiller d'orientation-psychologue vis-à-vis de votre projet d'orientation ?

Très satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
☐	☐	☐	☐

11 À quel(s) autre(s) moyen(s) avez-vous eu recours pour obtenir de l'information sur la formation que vous suivez en hôtellerie-restauration ? (Plusieurs réponses possible)

- ☐ En discutant avec votre famille
- ☐ En discutant avec vos amis
- ☐ En discutant avec votre professeur principal de 3^{ème}

- ☐ En allant aux journées portes-ouvertes
- ☐ En allant aux forums des métiers
- ☐ En assistant à des interventions dans votre collège
- ☐ En réalisant une journée d'essai dans un lycée hôtelier
- ☐ En réalisant un stage de découverte dans un restaurant
- ☐ En regardant les médias (émission de télé, concours télévisuels, articles de presse...)
- ☐ En utilisant Internet (réseaux sociaux, blog, sites Internet)

12 Si vous avez réalisé une journée d'essai dans un lycée hôtelier, répondez à cette question, sinon passez à la suivante

	OUI	NON
Aviez-vous signé une convention entre vous, le collège et le lycée hôtelier ?	☐	☐
Aviez-vous eu des consignes sur la tenue à avoir pour cette journée ?	☐	☐
Avez-vous été intégré à une classe réalisant un TP ?	☐	☐
Aviez-vous pu discuter avec un professeur de pratique professionnelle ?	☐	☐
Avez-vous rempli en fin ou après cette journée, une fiche bilan à remettre à votre professeur principal de collège ?	☐	☐
Êtes-vous reparti du lycée avec une documentation sur les formations en hôtellerie ?	☐	☐

13 De manière générale, comment qualifieriez vous l'aide apportée par l'ensemble des informations obtenues (via le conseiller d'orientation-psychologue, la famille, les journées portes-ouvertes...) dans votre choix d'orientation en hôtellerie-restauration ?

Pas du tout utile 1	2	3	4	5	6	7	8	9	Très utile 10
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

14 Auriez-vous aimé être mieux guidé et accompagné dans votre projet d'orientation ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

15 Si vous avez répondu « oui » à la question précédente :

D'après vous, qu'est ce qui vous a manqué pour mieux réussir votre orientation ?

	OUI	NON
Un manque d'information sur le métier	☐	☐
Une meilleure moyenne générale en 3ème pour obtenir votre vœu d'orientation	☐	☐
Un manque d'accompagnement de la part de votre professeur principal en 3ème	☐	☐
Un manque de disponibilité du conseiller d'orientation-psychologue pour répondre à vos questions	☐	☐
Un manque d'implication de votre part dans votre projet d'orientation	☐	☐
Un manque de maturité dans la conception de votre projet d'orientation	☐	☐

16 Comment qualifieriez-vous votre motivation à aller en cours au lycée et à apprendre ce nouveau métier ?

Pas Motivé 0	1	2	3	4	Très motivé 5
☐	☐	☐	☐	☐	☐

17 Quelle est la fréquence de vos oublis de tenue professionnelle pour les cours de pratique ?

- ☐ Plusieurs fois par semaine
- ☐ Une fois par semaine
- ☐ Plusieurs fois par mois
- ☐ Une fois par mois
- ☐ Très rarement
- ☐ Jamais

18 Quelle est la fréquence de vos absences en cours cette année ?

- ☐ Plusieurs fois par semaine
- ☐ Une fois par semaine
- ☐ Plusieurs fois par mois
- ☐ Une fois par mois
- ☐ Très rarement
- ☐ Jamais

19 Ces absences concernent-elles plus :

- ☐ Les cours d'enseignements généraux
- ☐ Les cours d'enseignements professionnels
- ☐ Tous les cours sans distinction

20 D'après vous, pourquoi avez-vous des absences ?

est-ce lié à votre motivation, à un manque d'intérêt pour le métier, des soucis familiaux, maladies....

21 Pensez-vous aller jusqu'au bout de votre formation ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

22 Si vous avez répondu « non » à la question précédente :**Pourquoi pensez-vous ne pas aller jusqu'à la fin de votre formation ?**

Plusieurs réponses peuvent être sélectionnées

- ☐ Ce n'est pas la formation que vous vouliez suivre et vous souhaitez vous réorienter
- ☐ Cette formation ne correspond pas à l'image que vous vous en faisiez
- ☐ Vous pensez mieux réussir dans une autre formation
- ☐ Le lycée ne vous intéresse plus et vous souhaitez quitter le système scolaire

23 De quel sexe êtes-vous ?

- ☐ Masculin
- ☐ Féminin

24 Quel âge avez-vous ?

- ☐ 14 ans
- ☐ 15 ans
- ☐ 16 ans
- ☐ 17 ans
- ☐ 18 ans
- ☐ 19 ans et plus

***Vos réponses ont bien été enregistrées.
Merci pour votre précieuse collaboration à cette enquête.***

2- Annexe B : Demande d'autorisation auprès des proviseurs

DEMANDE D'AUTORISATION À FIN PÉDAGOGIQUE

PROPOSITION D'UN QUESTIONNAIRE POUR LES ÉLÈVES DE

1^{ÈRE} ANNÉE, EN SECTION HÔTELIÈRE

Demande
réalisée par :

**Thierry
CHUSSEAU**

Professeur
d'hôtellerie
restauration
au lycée des
métiers de
RUE 80120

Étudiant en
master II
MEFHR à
l'université de
Toulouse le
Mirail

au titre d'une
recherche
réalisée sur
l'année
scolaire
2012-2013

Professeur-étudiant en Master II "Métiers de l'enseignement et de la formation en Hôtellerie-Restauration" à Toulouse (Université Toulouse Le Mirail-CETIA), je dois, dans le cadre de ma formation, réaliser des recherches pour mon mémoire.

Je viens, par le présent document, vous demander votre autorisation pour permettre à un professeur de votre établissement de proposer un questionnaire anonyme, disponible à l'adresse URL ci-dessous, aux élèves de première année CAP et/ou baccalauréat professionnel en section hôtelière.

<https://docs.google.com/forms/d/1xgdwMBNGbDj99oT01J8ru5GrQMT52y-G8oio2ATx2Rs/viewform>

Je soussigné(e) : _____

Proviseur du lycée : _____

Adresse de l'établissement : _____

Autorise - N'autorise pas

(Rayez la mention inutile)

la diffusion, dans mon établissement, de ce questionnaire auprès des élèves de première année en section hôtelière, et ce à des fins pédagogiques pour la réalisation du travail de recherche de Thierry CHUSSEAU, professeur-étudiant en Master II à l'université de Toulouse le Mirail.

Fait le :

Signature :

A :

3- Annexe C : Questionnaire 2 : L'information sur l'orientation en lycée hôtelier

L'information sur l'orientation en lycée hôtelier

Ce questionnaire est destiné aux conseillers d'orientation-psychologue. J'aimerais, au travers de ce questionnaire, comprendre comment vous présentez les métiers de l'hôtellerie-restauration aux élèves désireux de s'inscrire dans les formations hôtelières. Merci de bien vouloir y consacrer quelques minutes afin de le remplir.

1 Dans quelle académie exercez-vous ?

2 Après de combien d'établissements scolaires intervenez-vous ?

☐ 1 ☐ 2

☐ 3 ☐ 4

☐ Autre, précisez : _____

3 En moyenne combien d'élèves avez vous en responsabilité ?

☐ Moins de 200 élèves

☐ Entre 200 et 400 élèves

☐ Entre 400 et 600 élèves

☐ Entre 600 et 800 élèves

☐ Entre 800 et 1000 élèves

☐ Entre 1000 et 1200 élèves

☐ Entre 1200 et 1400 élèves

☐ Plus de 1400 élèves

4 Estimez-vous avoir suffisamment de temps pour informer et conseiller l'élève dans son projet d'orientation en classe de troisième ?

☐ Oui

☐ Non

5 Comment qualifieriez-vous vos connaissances personnelles dans les FORMATIONS en hôtellerie-restauration proposées dans votre bassin d'activité ?

Extrêmement insuffisantes 1	2	3	4	5	6	7	8	9	Complètes et parfaites 10
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

6 Comment qualifieriez vous vos connaissances personnelles dans les METIERS d'hôtellerie-restauration ?

Extrêmement insuffisantes 1	2	3	4	5	6	7	8	9	Complètes et parfaites 10
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

7 Estimez-vous avoir suffisamment d'outils et d'informations à votre disposition, sur les formations et les métiers en hôtellerie-restauration, pour répondre aux diverses questions des élèves ?

☐ Oui

☐ Non

8 A l'aide de quel(s) outil(s) étayez-vous vos propos lorsque vous parlez des METIERS liés à l'hôtellerie-restauration ?

- ☐ Brochures ONISEP
- ☐ Documentation professionnelle hôtelière
- ☐ Revues et articles
- ☐ Vidéos
- ☐ Sites Internet
- ☐ Connaissances et expériences personnelles
- ☐ Autre, précisez : _____

9 Vous est-il arrivé de rester sans réponse face à une question d'élève désirant s'orienter en hôtellerie-restauration ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

**10 Si vous avez répondu « oui » à la question précédente :
Quel était le propos de cette question ?**

11 Avez-vous déjà été confronté à un élève en classe de seconde Bac Pro ou de première année CAP hôtellerie-restauration, désireux de se réorienter ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

**12 Si vous avez répondu « oui » à la question précédente :
Quelle était la cause de cette ré-orientation ?**

- ☐ Erreur d'orientation
- ☐ L'élève avait été orienté par défaut (faute de places dans ces autres voeux)
- ☐ Déception de la réalité du métier par rapport à l'image que l'élève s'en faisait
- ☐ Mauvais résultats scolaires conduisant à un redoublement ou une ré-orientation
- ☐ Problème d'insertion dans le lycée ou dans la classe
- ☐ Autre, précisez : _____

13 Avez-vous à votre disposition des outils de mesure vous permettant d'avoir un retour sur l'efficacité des conseils apportés en matière d'orientation ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

**14 Si vous avez répondu « oui » à la question précédente :
Merci de précisez de quel(s) outil(s) il s'agit**

15 Avez-vous déjà eu l'occasion d'aller visiter le lycée hôtelier de votre bassin d'activité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

16 Répondez par oui ou non aux questions suivantes

	OUI	NON
Les élèves ont-ils des travaux pratiques consistant à servir et cuisiner pour de vrais clients ?	☐	☐
Les élèves peuvent-ils être amenés à travailler le soir en semaine au lycée ?	☐	☐
Les stages en entreprises peuvent-ils se dérouler dans une région différente que celle où l'élève est scolarisé ?	☐	☐
D'après vous, les élèves peuvent-ils réaliser un stage en fast-food ?	☐	☐
Dans l'emploi du temps des élèves de CAP, il y a t'il autant d'heures d'enseignement professionnel que d'heures d'enseignement général ?	☐	☐
L'élève peut-il être amené à être hébergé sur son lieu de stage ?	☐	☐
Un élève de CAP peut-il aller en Bac Pro par la suite ?	☐	☐
Un élève de CAP peut-il faire une MC organisateur de réception ?	☐	☐
Un élève de seconde bac technologique peut-il être réorienté en Bac Pro ?	☐	☐

17 Donnez 3 qualificatifs qui, pour vous, définissent les métiers de l'hôtellerie-restauration ?

1 : _____

2 : _____

3 : _____

18 Sur quels critères vous basez-vous pour conseiller un élève à s'inscrire dans une filière d'hôtellerie-restauration ? Plusieurs réponses possibles

- ☐ Les résultats scolaires doivent être très satisfaisants
- ☐ Les résultats scolaires peuvent être moyens voire faibles
- ☐ L'élève doit être motivé
- ☐ L'élève doit avoir fait un stage de découverte dans le métier
- ☐ Vous vous basez sur le taux de pression à l'entrée de ces filières
- ☐ Vous vous basez sur la localisation proche de la formation vis-à-vis du lieu de d'habitation de l'élève

19 Éprouvez-vous plus de difficultés à conseiller les métiers de serveur plutôt que les métiers de cuisinier ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

**20 Si vous avez répondu « oui » à la question précédente
Comment expliquez-vous cela ?**

21 Estimez-vous qu'une journée d'information sur les métiers de la restauration et sur les formations qui y sont associées, vous serait utile pour pouvoir mieux en parler aux élèves ?

Absolument pas	Éventuellement, mais sans conviction	Oui, ça peut-être enrichissant	Tout à fait, ça me sera d'une grande utilité	Sans avis
☐	☐	☐	☐	☐

22 Êtes-vous :

- ☐ Un homme
- ☐ Une femme

23 Vous avez entre :

- ☐ 20 - 30 ans
- ☐ 31 - 40 ans
- ☐ 41 - 50 ans
- ☐ 51 - 60 ans
- ☐ plus de 60 ans

Vos réponses ont bien été enregistrées. Je vous remercie vivement pour votre participation.

4- Annexe D : Bilan de satisfaction

Bilan de satisfaction de la formation :
Mieux connaître les métiers et formations de l'hôtellerie-
restauration pour mieux orienter.

CE BILAN A POUR OBJECTIF DE CONNAÎTRE VOTRE RESSENTI VIS-À-VIS DE LA FORMATION QUI VIENT DE VOUS ÊTRE PROPOSÉE, DANS LE BUT DE POUVOIR L'AMÉLIORER ET MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS.

NOM ET PRÉNOM DU PARTICIPANT (FACULTATIF) : _____

Date : _____

Lieu de la formation : _____

ORGANISATION DE LA FORMATION

					Sans avis 
Réception des documents, ordre de mission, et informations diverses en amont de la journée de formation.					
Accueil et explication du déroulement de la journée					
Clarté des objectifs de la journée					
Adaptation du contenu de la formation aux objectifs					
Organisation temporelle de la journée					
Organisation spatiale de la journée					

CONTENUE ET QUALITÉ DES ACTIVITÉS DE LA FORMATION

					Sans avis 
Disponibilité et professionnalisme des organisateurs					
Présentation des formations et des métiers					
Speed-learning en tables rondes					
Visites de l'établissement professionnel et du lycée					
Déjeuner avec observation au lycée hôtelier					
Ateliers de pratique professionnelle					
Qualité des supports présentés et mis à disposition					

Commentaires :

EN QUELQUES MOTS...

Quels aspects de la formation vous ont le plus intéressés ? Pourquoi ?

Quels aspects de la formation vous ont le moins intéressés ? Pourquoi ?

APPORTS DE LA FORMATION ET RÉINVESTISSEMENT

					Sans avis 
Cette formation a t'elle répondu à vos besoins ?					
Cette formation vous à t'elle apportée de nouvelles connaissances et informations ?					
Qualité des apports théoriques sur les FORMATIONS en hôtellerie-restauration					
Qualité des apports théoriques sur les MÉTIERS en hôtellerie-restauration					

Comment pensez-vous réinvestir les informations présentées durant cette journée ?

CONCLUSIONS

(Bilan de la journée, améliorations à prévoir, besoin de formation complémentaire...)

5- Annexe E : Fiche de renseignements sur les intervenants

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INTERVENANT "EXTERIEUR"

Attention : Tout dossier incomplet ou erroné sera retourné à l'intéressé

DONNEES ADMINISTRATIVES

Numéro de sécurité sociale : _____

N° de numen (pour les agents EN ou ES) : _____

Académie ou Région : _____
(Siège de la rémunération principale pour les personnes fonctionnaires)

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle : Nom _____
 Nom patronymique _____
 Prénom _____
 N° de téléphone _____
 Date de naissance _____ Département naissance _____
 Situation de famille _____

Adresse personnelle n° : _____ rue : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Pays : _____ Adresse électronique : _____

DONNEES FINANCIERES

Coordonnées bancaires à compléter ci-dessous :

Domiciliation	
Code banque	Code guichet
N° de compte	Clé RIB

Indiquer votre profil de cotisant (en cochant la case correspondante) :

- ☐ Agent titulaire de la fonction publique
☐ ANT* public ou privé (rémunération < plafond SS**), retraité de - de 65 ans, personne sans activité
☐ ANT public ou privé, dont l'employeur à titre principal assure la totalité des cotisations plafonnées
☐ Retraité de + de 65 ans
☐ Non salarié (Artisan, profession libérale)

* ANT = agent non titulaire

** Plafond de sécurité sociale = 2 885,00€ brut mensuel

Signature de l'intervenant :

PIECES A JOINDRE

1) joindre **obligatoirement** pour tous les intervenants : une copie de votre carte Vitale et un Relevé d'Identité Bancaire (original de votre banque) correspondant au compte bancaire sur lequel est versé votre rémunération principale (cette restriction ne concerne que les fonctionnaires). Sur le RIB doivent impérativement figurer les Nom et Prénom du bénéficiaire du paiement, notamment s'il s'agit d'un compte joint. Dans le cas contraire, il convient d'adresser une attestation établie par la banque indiquant que le bénéficiaire du versement est bien le titulaire du compte bancaire (ou le cas échéant, une copie du livret de famille pour les comptes joints).

2) En fonction de votre profil indiqué ci-dessus, joindre les pièces suivantes :

- Agent titulaire de la fonction publique : arrêté de nomination ou d'affectation ou dernier bulletin de salaire,
- ANT public ou privé : dernier bulletin de salaire
- Retraité : avis de pension ou de retraite
- Non salarié (Artisan, profession libérale) : attestation d'inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du commerce et des Sociétés.

Documents àagrafer à cette page, merci.

6- Annexe F : Courrier de présentation des journées de découverte, destiné aux collèges



Lycée des métiers du Nom du lycée
2, rue du Paradis
80000 Amiens
Tél : 03.21.25.31.33.

De :
M. _____
Chef de travaux

S/C :
M. _____
Proviseur

À :
Collège Paul Bert
À l'attention de **Madame ou Monsieur le Principal**
45, rue du Marais
B.P. 12400
80170 ROSIERES-EN-SANTERRE

Objet : Journée de découverte en Lycée Professionnel

Amiens, le lundi 06 Septembre 2012

Madame, Monsieur,

Comme les années précédentes, nous vous proposons dès maintenant d'accueillir vos élèves à l'occasion de « journées de découverte » dans nos différentes formations en hôtellerie-restauration.

Ainsi, **vos élèves** bénéficieront d'un dispositif leur permettant de réaliser une **orientation active et choisie**. En effet, ces journées de découverte, outil de lutte contre les sorties sans qualification, permettent aux jeunes de **repérer les différents aspects de la formation envisagée**, de **renforcer leur choix d'orientation**, ou de le modifier.

Il est donc important que cette découverte du monde professionnel soit, en amont, **préparée par nos équipes enseignantes, et expliquée aux jeunes**. Nous vous proposerons pour cela un dossier en deux parties :

- Une partie qui vous est destinée, se composant des documents administratifs (conventions et courrier) ;
- Une partie qui sera adressée à l'élève lui-même constituée d'une plaquette présentant le diplôme visé, une fiche de préparation à la journée de découverte et une fiche de synthèse.

L'accueil de vos élèves en journée de découverte se fera comme les années précédentes, au fur et à mesure des demandes, en **intégrant les jeunes dans nos classes** de Seconde BAC Professionnel ou de première année CAP à l'occasion de séances de travaux pratiques et de quelques cours d'enseignements généraux.

Dès lors que vous nous aurez sollicités pour accueillir un de vos élèves, **nous vous ferons parvenir le dossier** en deux parties, citées ci-dessus.

Comme les années précédentes, nous nous tenons également à votre disposition pour **venir présenter nos différentes sections dans votre établissement**.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez à nos sections, nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, en l'expression de nos sentiments distingués.

M. _____
Chef de travaux

M. _____
Proviseur

7- Annexe G : Convention de « journée de découverte »

CONVENTION JOURNÉE DE DÉCOUVERTE HÔTELLERIE-RESTAURATION

NOM et Prénom de l'élève :**Date de naissance :****Adresse personnelle :****Téléphone :****Classe :****Journée de découverte prévue le :**

Formation choisie : CAP cuisine ☐ CAP restaurant ☐
 Bac Pro CSR (service) ☐ Bac Pro cuisine ☐

LA PRÉSENTE CONVENTION EST ÉTABLIE ENTRE**Nom du collège :****Adresse complète :**

☎ :
 ☎ :
 @ :

Représenté par :**Dont la fonction est :**

D'une part,

ET

LYCÉE DES MÉTIERS DU NOM DU LYCÉE
 2 Rue du Paradis – BP 12300
 80000 AMIENS
 ☎ : 03.23.25.31.33
 ☎ : 03.23.25.31.88
 @ : ce.0802339g@ac-amiens.fr



Représenté par _____, en qualité de **Proviseur**

D'autre part.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet la mise en œuvre, au bénéfice de l'élève de l'établissement désigné, d'une journée de découverte en lycée professionnel.

Article 2 – Finalité

Ce stage d'orientation aura pour objet essentiel de permettre à l'élève la découverte et l'observation du Lycée Professionnel et de la formation envisagée dans les vœux d'orientation **20...../20.....**

Article 3 – Statut et obligations de l'élève

Le stagiaire demeure élève de son établissement d'origine et sera soumis aux règles en vigueur de l'établissement d'accueil. En cas de manquement à ces règles, le Chef d'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin à cette journée de découverte en informant préalablement son collègue.

Articles 4 – Tenue

L'élève devra se munir du matériel scolaire nécessaire au suivi des cours et de la tenue appropriée, précisée dans la plaquette de présentation, pour la fréquentation de l'atelier (cuisine ou service). Il pourra participer aux activités proposées en enseignement professionnel dans le respect de la réglementation en vigueur relative aux élèves mineurs (travaux sur machines dangereuses interdits).

Article 5 – Transport

Le transport de l'élève sera à la charge des familles.

Article 6 – Restauration

L'élève prendra le repas du midi à la cantine de l'établissement d'accueil. La facturation sera transmise directement au service d'intendance de l'établissement d'origine qui en assumera le paiement.

Renseignements complémentaires :

En cas d'urgence, l'élève malade ou accidenté sera transporté par les services d'urgence et orienté vers l'hôpital. La famille sera immédiatement avertie par nos soins.

Personne à contacter en cas d'urgence :

N° de téléphone :

Problèmes de santé particuliers (allergies, asthme, traitement, ...) :

Informations complémentaires :

Lu et Approuvé

En date du :

Établi en trois exemplaires

Le responsable légal de l'élève

L'élève

**Le Chef d'établissement
d'origine**

**Le Proviseur de l'établissement
d'accueil**

8- Annexe H : Courrier d'accompagnement des conventions et de la partie des documents destinés à l'élève



Lycée des métiers du Nom du lycée
2, rue du Paradis
80000 Amiens
Tél. : 03.21.25.31.33.

De :
M. _____
Chef de travaux

S/C :
M. _____
Proviseur

À :
Collège Paul Bert
À l'attention de **Monsieur** _____
45, rue du Marais
B.P. 12400
80170 ROSIERES-EN-SANTERRE

Objet : Journée de découverte en Lycée Professionnel

Amiens, le lundi 08 Octobre 2012

Monsieur,

Suite à votre demande concernant une **journée de découverte pour l'élève** _____ inscrit dans votre établissement, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint :

- Le dossier « journée de découverte » en 2 parties :
 - 1^{ère} partie administrative : avec les conventions de stage en 3 exemplaires ;
 - 2^{ème} partie destinée à l'élève contenant :
 - un courrier d'accueil
 - une plaquette de présentation du lycée et du diplôme visé par l'élève
 - une fiche de consignes et de déroulement de la journée
 - un emploi du temps type au lycée en classe envisagée par l'élève
 - une fiche de synthèse permettant à l'élève de faire un bilan

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre la 2^{ème} partie du dossier à l'élève et de nous retourner **un exemplaire des conventions**, dûment complété.

De plus, comme prévu dans la convention, **nous vous prions de bien vouloir envisager** avec votre service intendance, **le paiement du repas de votre élève** qui sera pris au restaurant scolaire de notre établissement.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre établissement et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, **Monsieur**, en l'expression de nos sentiments distingués.

M. _____
Chef de travaux

M. _____
Proviseur

9- Annexe I : Fiche bilan de la journée de découverte



FICHE DE SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DE DÉCOUVERTE EN CAP RESTAURANT

PARTIE À COMPLÉTER PAR L'ÉLÈVE AVANT LA JOURNÉE DE DÉCOUVERTE

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE :

CLASSE ET NIVEAU :

3^{ème} générale ☐3^{ème} SEGPA ☐cochez le(s) atelier(s) suivi(s) : ATMFC ☐APR ☐Habillement ☐Mécanique ☐Métallerie ☐

Autres : _____

Autre 3^{ème} : _____

NOM ET DISCIPLINE DU PROFESSEUR PRINCIPAL (OU DE LA PERSONNE CHARGÉE DE VOTRE SUIVI AU COLLÈGE) : _____

PARTIE À COMPLÉTER PAR L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU LYCÉE

DATE DE LA JOURNÉE DE DÉCOUVERTE : _____

COMPORTEMENT DU STAGIAIRE :

Ponctualité : Oui ☐ Non ☐ Si retard, motif : _____Politesse : Oui ☐ Non ☐ Remarque : _____Comportement général : ++ ☐ + ☐ - ☐ -- ☐ Remarque : _____Tenue professionnelle : Oui ☐ Non ☐ Remarque : _____Matériel scolaire habituel : Oui ☐ Non ☐ Remarque : _____

ADAPTATION DU STAGIAIRE :

Reproduction d'un geste : Oui ☐ Non ☐ Remarque : _____Compréhension des consignes : Oui ☐ Non ☐ Remarque : _____Intégration dans le groupe : Oui ☐ Non ☐ Remarque : _____Motivation : Oui ☐ Non ☐ Remarque : _____

DÉTAIL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES DURANT L'ATELIER PRATIQUE :

BILAN DES ÉQUIPES ENSEIGNANTES DU LYCÉE :

L'élève doit-il poursuivre son projet d'orientation dans cette voie de formation : Oui ☐ Non ☐

COMMENTAIRES ÉVENTUELS DU CHEF DE TRAVAUX ET / OU DU PROVISEUR :

PARTIE À COMPLÉTER PAR L'ÉLÈVE EN FIN DE JOURNÉE**DURANT CETTE JOURNÉE, EN ATELIER PRATIQUE J'AI RÉALISÉ LES ACTIVITÉS SUIVANTES :**

- 1 : _____
- 2 : _____
- 3 : _____

MON SENTIMENT SUR CETTE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE :

				
Degré de satisfaction par rapport aux activités réalisées				
Votre sentiment par rapport au fait de devoir porter une tenue professionnelle durant les travaux pratiques				
Les locaux et l'environnement du lycée				
Le contact avec l'équipe enseignante et les élèves				

A QUEL MÉTIER CETTE FORMATION PRÉPARE-T-ELLE ? _____**QUELLES SONT D'APRÈS VOUS LES QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR SUIVRE CETTE FORMATION ?**

QUELLES QUALITÉS POSSÉDEZ-VOUS QUI VOUS PERMETTRAIENT D'ALLER DANS CETTE VOIE, OU AU CONTRAIRE QUELS OBSTACLES VOUS FAUDRAIT-IL SURMONTER ?

QUALITÉS QUE VOUS POSSÉDEZ	OBSTACLES À SURMONTER

GLOBALEMENT, CETTE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE M'A PERMIS DE :

- Comprendre la réalité du métier : Oui ☐ Non ☐ : _____
- Confirmer mon choix d'orientation dans cette formation : Oui ☐ Non ☐ : _____
- Confirmer mon choix d'orientation pour ce lycée : Oui ☐ Non ☐ : _____

QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE JOURNÉE ? (CE QUE VOUS AVEZ AIMÉ, CE QUI VOUS A SURPRIS)

EN CONCLUSION À CETTE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE :Je ne souhaite pas faire de vœu d'orientation pour cette formation ☐Je souhaite faire un vœu d'orientation pour cette formation : 1^{er} vœu ☐ 2^{ème} vœu ☐ 3^{ème} vœu ☐**DANS LES JOURS QUI VIENNENT, JE SOUHAITE :**

- Rencontrer le conseiller d'orientation pour parler de mon orientation : Oui ☐ Non ☐
- Faire une journée d'essai dans une autre formation : Oui ☐ Non ☐ : _____

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION.....	8
PREMIÈRE PARTIE : REVUE DE LITTÉRATURE.....	10
CHAPITRE 1 LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE	11
1- <i>Définition du « décrocheur scolaire »</i>	<i>11</i>
2- <i>Le décrochage scolaire : constat et objectifs</i>	<i>12</i>
2.1 Quelques chiffres clés	12
2.2 Les objectifs de l'État	16
3- <i>Portrait de ces décrocheurs scolaires</i>	<i>17</i>
3.1 Situation sociale, un point de départ important	17
3.2 L'échec scolaire, élément central au décrochage	18
3.3 Les autres facteurs favorisant le décrochage scolaire	20
3.3.a Des facteurs personnels	20
3.3.b Des facteurs familiaux	21
3.3.c Des facteurs scolaires	21
3.4 La motivation, facteur de décrochage scolaire lorsqu'elle est absente	23
4- <i>Les outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire</i>	<i>25</i>
4.1 Les outils d'aide à la détection des décrocheurs	25
4.2 Les actions mises en place intervenant durant la scolarité	26
4.3 Les actions proposées aux jeunes ayant quitté le système scolaire	27
4.4 Les actions réfléchies par l'État ou en cours de mise en place	28
CHAPITRE 2 L'ORIENTATION SCOLAIRE	31
1- <i>État des lieux général de l'orientation en France.....</i>	<i>31</i>
2- <i>Le fonctionnement de l'orientation.....</i>	<i>33</i>
2.1 L'orientation d'hier à demain	33
2.2 Les mécanismes de l'orientation	34
3- <i>Processus de construction de l'orientation chez l'apprenant.....</i>	<i>36</i>
3.1 Construction autour d'une logique cognitive	36
3.2 Autres facteurs intrinsèques à l'élève influents sur l'orientation	37
3.2.a L'évaluation des compétences	37
3.2.b L'estime de soi	38
3.2.c Le niveau scolaire	38
3.2.d Le facteur âge	38
3.3 Les facteurs extrinsèques à l'élève influents sur l'orientation	38
3.3.a La famille	38
3.3.b La situation géographique et l'offre de formation	40
3.3.c La hiérarchie des filières et l'image du lycée professionnel	41
3.4 L'information, facteur extrinsèque d'aide à la prise de décision	41
3.4.a Le rôle des conseillers d'orientation-psychologues	42
3.4.b Les autres participants à l'information	43
4- <i>L'orientation subie constat et mise en oeuvre.....</i>	<i>44</i>
4.1 Les éléments conduisant à une orientation subie	44
4.1.a Le niveau scolaire	44
4.1.b La pression familiale	45
4.1.c Le nombre de places limitées dans certaines filières	45
4.1.d La qualité de l'information transmise	45
4.1.e Le marché scolaire	47
CHAPITRE 3 LA PROBLÉMATIQUE.....	48
1- <i>Système d'hypothèses.....</i>	<i>49</i>
1.1 Hypothèse générale	49
1.2 Hypothèses opérationnelles	49
1.3 Hypothèse alternative	49

DEUXIÈME PARTIE : PROTOCOLE DE RECHERCHE ET RÉSULTATS.....	51
CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE.....	52
1- <i>Les échantillons</i>	52
1.1 Le nombre d'individus participants	52
1.1.a Les élèves.....	52
1.1.b Les conseillers d'orientation-psychologue.....	53
1.2 La procédure d'échantillonnage.....	54
2- <i>Les outils</i>	55
2.1 Questionnaire 1 : L'orientation en lycée professionnel hôtelier.....	55
2.2 Questionnaire 2 : L'information sur l'orientation en lycée professionnel hôtelier	56
3- <i>Les modes d'analyses</i>	56
4- <i>La démarche analytique</i>	57
CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS	58
1- <i>Présentation des résultats</i>	58
1.1 Présentation des participants aux questionnaires destinés aux COP.....	58
1.2 Analyse du niveau de connaissances des COP	59
1.3 L'orientation en hôtellerie-restauration	62
1.4 Présentation des participants au questionnaire élèves.....	65
1.5 Construction du projet d'orientation.....	69
1.6 Type et qualité d'informations reçues à la construction du projet d'orientation	71
1.7 Obtenir de l'information en réalisant des journées de découverte	73
1.8 Analyse de la motivation et de l'absentéisme des élèves	74
2- <i>L'interprétation des résultats</i>	78
2.1 La situation des panels.....	78
2.2 L'implication des COP et autres personnes dans le projet d'orientation.....	79
2.3 La qualité de l'information transmise	80
2.4 La motivation à suivre une formation	82
3- <i>Discussion des résultats</i>	83
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE.....	86
1.1 Hypothèse 1 :	86
1.2 Hypothèse 2 :	86
1.3 Hypothèse 3 :	86
TROISIÈME PARTIE : PRÉCONISATIONS.....	88
1- <i>Journée d'information à destination des COP et professeurs principaux de classe de troisième</i>	89
1.1 Intérêt de cette journée	90
1.2 Informations pratiques	90
1.3 L'organisation de la journée	91
1.4 Détails de la formation	91
1.4.a 8h15 – 8h30 Accueil des participants.....	91
1.4.b 8h30 – 9h45 Découverte des formations et des métiers de l'hôtellerie- restauration.....	91
1.4.c 9h45 – 10h45 Speed-learning	97
1.4.d 10h45 – 11h30 Visite de l'entreprise partenaire	99
1.4.e 11h30 – 12h00 Trajet vers le lycée.....	99
1.4.f 12h00 – 14h00 Repas au restaurant d'application et observation.....	99
1.4.g 14h00 – 14h30 Visite de la section hôtelière.....	100
1.4.h 14h30 – 16h00 Observation et participation à des ateliers de pratique professionnelle.....	100
1.4.i 16h00 – 16h30 Présentation des autres sections du lycée	104
1.4.j 16h30 – 17h00 Conclusion et débriefing de la journée.....	104
1.5 Démarche pour proposer une formation au PAF	105
2- <i>Mise en place de documents types pour les journées de découverte</i>	107
2.1 Composition du dossier « Journée de découverte »	108
2.1.a Sous-dossier destiné à l'administration	108
2.1.b Sous-dossier destiné à l'élève	111
2.2 La diffusion de ce dossier auprès des lycées hôteliers.....	116
CONCLUSION GÉNÉRALE	117

BIBLIOGRAPHIE	119
TABLE DES ABRÉVIATIONS	121
TABLE DES FIGURES	122
LISTE DES TABLEAUX.....	123
ANNEXES.....	124
1- <i>Annexe A : Questionnaire 1 : l'orientation en lycée professionnel hôtelier.....</i>	<i>124</i>
2- <i>Annexe B : Demande d'autorisation auprès des proviseurs.....</i>	<i>128</i>
3- <i>Annexe C : Questionnaire 2 : L'information sur l'orientation en lycée hôtelier</i>	<i>129</i>
4- <i>Annexe D : Bilan de satisfaction</i>	<i>132</i>
5- <i>Annexe E : Fiche de renseignements sur les intervenants.....</i>	<i>134</i>
6- <i>Annexe F : Courrier de présentation des journées de découverte, destiné aux collègues</i>	<i>135</i>
7- <i>Annexe G : Convention de « journée de découverte »</i>	<i>136</i>
8- <i>Annexe H : Courrier d'accompagnement des conventions et de la partie des documents destinés à l'élève</i>	<i>138</i>
9- <i>Annexe I : Fiche bilan de la journée de découverte.....</i>	<i>139</i>
TABLE DES MATIÈRES.....	141
RÉSUMÉ.....	144

RÉSUMÉ

Ce mémoire traite du décrochage scolaire dû à l'orientation subie.

Parce que sujet d'actualité et chiffres préoccupants, puisque actuellement près de 140 000 jeunes de 16 à 25 ans quittent chaque année le cursus scolaire sans aucun diplôme, il convient de s'y attarder un peu.

Le décrochage scolaire est complexe, et est issu de causes multiples (scolaires, familiales, personnelles...). Afin d'essayer de limiter ce phénomène, il est nécessaire de comprendre ses origines. Dans la première partie nous aborderons donc cette notion en approfondissant une des causes liées au décrochage, à savoir l'orientation subie.

La revue de littérature faisant naître une problématique, nous répondrons à cette dernière en deuxième partie par une analyse reposant sur différents questionnaires adressés aux conseillers d'orientation-psychologues et aux élèves entrant en formation hôtelière.

Enfin, en extension à ce travail de recherche et en s'appuyant sur les résultats obtenus nous proposerons en troisième partie, deux préconisations permettant de limiter le phénomène de l'orientation subie. Partant de l'idée qu'une meilleure qualité de l'information favorise un choix plus pertinent sur les vœux d'orientation des élèves, nous préconiserons une journée d'informations à destination des conseillers d'orientation-psychologues et des professeurs principaux de troisième. Nous proposons également la mise en place de journées de découverte en lycées hôteliers pour les élèves de troisième souhaitant faire un essai dans les formations hôtelières.

MOTS CLÉS : Orientation subie – Orientation active – Décrochage scolaire – Lycée professionnel – Conseiller d'orientation-psychologue – Lycée hôtelier

ABSTRACT

This thesis considers early school leaving due to miss guidance.

This hot topic has worrying figures as nearly 140 000 youth from 16 to 25 years old, leave the school environment every year without any degree. The early school leaving is a complex phenomena with different causes (school, family, personal ...) To prevent this phenomena to expend it is necessary to investigate. The first topic we will consider is the miss guidance of pupils within the education system.

In the second topic we will answer to this problematic by analysing different questionnaires made with phycologist guidance counsellor and youth starting a catering school.

To finish our study, inspired by the results, our third party will consider two recommendations allowing to limit the miss guidance phenomena.

Knowing that a better quality of information will lead to a better guidance, we will advice an information day for the guidance counsellor as well as for the head teacher of "3^{ème}" and also allowed the youth, who would like to join the industry, to spend a day in a catering school.

KEY WORDS : Miss guidance - Active guidance - Early school leaving - Phycologist guidance counsellor - Catering school